

BULLETIN
DE
*l'Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises*



BRUXELLES
PALAIS DES ACADÉMIES

Bulletin
de
l'Académie Royale
de
Langue et de Littérature Françaises
1977

BULLETIN
DE
*l'Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises*



BRUXELLES
PALAIS DES ACADÉMIES

SOMMAIRE

Réception de M. Mircea Eliade	
Séance publique du 19 février 1977	
Discours de M. Marcel Lobet	5
Discours de M. Mircea Eliade	18
Le rôle de l'intelligence dans l'œuvre de Fernand Crommelynck	
Communication de M ^{me} Jeanine Moulin à la séance mensuelle du 12 février 1977	29
Modifications orthographiques et tolérances grammaticales	
Communication de M. Joseph Hanse à la séance mensuelle du 12 mars 1977	42
Contrefacteurs et contrefaçons belges	
Article de M. François Godfroid	73
Personnes et personnages — une analyse de « Vagabonds » de Rimbaud	
Article d'André Guyaux	108
Hommage à Gustave Vanwelkenhuyzen	
Allocution de M. Paul Delsemme	126
Allocution de M. Roland Mortier	129
Allocution de M. Jacques Detemmerman	140
Remerciements de M ^{me} Vanwelkenhuyzen	146
Les quatre-vingts ans de Marcel Thiry	
Allocution de Maurice Piron	149
Réponse de Marcel Thiry	153
CHRONIQUE	
Séances mensuelles de l'Académie	156
<i>Catalogue des ouvrages publiés</i>	158

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce livre par quelque procédé que ce soit et notamment par photocopie ou microfilm, réservées pour tous pays.

SÉANCE PUBLIQUE DU 19 FÉVRIER 1977

Réception de M. Mircea Eliade

Discours de M. Marcel LOBET

Monsieur,

En vous accueillant aujourd'hui dans notre compagnie, permettez-moi d'imaginer l'élève de seize ans qui, apprenant l'existence des mystères d'Eleusis, décidait de consacrer sa vie à l'histoire des religions. Fidèle, depuis plus d'un demi-siècle, à cette vocation scientifique et littéraire, vous avez enrichi le patrimoine de l'humanité, en lui montrant l'unité de son histoire spirituelle, depuis la naissance des mythes jusqu'à la désacralisation de l'Occident. D'année en année, de lustre en lustre, vous avez édifié une œuvre monumentale : cette *Histoire des croyances et des idées religieuses* qui contiendra, en trois gros volumes, le fruit de vos recherches et la substance de votre enseignement.

Par son propos et par son ampleur, cette entreprise serait comparable aux Sommes théologiques des XII^e et XIII^e siècles, si votre curiosité intellectuelle et votre pouvoir d'ouverture ne donnaient au sacré une dimension cosmique, avec l'optimisme des paysans roumains dont le christianisme est naturellement œcuménique. Comparant votre anabase, devant les manifestations du sacré, à celle de Teilhard de Chardin, vous avez précisé, dans votre *Journal*, que l'auteur du *Phénomène humain* est arrivé aux hiérophanies par la découverte de la Cosmogénèse, tandis que vous êtes parvenu à ce que vous appelez, d'un terme un peu barbare, une « hiérophanisation » progressive du Monde, de la Vie et de l'Histoire par le déchiffrement des religions universelles.

Teilhard de Chardin et vous, Monsieur, vous avez réagi vigoureusement contre ce que vous appelez le « provincialisme » de la

spiritualité occidentale. Vous êtes tous les deux des précurseurs. « De Rome à Calcutta, j'avais l'impression de prolonger la Renaissance », m'avez-vous dit en me racontant votre odyssée intercontinentale.

Considérant que Marx, Nietzsche et Freud sont « dépassés », comme on dit volontiers aujourd'hui, vous écrivez, dans votre *Journal*, le 3 janvier 1963 : « Moi, j'essaie d'ouvrir aux Occidentaux des fenêtres vers d'autres mondes — même si certains de ces mondes ont sombré, il y a une dizaine de milliers d'années. Mon 'dialogue' a d'autres interlocuteurs que ceux de Freud ou de James Joyce : j'essaie de comprendre un chasseur du Paléolithique, un yogin ou un chaman, un paysan de l'Indonésie, les Africains, etc., et de communiquer avec chacun. »

Vous songez à intituler un livre *L'opium des élites* pour y dénoncer, avez-vous dit, « l'extraordinaire falsification de toutes les perspectives artistiques, le triomphe de l'incompréhensible *comme tel*, la confusion des valeurs qui fait qu'aujourd'hui tout est possible ».

* * *

Pour avoir voulu vous situer d'emblée dans la constellation des grands esprits dont nous attendons de nouvelles révélations, me voici engagé jusqu'au cœur d'un débat qui est celui de chacun d'entre nous. Tel est le privilège des maîtres à penser qui vont à l'essentiel : ils nous entraînent aussitôt vers les sommets, quitte à négliger les traditions académiques et les disciplines de la biographie.

Né à Bucarest, le 9 mars 1907, vous avez eu l'enfance et la jeunesse des êtres d'exception. J'ai eu l'avantage de lire en manuscrit une partie de l'autobiographie que vous publierez un jour, nous l'espérons. J'ai été émerveillé de voir naître votre vocation d'écrivain à travers les mille découvertes de l'aventure intellectuelle. À l'âge des ris et des jeux, vous commenciez à fabuler. Vous songiez à écrire les *Mémoires d'un soldat de plomb*.

Luttant contre un sang moldave qui vous eût volontiers porté à la mélancolie, vous avez conquis un équilibre précoce en attisant en vous l'esprit d'aventure tout en le modérant par une volonté opiniâtre. Cette manière de concilier l'application stu-

dieuse et l'anarchie adolescente a fait de vous une sorte de Pic de la Mirandole pratiquant l'auto-stop à tous les carrefours de la Connaissance.

Sollicité par la musique autant que par l'entomologie, votre adolescence était partagée entre le piano et ce terrarium où vous collectionniez insectes et petits reptiles. Vous pourriez, comme Fabre, écrire des *Souvenirs entomologiques* en y mettant cet humour et cette fantaisie qui donnaient de la couleur à vos travaux de jeunesse. Vous fûtes le garçon de quinze ans sévèrement puni pour avoir lu *Le rouge et le noir* pendant une leçon que l'on suppose de mathématiques. Vous vous arrachiez à vos livres pour rejoindre votre patrouille de boy-scouts campant dans les montagnes ou pour naviguer sur le Danube dans une coquille de noix. À l'accostage, vous escaladiez les rochers pour y chanter la chevauchée des Walkyries.

Vous prépariez le *Roman de l'adolescent myope*, mais vous lisiez *La fille aux yeux d'or*. De fait, le nom de Balzac a dominé votre éducation littéraire. Vous avez lu cinq ou six fois le *Père Goriot*, mais vous étiez plus sensible à *Séraphita* qui a introduit l'androgynie dans la littérature moderne. Votre dernier roman, paru le mois dernier, *Le vieil homme et l'officier*, commence sur le mode balzacien : « Depuis quelques minutes, le vieil homme allait et venait devant la façade de la maison, n'osant entrer. C'était une bâtisse à plusieurs étages, sobre, presque sévère, comme on en construisait vers le début du siècle. Sur le trottoir, les marronniers maintenaient un peu d'ombre, mais la chaussée était torride. »

Balzac disait qu'il manquait à *Séraphita* « les couleurs de l'Orient ». Ces couleurs, vous les étalez sur votre palette. Elles mettent, comme le voulait Barrès, le mystère en pleine lumière.

* * *

Avant de connaître la magie de l'Inde, vous saviez ce que dit Plutarque des oracles de la Pythie. Avec l'impatience de la jeunesse, vous vouliez résoudre toutes les énigmes touchant la destinée humaine, partager la science des mages, scruter les arcanes de l'orphisme, découvrir la pierre philosophale. Comme Marcelin Berthelot, vous vous intéressiez aux origines antiques,

alexandrines, médiévales et asiatiques de l'alchimie. Plus tard, un de vos livres s'intitulera *Forgerons et alchimistes*. Pour vous, l'alchimie n'était pas une chimie rudimentaire, une préchimie, mais une technique spirituelle tendant non pas à transmuter la matière, mais à sauver l'homme. De même votre « apologie de la virilité » tendait à une spiritualisation fort éloignée des outrances de l'érotologie actuelle.

* * *

Quand on veut esquisser la courbe de votre destin et relever les jalons de votre carrière, on considère avec admiration le jeune homme de vingt ans qui écrit à un maharadjah pour obtenir une bourse d'études à l'université de Calcutta. Cela vous valut un séjour de trois ans aux Indes pour y préparer une thèse sur le yoga. C'était à peu près au moment où votre aîné, le Père Teilhard de Chardin, prenait part à des expéditions scientifiques en Chine.

Je ne parlerai pas de votre thèse sur le yoga. Vos fidèles connaissent *Patanjali et le yoga*, récemment réédité dans la collection des « Maîtres spirituels ». Poursuivant votre biographie, je rappellerai que vous avez enseigné la philosophie indienne à l'université de Bucarest dès 1933, en même temps que l'histoire des religions, avant que les remous de la vie politique et les vicissitudes d'une brève carrière diplomatique ne vous conduisent à Londres et à Lisbonne, en qualité d'attaché culturel. Ensuite, Paris répondra au défi du Rastignac roumain : « À nous deux, maintenant ! ».

Pour conquérir Paris, il vous suffira d'enseigner à l'École des Hautes Études et en Sorbonne. De là vous irez en d'autres facultés européennes, avant de devenir, à l'université de Chicago, le titulaire inamovible de la chaire d'histoire des religions. Vous êtes fixé, depuis plus de vingt ans, dans la deuxième ville des États-Unis, tout en vous ménageant, chaque année, de longs séjours en votre cher Paris qui reste, pour vous, la capitale de l'intelligence. C'est là que chante cette langue que vous avez élue au point d'écrire certains de vos livres en français. Cela vaut à notre compagne la joie de vous voir succéder aujourd'hui

à la princesse Bibesco. Comme l'auteur de *Catherine-Paris*, comme le grand dramaturge Ionesco, comme Émile Cioran (« ce Diogène qui écrit avec la phrase de Paul Valéry », a-t-on dit), vous sauvez une certaine tradition de latinité, de romanité qui évoque le temps où les meilleurs poètes roumains se réclamaient du Parnasse.

Vous avez su concilier la fidélité à vos origines et l'appel de l'universalité. C'est un exemple que devraient suivre ceux qui se replient sur un nationalisme aussi étroit que farouche, en se fermant aux générosités de l'esprit sans frontières et sans œillères.

* * *

Ce qui est admirable, c'est que le savant, le penseur et le mythologue aient pu mener de front une œuvre scientifique d'une extrême complexité et, d'autre part, une expérience romanesque dont le lecteur français ne mesure pas toujours la haute signification.

L'Encyclopédie de la Pléiade nous explique ce dualisme, par la plume de Virgil Ierunca : « Le savant Mircea Eliade compte parmi les romanciers les plus originaux de la littérature roumaine. Il est le promoteur d'une littérature d'expérience vécue, le romancier des situations dangereuses, l'auteur d'une chronique inquiète de la jeunesse, et le créateur d'un fantastique nourri de signes et de secrets. »

Nourri de signes et de secrets, vous l'étiez dès votre retour d'Asie. Déjà le jeune indianiste se doublait d'un romancier puisque, dès 1930, vous publiez un roman existentialiste avant la lettre : *Isabel et les eaux du diable*. Ce livre sera suivi de *La nuit bengali*, une sorte de poème d'amour dont l'action se déroule en cet Orient qui vous a marqué plus que votre autobiographie ne veut le dire : « Je dois garder pour moi certains secrets », confiez-vous à votre Journal.

* * *

Tout s'est passé comme si le prospecteur des grandes mythologies était plus qualifié que nos fabulateurs « dans le vent » pour traduire les éternels retours de la contestation.

En 1935, vous décrivez les tourments de votre génération dans les *Houligans*, ces négateurs qui, plus de trente ans avant mai 68, s'insurgent contre leurs devanciers, refusent toute autorité en proclamant qu'il est interdit d'interdire. Vous avez fait œuvre de précurseur en annonçant la sauvagerie et la bestialité des blousons noirs ou des beatniks dont les moralistes disent que le cynisme et la cruauté appartiennent à l'actualité permanente de l'Occident.

Votre œuvre romanesque offre deux aspects également attachants : tantôt ce sont des fresques de l'inquiétude éternelle, tantôt des récits fantastiques mettant en jeu les symboles et les rites obscurs qui nous viennent du fond des âges. Les eaux de ce double courant se mêleront dans *Forêt interdite* dont les personnages, fuyant une Roumanie vaincue, errent à travers l'Europe afin de retrouver leur identité dans les jeux barrésiens du sang, de la volupté et de la mort.

* * *

Nul mieux que vous n'a parlé du roman occidental où vous discernez, sous la diversité des fictions, « le modèle exemplaire des aventures initiatiques du Héros primordial ». À vos yeux de savant, les personnages de nos romans prolongent, dans les temps modernes, le combat du « Tarzan » mythologique avec les monstres, et vous nous l'expliquez en disant que « la misère, les difficultés, les tentations, sont autant d'épreuves destinées à initier le personnage du roman moderne, c'est-à-dire à lui conférer une réalité intérieure, à le conduire au centre de son être propre ».

Dans *Le vieil homme et l'officier*, le héros invente un univers étrange à mesure qu'il parle, comme s'il ne pouvait comprendre le présent que grâce à la connaissance du passé. Les jours et les semaines, les mois et les siècles se télescopent dans le cycle des révolutions astrales. Les changements d'identité, les jeux pirandelliens de la mémoire, de l'amour et du temps composent une cantilène tragique, une chronique immémoriale qui laisse le lecteur en suspens, comme le roi des *Mille et une nuits* devant le récit à tiroirs de Shéhérazade. À propos de votre roman, vous

m'écriviez : « J'ai voulu confronter deux 'mythologies' : les traditions populaires et le folklore (...) et l'idéologie d'une société technologique et radicalement politisée. Pour un marxiste, aussi bien philosophe ou policier, le 'mystère' est remplacé par l' 'énigme' ; donc — à condition de bien conduire l'enquête — *tout* peut être déchiffré, rendu intelligible et, en fin de compte, expliqué rationnellement. D'où l'exaspération et le désespoir devant l'irréductibilité de certains 'mystères'... »

Et vous ajoutiez que *Le vieil homme et l'officier* fait partie d'une série de quinze récits et nouvelles « fantastiques ». L'historien des lettres, versé dans la littérature comparée, ne manquera pas d'établir un rapprochement entre votre univers et celui du Tchèque Kafka.

* * *

Autre point curieux pour les comparatistes : vous avez en commun avec notre collègue Julien Green la volonté de mener de front, dans votre labeur d'écrivain, le roman, l'autobiographie et le Journal. Vous conduisez cette troïka avec une belle assurance, à travers les steppes de l'histoire humaine où vous ne vous laissez pas de découvrir de nouveaux paysages. Les *Fragments d'un Journal* (parus chez Gallimard, il y a quatre ans) constituent un document de poids touchant l'évolution des idées occidentales depuis la deuxième guerre mondiale. Vous tenez le journal pour le genre littéraire le plus accompli et le plus instructif. Je me garderai bien de vous contredire, alors que j'ai voué une part de ma vie à l'étude des confessions et des journaux intimes.

Vos éphémérides révèlent un penseur toujours à l'affût dans le combat des idées, tandis que s'éclairent, par le trait et l'anecdote, quelques grandes figures de ce temps : votre ami Ionesco, Teilhard de Chardin, Jung, Benedetto Croce, Jünger, Henri Michaux, Brancusi, Cioran et Giovanni Papini qui vous a forcé à apprendre l'italien, à vos débuts, pour lire, dans le texte, *Un homme fini*. Dans cette autobiographie, l'inquiétude religieuse avait quelques raisons de vous toucher, autant qu'un certain non-conformisme anarchique.

Votre Journal laisse transparaître l'essentiel de vos préoccupations : la psychologie de l'*homo religiosus*. Vous nous dites que

« le temps de l'Épiphanie n'est pas encore arrivé » et que, si une société areligieuse se réalisait, « elle périrait, au bout de quelques générations, d'ennui, de neurasthénie, ou par un suicide collectif ». Vous ne voyez pas encore par quoi le christianisme sera remplacé « quand il sera totalement désacralisé ».

* * *

En lisant ce que vous écrivez de l'hermétisme de la Renaissance, on ne peut oublier ce que cette époque a représenté pour votre jeunesse italianissime. Vous avez fait, en Italie, une thèse sur le néo-platonisme et sur l'Académie de Marsilio Ficino. Le conflit de la foi et de la raison n'a cessé de hanter votre pensée. Marsile Ficin vous séduisait par sa volonté d'harmoniser la libre recherche philosophique et la tradition chrétienne. Nous le retrouverons, avec vos autres intercesseurs, dans le troisième volume de votre *Histoire des croyances et des idées religieuses*.

Votre bibliographie est si vaste que je dois renoncer à citer des travaux qui vont du chamanisme au yoga, des techniques archaïques de l'extase au symbolisme magico-religieux, des archétypes aux aspects modernes du mythe, en passant par les alchimistes et les occultistes, sans oublier les recherches méditatives du zen qui séduisent les Occidentaux désemparés, les nouveaux pèlerins de l'absolu. L'attrait du zen, vous le décelez parmi vos élèves de Chicago, mais aussi dans toute une jeunesse américaine éprise de méditation, intriguée par les formes inédites que pourrait prendre la religion chrétienne ramenant l'humanité à la vie patriarcale.

* * *

Si je cédaï à la tentation du pittoresque à tout prix, je vous suivrais dans vos périples et dans vos escales d'explorateur, parmi les traditions mythologiques, les cultes solaires, les paradis perdus, les sacrifices humains, les orgies rituelles, les sources miraculeuses, les peintures rupestres des chasseurs paléolithiques. Devant l'amplitude cosmique de vos investigations, je dois me borner à des allusions, en évitant les écueils du vocabulaire technique.

Vos études comparatives intitulées *De Zalmoxis à Gengis-Khan* illustrent la féconde singularité de votre démarche tendue vers une herméneutique des univers religieux de toute l'humanité, en marge du temps historique. Interrogeant les cultures populaires, vous savez mieux que tout autre ce que représente la créativité des civilisations archaïques accumulées et conservées depuis des millénaires. Le héros thrace Zalmoxis devait vous séduire parce qu'il aurait civilisé les Gètes et les Daces qui sont les ancêtres du peuple roumain. Vous avez rattaché le culte de ce roi-philosophe aux rituels du folklore religieux des Roumains pour montrer que ces mythes « plongent leurs racines dans un monde de valeurs spirituelles qui précède l'apparition des grandes civilisations du Proche-Orient antique et de la Méditerranée ».

Préfaçant votre *Traité d'histoire des religions*, Georges Dumézil a montré qu'en observant les plus humbles manifestations religieuses, vous faites apparaître une « philosophie avant les philosophes ». Le même Dumézil faisait observer, dans un article du *Monde*, paru l'an dernier, que vous avez assumé seul une tâche que des spécialistes se partagent, le plus souvent, en juxtaposant leurs savoirs pour des recueils collectifs peu coordonnés. D'où l'unité de votre œuvre, fruit de quarante ans de lectures et d'enquêtes.

Vous êtes de ceux qui croient à l'obligation, pour le savant, de « situer ses recherches dans la perspective de l'histoire universelle ». Vous pensez que les œuvres de Dante, de Shakespeare, voire de Dostoïevski et de Proust, s'éclairent par la connaissance de tel poète indien du premier siècle de notre ère : Kalidasa. Et vous vous en expliquez dans l'avant-propos de votre *Histoire des croyances* : « Il n'est pas question d'un pseudo-encyclopédisme, vain et, en somme, stérile. Il s'agit simplement de ne pas perdre de vue l'unité profonde et indivisible de l'histoire de l'esprit humain. »

Les rapprochements que vous esquissez entre l'histoire des religions et celle des littératures font deviner ce que pourrait être une psychocritique très avertie de l'évolution des mythes, des symboles et des cérémonies rituelles. On songe à Michel Tournier, l'auteur de *Vendredi ou les Limbes du Pacifique*. Le héros de ce récit retrouve l'état de béatitude fœtale dans une

grotte devenue un asile maternel, matriciel, puis il se délivre par les rites du culte solaire, par une héliophanie. En détournant les mythes de leur sens traditionnel, le romancier éclaire une forêt très peu explorée dans la géographie planétaire des sciences humaines.

* * *

En dégageant l'unité de l'histoire spirituelle de l'humanité, vous faites de la prospective, vous entrevoyez une ère où le sacré s'identifiera avec le profane. Toute hiérophanie manifeste, à vos yeux, la coexistence de l'esprit et de la matière, de l'éternel et du temporel, c'est-à-dire la coexistence d'essences opposées qui doivent coopérer à une science du salut, à une sotériologie. Il faut, dites-vous, se désolidariser du cosmos pour se sauver.

Votre œuvre de pionnier nous rappelle que la psychologie des profondeurs révèle, chez l'homme religieux, la volonté de s'affranchir de la temporalité et de conquérir la liberté absolue. La délivrance peut être achetée au prix de la connaissance.

De Calcutta à Chicago en passant par les relais gréco-latins de la Méditerranée, vous avez créé une conscience nouvelle. L'indianiste a rejoint le Léon Bloy du *Mendiant ingrat* pour identifier le *réel* à une Force, à une Vie, « à une fécondité, à une opulence (...), à tout ce qui existe d'une manière pleine ou manifeste un mode d'existence exceptionnel ».

Dans les conclusions de votre *Traité*, je trouve un texte clef, un paragraphe éclairant pour qui veut entrevoir la valeur prophétique de toute votre œuvre : « La sacralité est au premier chef *réelle*. Plus l'homme est religieux et plus il est réel, plus il s'arrache à l'irréalité d'un devenir privé de signification. D'où la tendance de l'homme à 'consacrer' sa vie tout entière. Les hiérophanies sacralisent le Cosmos : les rites sacralisent la Vie. »

* * *

À l'heure des synthèses, l'indianiste, le romancier, le mémorialiste, l'historien des religions se retrouvent sur le chemin d'Eleusis où l'adolescent s'arrêtait interdit, ébloui, enfiévré par le désir de connaître. Si toute votre œuvre est dominée par le

sens du sacré, il est normal que vous vous montriez plus attentif que les augures socio-politiques et les jongleurs de la science fiction au phénomène actuel d'une désacralisation toute provisoire à vos yeux.

Votre Journal fait allusion à ce pentecôtisme dont on voudrait faire une nouvelle Révélation ou à la nouvelle croyance de ceux pour qui Dieu est mort dans le Christ, sanctifiant l'Histoire, divinisant l'expérience humaine.

Les manifestations souterraines (l'*underground* de notre temps) retenant aussi votre attention, vous avez été frappé par le ton religieux des textes lubriques et même pornographiques d'une génération dont les égarements rappellent les phallophories de la décadence romaine. Sans jouer au moraliste, vous savez qu'il n'y a pas loin de la scatologie à l'eschatologie. Que les idoles de notre époque néo-vespasienne s'appellent Héliogabale ou Sade, l'historien des religions sait qu'après avoir incendié les panthéons et renversé toutes les statues, les iconoclastes finissent par sacrifier au « dieu inconnu » des fins de monde. Vous rejoignez ainsi Jacques Maritain qui écrivait, dans le *Paysan de la Garonne* : « On peut penser que l'impudeur même de la littérature contemporaine, malgré ses motivations souvent impures (mais elle est rachetée par quelques confessions d'une incomparable noblesse), répond dans ses sources profondes à une secrète nécessité et possède *une sorte de signification eschatologique.* »

Dans votre double souci de comprendre et d'expliquer, vous ne récusez aucun témoignage, aucun indice de nature à élargir le champ de vos investigations. En octobre 1968, devant les séquelles d'une contestation plus profonde qu'une agitation printanière, vous vous demandiez si la vie sexuelle non inhibée, revendiquée par les jeunes rebelles, n'était pas orientée vers une « redécouverte de la sacralité de la vie ».

* * *

De même vous décelez la survivance de la sacralité dans l'art moderne. Votre optique confère une signification religieuse à la tentative désespérée des peintres non figuratifs pour désintégrer la matière après l'avoir pénétrée. Détruire pour recréer serait une

opération reliée au sacré. L'artiste moderne défigure pour abolir les contours trop humains et retrouver « une certaine forme archaïque de religiosité ». C'est ainsi que vous rattachez la *Colonne sans fin* du sculpteur roumain Brancusi aux créations spirituelles des âges de pierre, aux cultures mégalithiques, aux constructions de ceux qui, depuis Babel, entendent donner un rythme à la matière.

* * *

Auteur d'un livre intitulé *Images et symboles*, vous êtes fasciné par le *Voyage au centre de la terre* de Jules Verne, et vous écrivez dans votre Journal : « L'aventure est proprement initiatique et, comme dans toute aventure de cet ordre, on retrouve les égarements à travers le labyrinthe, la descente au monde souterrain, le passage des eaux, l'épreuve du feu, la rencontre avec les monstres, l'épreuve de la solitude absolue et des ténèbres, enfin, l'ascension triomphante qui n'est autre que l'apothéose de l'initié. Comme elles sont justes les images de ces mondes souterrains — les autres mondes —, admirablement précise et cohérente aussi la mythologie à peine camouflée par le jargon scientifique de Jules Verne. Comment les psychologues et les critiques littéraires ont-ils pu ignorer jusqu'ici ce document exceptionnel, cet inépuisable trésor d'images et d'archétypes ? »

Cette citation indique bien au profane la dimension spirituelle de votre univers de pensées. Avec vous, nous planons dans l'intemporel, sans rompre les amarres qui nous rivent à la réalité quotidienne.

La plupart de vos écrits nous rappellent, Monsieur, que toutes les impulsions et les expériences de l'homme ont une signification au tréfonds de sa conscience. Dans votre dialectique, le sacré échappe à l'histoire, parce qu'il se confond avec la vie et avec la créativité. L'adolescent parti des mystères d'Eleusis sait, après un demi-siècle de recherches, qu'on est encore médiocrement informé sur l'initiation éleusinienne et les rites secrets de l'orphisme. Ce qui importe, pour vous, c'est que la « gnose mythologisante et le syncrétisme gréco-oriental » ont influencé, au cours des âges, l'hermétisme médiéval, la Renaissance ita-

lienne, les traditions occultistes du XVIII^e siècle et le romantisme. Vous décelez même des affinités entre l'orphisme des Alexandrins et la poésie moderne de Rilke, d'Eliot et de Pierre Emmanuel.

* * *

Nous voici ramenés, pour conclure, au cœur de notre temps, en ces années cruciales où les poètes pourraient faire le départ entre une littérature ésotérique vouée à toutes les expériences du langage et, d'autre part, une tradition centrée sur l'intimisme, sur le chant profond et sur les rythmes du cœur.

Je vous sais gré d'avoir cité le nom de Pierre Emmanuel à propos de la nouvelle mystique. Votre œuvre de savant, vos romans, votre Journal, l'œuvre orale du professeur et les travaux de l'écrivain, tout conflue vers le même Gange, vers le même fleuve sacré où se baignent des générations de pèlerins cherchant l'apaisement dans les eaux mêlées de l'histoire et du mythe, du passé sacralisé et du présent en devenir.

En recomposant la chronique souterraine de l'humanité, vous rejoignez cet Orphée qui préfigurait la rédemption universelle parce qu'il était tout-puissant sur les choses de la surréalité.

* * *

Nous vous remercions, Monsieur, d'être de ces hommes lucides qui nous aident à déchiffrer une Légende des Siècles qui s'élabore sous nos yeux. Notre compagnie s'honore de compter désormais parmi ses membres un écrivain de votre éminente qualité. Parce que vous croyez au triomphe de l'Esprit sur la matière, vous nous apportez beaucoup plus que des intersignes : la promesse des « béatitudes retrouvées », le témoignage de l'Espérance.

Discours de M. Mircea ELIADE

Mes chers confrères,

C'est un grand honneur que vous m'avez fait en m'invitant à joindre une institution aussi prestigieuse que l'Académie royale de langue et de littérature françaises. Je dois confesser, pourtant, que cet honneur est immérité. Car, les circonstances étant ce qu'elles sont : imprévisibles et implacables, j'ai découvert Paris à l'âge de trente-huit ans, quand je connaissais déjà une partie de l'Europe et de l'Asie, et après avoir vécu trois ans aux Indes, un an en Angleterre et quatre ans au Portugal. Et j'ai commencé à écrire en français après avoir publié une dizaine de volumes en roumain, et nombre d'études en anglais et en italien. Certes, comme pour tous les Roumains de ma génération, le français était ma deuxième langue ; mais c'était plutôt une langue de culture et de communication, comme la *Koïné*, à l'époque hellénique ou le latin au moyen âge. Je suis arrivé trop tard en France pour pouvoir rêver et imaginer en français, autrement dit pour me permettre de devenir un écrivain de langue française. J'admire trop le génie littéraire de mes amis Eugène Ionesco et E.M. Cioran pour oser imiter leur exemple. Je me suis donc contenté de composer en français seulement mes essais philosophiques et les ouvrages d'orientalisme et d'histoire des religions. Mais j'ai continué à le faire après avoir accepté, en 1957, la chaire d'histoire des religions à l'Université de Chicago. C'est probablement cette foi dans les vertus inégalées de la langue française, et cette fidélité à un héritage cher à tous les Roumains, que vous avez voulu récompenser, mes chers confrères, en m'invitant à figurer parmi vous.

Monsieur,

Je vous suis reconnaissant pour le trop flatteur portrait que vous venez d'évoquer. En vous écoutant, je pensais à vos belles

études sur certains écrivains contemporains. Comment aurais-je pu imaginer que vous auriez examiné avec la même attention mes propres livres, et qu'un jour j'aurais l'honneur d'être accueilli par vous dans cette illustre compagnie ?

Vous avez rappelé l'effort du Père Teilhard de Chardin pour dépasser le « provincialisme » qui menace le christianisme occidental ; il insistait, en effet, non seulement sur le caractère universel de l'Église, mais aussi sur la visée « cosmique » du christianisme. L'intérêt passionné de Teilhard pour la recherche scientifique révélait, en effet, la valeur religieuse qu'il accordait à la Vie et à la matière. L'illustre paléontologiste partageait le message essentiel de la tradition biblique : il considérait le Cosmos, la vie et l'espèce humaine comme des œuvres divines. Vraisemblablement Teilhard ignorait que des croyances analogues sont attestées un peu partout dans le monde, chez les populations archaïques aussi bien que dans les cultures évoluées. C'est précisément cette expérience de la sacralité cosmique qui caractérise les innombrables religions dites « primitives » et « païennes ». J'ai consacré une partie de ma vie à l'étude de ces formes religieuses, archaïques et orientales. Je fus amplement récompensé lorsque j'ai réussi à comprendre l'unité fondamentale de l'esprit humain, telle qu'elle se laisse saisir dans les infinies créations religieuses, de l'âge de la pierre jusqu'à nos jours. En ce moment de notre histoire, caractérisé par la « planétarisation » de la culture, il me semble que l'histoire des religions est appelée à jouer un rôle privilégié : elle peut apporter une certaine confiance dans l'activité de l'esprit humain et même une certaine vision optimiste de l'avenir.

Vous avez également évoqué, Monsieur, mon effort pour mener de front le labeur de l'orientaliste et de l'historien des religions, et celui de l'écrivain. En effet, j'appartiens à une tradition culturelle qui n'accepte pas l'incompatibilité entre l'investigation scientifique et l'activité littéraire. Plusieurs grands savants roumains — Cantemir, Hasdeu, Iorga, Pârvan — ont été également des écrivains accomplis ; le plus illustre poète roumain — Mihail Eminesco — était aussi un philosophe original et un des plus érudits parmi ses contemporains. En ce qui me concerne, j'estime qu'il existe une analogie structurelle entre le travail scientifique

et l'imagination littéraire. Inutile de vous dire combien j'ai été heureux de lire cette déclaration du fameux physicien américain, G. Bronowski : « La démarche par laquelle on aboutit à un axiome nouveau, écrit-il, ne peut pas être mécanisée. C'est un jeu libre de l'esprit qui échappe aux processus logiques. C'est l'acte central de l'imagination scientifique. Un acte à tous points de vue pareil à un acte similaire en littérature. »

* * *

Peu de temps avant sa mort, on a dit de la princesse Marthe Bibesco qu'elle était le dernier témoin de l'avant-dernière Europe. En effet, elle avait connu le dernier Tsar et tous les souverains de l'Europe ; elle comptait parmi ses amis aussi bien le roi Ferdinand et la reine Marie de Roumanie, que la comtesse Anna de Noailles, Marcel Proust, Paul Claudel ou l'abbé Mugnier ; elle fréquentait non seulement les salons et les écrivains parisiens, mais aussi les hommes politiques et les grands chefs militaires, les artistes, les savants, les princes de l'Église, partout en Europe, en Angleterre et aux Etats-Unis. Cependant, Marthe Bibesco était beaucoup plus que « le dernier témoin de l'avant-dernière Europe ». Elle était plutôt un miroir de l'histoire — et pas seulement de l'histoire contemporaine. Dans ses veines coulait le sang roumain, français, grec, italien — et par un long effort d'anamnèse, elle s'était remémoré l'histoire de toutes les familles, de principautés et de peuples de l'Europe qui avaient partagé la créativité de ses ancêtres.

Marthe Bibesco a consacré les dernières trente années de sa vie à la préparation d'un ouvrage en plusieurs volumes, *La Nymphé Europe*. Elle confesse avoir reçu de ses ancêtres délégation d'écrire « la vie d'une idée à travers une famille, à la recherche de l'unité perdue, la poursuite de la Nymphé, mot qui en grec signifie la mariée ». Elle précise : « Mon champ visuel s'étendait devant moi : c'était l'Europe déchirée, divisée contre elle-même... » Or, c'est dans cette Europe déchirée que « les prévisions et les prophéties » de ses ancêtres l'avaient condamnée à vivre. Mais, ajoute la princesse Bibesco, « avant de témoigner, il fallait connaître ma genèse, mettre de l'ordre dans cette hérédité de désespérés qui pesait sur moi d'un poids presque insoutenable ». À une

autre occasion elle revient sur le caractère urgent de sa tâche : « Je tirais ma race d'une famille où tous et toutes avaient écrit et bâti, laissé des traces lisibles et visibles de leur passage sur la terre. C'était à moi de les déchiffrer — car cela ne se savait pas, ou ne se savait plus — dans l'immédiat où vit chaque génération » (*La Vie d'une Amitié*, t. 2, p. 23).

Lorsqu'elle s'est décidée à entreprendre ce travail gigantesque, Marthe Bibesco était déjà un auteur célèbre. Ses livres, en premier lieu *Isvor, le pays des saules*, *Le perroquet vert*, *Les huit Paradis*, *Catherine Paris*, *Portraits d'Epinal*, avaient emporté à la fois l'adhésion du public et l'admiration des critiques. C'est cette œuvre littéraire qui constitue le grand mérite de Marthe Bibesco et justifie sa situation dans l'histoire de la culture française moderne. J'ai choisi cependant d'insister sur un aspect moins connu, mais également important, de son œuvre, à savoir son interprétation de la tradition spirituelle européenne. Comme nous le verrons, la Princesse Bibesco a anticipé quelques découvertes de l'historiographie contemporaine, notamment la valeur inestimable des cultures populaires, et, pour oser un barbarisme, la fonction rédemptrice de l'historiographie européenne, en ce sens que toute vraie recherche historique aboutit à la conscience de l'unité culturelle et spirituelle de l'Europe.

C'est dans son livre *Isvor, le pays des saules*, publié en 1923, que Marthe Bibesco révèle la richesse et la profonde religiosité d'une civilisation archaïque, celle des paysans roumains. Quant à la fonction rédemptrice de l'historiographie européenne, il faudra attendre la publication des autres cinq ou six volumes de *La Nymphé Europe* pour en concevoir toutes les implications. Heureusement on dispose des trois gros volumes annotés de sa correspondance avec l'abbé Mugnier *La Vie d'une Amitié*, où la princesse Bibesco revient constamment sur la structure et l'intention de son *opus magnum*. C'est d'ailleurs dans cette admirable correspondance qu'on découvre la vraie personnalité de la princesse Bibesco dans toute sa complexité et que l'on saisit la valeur exemplaire de son destin. Car cette descendante de Byzance et d'un général napoléonien, cette catholique pratiquante élevée dans les traditions de l'Église orientale, cette riche princesse qui a vécu la moitié de sa vie parmi les pauvres et les paysans, cette

bilingue qui voulait apprendre toutes les langues parlées par ses ancêtres, et également celles de leurs adversaires — annonce en quelque sorte le modèle exemplaire d'une Européenne de l'avenir.

Évoquant plus tard la préparation et la rédaction de son livre sur la culture populaire roumaine, Marthe Bibesco écrit : « *Isvor* m'avait été inspiré par la vie quotidienne des villages, par les rites traditionnels observés dans leur existence millénaire par les paysans de ce domaine forestier de la montagne où j'étais venue vivre, pour toujours croyais-je alors, aussitôt après mon mariage. Ce livre était fait de notes que j'avais prises au jour le jour ; il ne contenait pas une seule histoire qui ne fût vraie, un seul épisode inventé. Tout ce qui s'y trouvait d'expérience m'était réellement arrivé ; je m'étais profondément attachée à ces gens, à cette nature où ils vivaient aussi singulièrement isolés dans le temps que je l'étais moi-même dans l'espace. Et j'aimais ce pays ; et ce peuple, que je venais de découvrir » (*La Vie d'une amitié*, t. 2, p. 72).

En fait, Marthe Bibesco venait de découvrir une très vieille civilisation rurale, avec ses racines dans le néolithique, mais enrichie par les apports culturels ultérieurs : les influences grecque, celte, romaine, slave. *Isvor* peut être comparé aux livres de certains anthropologues américains devenus des *best-seller* dans les dernières dix années. L'ouvrage présente la vie d'une société paysanne dans toute sa complexité et sa profondeur. Avec précision, délicatesse et intelligence, dans des pages qui n'ont rien perdu de leur fraîcheur, Marthe Bibesco évoque le cycle rituel d'un village roumain, les coutumes, les légendes et les travaux appropriés à chaque saison. Maintes fois elle est frappée par leur archaïsme. À propos d'un gâteau funéraire fait de blé cuit et de noix pilées dans du miel, Marthe Bibesco ajoute en note : « C'est la recette même donnée par Fustel de Coulanges, dans *La Cité Antique*, quand il parle du festin funèbre des Romains » (*Isvor*, I, p. 85). En fait, il s'agit d'un rituel plus ancien encore, attesté déjà dans la protohistoire égéenne.

Grâce à son guide et sa confidente, la vieille paysanne Outza, la princesse découvre les vestiges d'un culte immémorial et secret, rarement décrit par les ethnologues et les folkloristes. Je citerai un seul exemple ; celui de l'Empereur des Fourmis auquel

s'adressent les femmes afin d'obtenir de lui la protection pour leurs vaches. Les paysannes font le tour de toutes les fourmilières du pays, apportant du pain et du sel ; en s'agenouillant, elles lui disent : « Grand Empereur des Fourmis, nous te souhaitons le bonjour ! — Je suis venue chez toi pour t'apporter le pain et le sel. En échange, je te prie de m'écouter et de me venir en aide ! Toi, dont l'Empire s'étend par-delà les frontières des sept provinces, — toi, qui vas où tu veux aller, — sans t'inquiéter de savoir à qui les terres appartiennent — personne n'étant assez fort pour t'empêcher de courir où bon te semble — écoute ma prière et l'exauce ! Donne à ma petite vache Florica la manne répandue en abondance dans ton empire. — Que la douceur et la saveur des herbes passent de sa langue dans ses flancs, — de ses flancs dans son sein, — de son sein dans ma jatte. Amen ! » (*Isvor*, I, pp. 225-226).

En découvrant cet héritage de la préhistoire, en déchiffrant au jour le jour la vie profonde et secrète des paysans roumains, Marthe Bibesco ne doute plus de leurs possibilités créatrices. « Un temps viendra, écrit-elle, où l'on prêtera attention à ce peuple auquel on n'avait pas pris garde. De ce pays, passé sous silence, on entendra venir des chants et de la musique. Cette race naîtra, après mille ans d'existence, et l'on s'étonnera, comme d'un prodige, de savoir enfin tout ce qu'elle a su de la conscience universelle. Les réjouissances de ce peuple sont demeurées cachées ; ses malheurs n'ont point été célèbres. Personne n'a fait de livre sur sa mythologie. On n'a pas connu son histoire. Pourtant ces hommes ont eu, plus que d'autres, peut-être, le génie du mythe... » (*ibid.* I, 200).

« Comment ne pas aimer la Roumanie après *Isvor* ? », écrivait Rainer Maria Rilke à son traducteur roumain, Ion Pilat. Le poète était certainement fasciné par le destin de ce peuple qui conservait encore, en plein XX^e siècle, son héritage immémorial et sa mythologie, bien qu'il eût vécu pendant mille ans sous la terreur de l'histoire ; car l'histoire, dans cette partie de l'Europe, se limitait essentiellement aux invasions, aux guerres et aux ruines. Cependant, Marthe Bibesco avait deviné l'impuissance de cette terreur, vainement exercée contre un peuple qui, afin de survivre, avait décidé d'ignorer l'histoire, ou, comme s'exprime

un grand poète et philosophe roumain, Lucian Blaga, de la saboter. En effet, écrit l'auteur d'*Isvor*, ce pays « est dans toute son étendue une grande route, une voie d'accès, une marche immense par où l'humanité s'en est venue. J'aime cette terre pour sa longue mémoire et pour son usure patiente... Lit des peuples dont les flots se sont écoulés, boulevard désaffecté du monde ! » Mais, conclut-elle, « les migrations ont passé, on ne les entend plus. On n'entend que ces oiseaux légers qui font leur nid à même la terre et s'envolent de bas en haut » (II, p. 190).

C'est un passage clé de son livre ; c'est, en même temps, le centre secret de son œuvre. Dans un article qui lui fut particulièrement cher, Jérôme et Jean Tharaud écrivent : « Les amis de la princesse Bibesco disent qu'elle vit à la façon de la déesse Proserpine six mois sur terre, six mois dessous. Ils veulent dire par là qu'elle mène six mois de vie parisienne et que pendant six autres mois elle poursuit une existence mystérieuse, qu'ils n'imaginent pas très bien, sur ses terres de Roumanie. Le livre qu'elle publie aujourd'hui, *Isvor, le pays des saules*, va beaucoup les étonner, en leur faisant découvrir que ces longs mois où Proserpine disparaît à leur regard, sont les plus brillants de sa vie, et que, dans sa retraite, elle fréquente le plus beau monde : celui de la légende et de la rêverie populaire... » (cité dans *La vie d'une amitié*, II, p. 91).

La comparaison avec Proserpine était correcte. La princesse vivait six mois au centre même de l'histoire, et pendant les autres six mois elle partageait une culture populaire, création d'un peuple qui, pour reprendre l'expression de Lucian Blaga, avait saboté l'histoire. Or, Marthe Bibesco aimait passionnément l'histoire. Très jeune encore, elle avait écrit *Alexandre Asiatique, ou l'histoire du plus grand bonheur possible*. Qui plus est, dans son domaine forestier, elle avait découvert que de tous les grands noms du passé, les paysans ne se rappellent que celui d'Alexandre. « C'est de lui qu'on parle aux veillées, et sur les vastes routes, au temps des charrois nocturnes [...] C'est son histoire qu'on demande aux faiseurs de contes. Elle est toute l'Histoire pour eux qui ne se souviennent pas de la leur » (*Isvor*, II, 92).

Pourtant, cet Alexandre n'est pas le conquérant génial et énigmatique qui fascine les historiens depuis vingt-trois siècles, mais

un héros mythologique, et précisément le personnage central du roman *Alexandre de Macédoine*. Ce petit livre, rédigé à l'époque hellénistique, avait été traduit dans toutes les langues européennes et orientales, et avait circulé par la suite oralement dans toutes les cultures populaires. Au début du siècle, on n'avait pas encore réalisé que l'histoire connaissait deux Alexandre : le personnage réel, le Grand Conquérant, et le héros mythologique qui hantait encore l'imagination populaire, de la mer du Nord et de l'Atlantique jusqu'à l'océan Indien ; ce qui plus est, on n'avait pas encore compris que les deux Alexandre étaient également vrais. Si elle l'avait connu alors, Marthe Bibesco aurait particulièrement aimé ce détail : en pénétrant jusqu'au Pendjab, Alexandre non seulement avait anéanti deux Empires et nombre d'états-cités ; il avait également ouvert l'Inde aux influences européennes. Après lui, les communications entre l'Inde et l'Occident ne furent plus jamais complètement interrompues. Et pourtant, ni le nom d'Alexandre ni l'histoire de sa fabuleuse expédition n'ont été retenus par la mémoire collective indienne : aucun monument, aucune inscription, aucune mention dans les ouvrages rédigés en sanskrit ou dans les langues vernaculaires. Quelques siècles après l'invasion, le *Roman d'Alexandre* fut traduit, d'après la version persane, en plusieurs langues indiennes ; c'est grâce à ce récit légendaire que les Indiens ont appris la catastrophe qui, en 325 avant J.-C., avait radicalement changé leur destin historique. Tout comme les Roumains, les Indiens ont saboté l'Histoire ; ils ont oublié ou ignoré les personnages et les événements historiques ; car ils ne s'intéressaient qu'aux valeurs permanentes et aux significations trans-historiques.

On pourrait dire que dans son œuvre de maturité, Marthe Bibesco s'est efforcée de réunir, en les intégrant, ces deux perspectives : celle de l'histoire proprement dite, et celle de l'histoire exemplaire, création de la pensée mythique. Si elle avait récrit son livre sur Alexandre, elle aurait certainement utilisé l'énorme documentation accumulée dans le dernier quart du siècle, mais elle aurait essayé également de saisir les significations profondes révélées par la mythologie qui avait transfiguré le personnage historique du Macédonien en un demi-dieu, héros favori du folklore roumain.

De toute manière, Marthe Bibesco se rend de plus en plus compte de la complexité et du mystère de ce qu'on appelle, vaguement, l'Histoire (avec majuscule). D'une part, elle est persuadée que le sens et la direction de l'Histoire se laissent parfois saisir dans certains événements, même lorsqu'ils sont dépourvus d'éclat et d'une résonance immédiate ; d'autre part, elle sait que même les plus majestueux et les plus significatifs événements historiques se réduisent à néant si leur étude et leur compréhension ne ramènent pas l'homme à Dieu. Le 21 mars 1939 elle écrit, de Londres, à l'abbé Mugnier : « J'ai tout noté dans mon carnet, sur le vif, le soir même, comme vous m'avez appris à le faire, et j'ai recommencé d'écrire ce matin [...] Churchill hier soir, le col engoncé dans les dorures de son habit de cour, avait l'air d'un enfant fâché ou d'un clown [...] J'ai entendu ses paroles [...] qui furent dites dans l'intention d'être entendues, pendant l'entracte. Sa conclusion fut : ' *We shall have war. The British Empire will go bang... and I ... well, I feel twenty years younger* ' (' Nous aurons la guerre. L'Empire britannique volera en éclats ! Et moi, eh ! bien moi, je me sens de vingt ans plus jeune ' (*La Vie d'une Amitié*, t. 3, pp. 398-399). Marthe Bibesco avait saisi la gravité de ces quelques phrases : elle savait maintenant que l'Angleterre accepterait la guerre.

Mais pour la princesse Bibesco, déchiffrer la signification profonde des événements historiques constituait également un exercice spirituel, une méditation d'ordre religieux. Le 31 décembre 1925 elle avouait à l'abbé Mugnier sa passion pour tout ce qui se passe dans le monde : « Je suis ivre d'Histoire, et je voudrais partager avec vous cette ivresse, cette vanité des vanités, qui ramène à Dieu par le plus court chemin » (*ibid.*, II, p. 222). Comme Marthe Bibesco devait le comprendre quelques années plus tard, lorsqu'elle commençait la rédaction de *La Nymphe Europe*, ce chemin n'était certainement pas « le plus court ». Conçue comme une autre *Recherche du Temps perdu*, mais une *Recherche* sensiblement plus vaste, cette œuvre monumentale demandait un énorme effort d'anamnèse ; car, comme Proust dans son roman, la princesse Bibesco était à la fois le personnage principal et le narrateur de l'histoire de ses ancêtres. C'était elle, Marthe, qui se remémorait les drames, les victoires et les revers

éprouvés dans ses « incarnations » antérieures, en commençant avec sa première existence, dans une île égéenne, au XII^e siècle. Cependant, comme elle l'écrivait à l'abbé Mugnier le 28 mars 1935, l'évocation de son passé presque millénaire était divisée en tenant compte de la géographie et non de la chronologie. « Un volume pour chaque pays qui se trouve sur la carte de notre vieux continent », précisait-elle.

On ne peut que déplorer l'interruption de *La Nymphé Europe*. À en juger d'après sa correspondance, il est certain que la princesse Bibesco considérait *La Nymphé Europe* comme son livre le plus important, son *magnum opus*. En effet, l'œuvre non seulement s'impose par ses dimensions et par les perspectives qu'elle ouvre sur le passé de l'Europe mais elle impressionne par son caractère autobiographique et par sa ferveur spirituelle. En se remémorant toutes ses vies antérieures, c'est-à-dire les existences de tous ses ancêtres, dont elle se considérait l'héritière, — plus précisément le réceptacle où s'était recueillie la somme de leurs expériences, la mémoire de la race — Marthe Bibesco s'efforçait de déchiffrer la signification de ces destins. On imagine aisément son enthousiasme en découvrant que ses ancêtres avaient été engagés « au service d'une seule et même idée sous deux aspects différents, l'unité des Églises, l'unité perdue de l'Europe... » On comprend alors sa passion pour l'Histoire, et la raison pour laquelle elle accordait une fonction rédemptrice à la recherche historique. C'est par l'effort dépensé dans l'étude du passé et par la compréhension du sens profond des événements historiques qu'on acquiert, estimait Marthe Bibesco, la conscience de l'unité fondamentale d'une tradition ; en l'occurrence, la tradition européenne nourrie, aux cours des millénaires, à des sources multiples et complémentaires : orientales, méditerranéennes, romaines, celto-germaniques.

Mes chers Confrères,

Si l'on me permettait un jugement strictement personnel, je dirais que la princesse Bibesco avait réussi à comprendre un nombre considérable de valeurs spirituelles et de créations culturelles, et avait réussi en outre à saisir l'unité sous-jacente à

tant d'événements historiques, parce qu'elle avait vécu et longuement médité sa tradition chrétienne. C'est grâce à sa foi et à sa vie sacramentaire qu'elle avait compris le rôle de la religion pour l'individu et l'importance du christianisme pour la culture des peuples européens. On ne pouvait pas connaître la *vraie* Marthe Bibesco avant la publication de sa correspondance avec l'abbé Mugnier. Car, à cause surtout de ses succès mondains et littéraires, Marthe Bibesco a été comblée de faveurs, mais aussi enviée et furieusement calomniée. Ils étaient peu nombreux ceux qui, au temps où elle allait au bal avec Marcel Proust, soupçonnaient que la princesse nourrissait encore l'espoir de se retirer dans un monastère. C'est un des mérites de l'abbé Mugnier de l'avoir persuadée de rester dans le monde. Et c'est d'ailleurs à l'abbé Mugnier qu'elle dédia son livre préféré, *La Nymphe Europe*.

Je faisais allusion au destin exemplaire de la princesse Bibesco. En effet, elle, dont les racines plongeaient dans tant de pays, de cultures et de traditions chrétiennes parallèles, avait retrouvé, après l'avoir cherché toute sa vie, l'unité perdue de l'Europe et attendait le moment eschatologique de l'unité des Églises. Jeune encore, Marthe Bibesco s'était exclamée : « Rien ne pourra faire de moi une exilée en France !... » Mais, au crépuscule de sa vie elle avait fini par comprendre que nulle part elle n'était une exilée en Europe.

Le rôle de l'intelligence dans l'œuvre de Fernand Crommelynck

Communication de Mme Jeanine MOULIN
à la séance mensuelle du 12 février 1977

DES ESSAIS

Comprendre Crommelynck, c'est déceler le rôle que joue dans son œuvre l'intelligence.

Elle se manifeste notamment dans ses essais, ses interviews et ses articles.

Se penchant, par exemple, sur *Le Burlador*, il dit de son auteur, Suzanne Lilar, que : *Face à Don Juan, elle dresse Isabelle qu'il faudrait nommer Dona Juana et que celle-ci est une nouvelle héroïne de théâtre* (1). Lui seul en a reconnu le caractère androgyne, c'est-à-dire ce mélange de féminine affectivité et de virile lucidité qui fait d'elle la plus attrayante et la plus redoutable des amantes.

Autre preuve de perspicacité critique : son choix de dramaturges belges. Aux côtés de Suzanne Lilar, il citait, il y a plus de vingt ans : Ghelderode et Closson, Hugo Claus et Charles Bertin ; tous ont franchi à juste titre le mur de la renommée (2).

D'autre part, maintes réflexions dénotent son intelligence technique du théâtre.

1. *Spectateur*, 10 déc. 1946, p. 2.

2. O.R.T.F. *Théâtre français et Théâtre flamand de nationalité belge*, 25 juin 1955.

Enfant et neveu de comédiens, au courant, depuis l'adolescence, des ressources qu'offrent les planches, à certains moments de sa vie, acteur et directeur de troupes, Fernand Crommelynck a conçu son œuvre en homme de métier.

Tout autant qu'un Meyerhold, un Copeau ou un Hébertot, il tient compte des entrées et des sorties des artistes. Il connaît avec exactitude le rôle que peut jouer l'emplacement d'une porte, d'un accessoire ou d'un projecteur.

Il sait que Shakespeare donnait habituellement ses représentations *dans une cour d'auberge, c'est-à-dire une cour qui possédait une galerie et des étages* (1) sur lesquels se déroulaient les divers épisodes. Cette subdivision dont il s'est en partie inspiré, lui permet d'agrandir l'espace où se situe l'action.

Sans se priver du décor peint qui n'existait pas du temps du « grand Will », il tend à en réduire l'importance et à le simplifier. Le théâtre actuel a tort, a-t-il affirmé à différentes reprises, de recourir à toute occasion aux subterfuges et à la surabondance des objets. Cela fascine peut-être le spectateur, mais détourne son attention de l'essentiel.

C'est ainsi qu'on l'a vu s'insurger contre les procédés du cadavre qui grandit sur le plateau dans *Amédée ou comment s'en débarrasser* d'Ionesco et contre le tas de sable où s'enfonce peu à peu l'héroïne d'*Oh! les beaux jours!* de Beckett (2).

Pour lui, il n'existe pas de bons metteurs en scène. Quelques exceptions justifient cette règle : Stanislavsky qui se tenait très près des textes, Lugné-Poe qui organisait d'admirables lectures publiques avec les acteurs pour les initier aux œuvres dramatiques ou Pitoëff qui mit en valeur les répliques de *Hamlet* par de savants éclairages.

Crommelynck a raconté de façon aussi spirituelle que cinglante ses démêlés avec Gaston Baty qui surchargeait les tréteaux de quantité d'objets superflus, au point de dénaturer la signification de l'œuvre, si bien qu'il le surnomma le « cache-texte ».

1. R.T.B. *Entretien n° 3 de Fernand Crommelynck avec Jacques Philipplet*, 26 février 1953.

2. *La Table Ronde*, n° 220, mai 1966, pp. 28-30.

À l'issue d'une discussion au sujet de la première des *Amants puérils*, ce dernier se fâcha :

— *Mais, Monsieur, alors que fais-je ici, étant donné que mon nom sera sur l'affiche ?*

À quoi le dramaturge, imperturbable, lui rétorqua :

— *Monsieur, enlevez-le (1).*

De son point de vue, *un auteur doit être à la fois son propre metteur en scène et ses acteurs*. Au moment où il écrit, il doit s'introduire dans la peau des artistes pour mesurer leurs gestes et leurs pas d'après la longueur des répliques (2).

Lui-même n'était satisfait des représentations de ses pièces que lorsqu'il était seul responsable de toute l'équipe qui les interprétait : en 1916, au Théâtre Volant et en 1940, aux Galeries.

En ce qui a trait aux thèmes et à la création des personnages, l'auteur du *Cocu magnifique* se montre à la fois respectueux du patrimoine acquis et contestataire des idées reçues.

Dans son *Introduction à une étude des véritables valeurs françaises* (3), il dénonce notre époque individualiste qui recherche uniquement l'originalité à tout prix. Cette réaction finit par créer un nouveau conformisme. Autrefois, l'artiste imitait son père spirituel. Aujourd'hui, il s'efforce de ressembler au voisin, affichant, comme celui-ci, une prédilection pour le fortuit et pour l'irrationnel. Il en résulte des conventions tout aussi encombrantes que les autres.

C'est parce qu'il accepte l'apport du passé que Crommelynck a repris à son propre compte, tout en les modifiant entièrement, des types humains qu'avaient illustrés Shakespeare et Molière : le jaloux, l'avare ou les amoureux incompris. Sans oublier la série des valets et des confidents.

1. R.T.B. *Entretien n° 2 de Fernand Crommelynck avec Jacques Philipplet*, 26 février 1953.

2. O.R.T.F. *La crise actuelle du théâtre ne provient-elle pas des excès mêmes de la mise en scène ?* Débat entre Fernand Crommelynck, Jean Vilar, Béatrice Dussane, Gustave Cohen, Robert Kemp et Jean-Jacques Gautier, 19 mai 1947.

3. *Comoedia*, 12 juill. 1941, pp. 1-2.

Plutôt que de peindre des portraits, les dramaturges actuels préfèrent présenter des cas. Ce procédé, frappant dans l'immédiat, lui paraît sommaire. *Les accidents ne m'intéressent pas, non plus que les caractères exceptionnels.*

Ceux-ci offrent souvent prétexte à des développements scéniques destinés à surprendre plus qu'à élucider.

Faudra-t-il toujours répéter que l'art est dans le style et non dans la stylisation ? (1).

Son respect de l'ordre et de l'équilibre dans la façon de bâtir, je l'ai souligné au sujet de la plupart de ses œuvres. Un texte inédit, dédié à Gustave Téry, *Du Dénouement*, définit sa position à cet égard.

Il y reproche à cet écrivain de ne pas se soucier de l'issue d'une pièce.

Certains passages de cette réflexion, dont un fragment figure déjà dans sa *Lettre-Préface* au catalogue de l'exposition du peintre Leyden (2), auraient dû être remaniés. Tel autre, par contre, synthétise avec concision la manière dont Crommelynck a toujours conçu son travail :

Voici comme nous construisons nos drames : toutes nos scènes, de celle que nous nommons provisoirement la première jusqu'à celle que, provisoirement, nous nommons la dernière, une à une les disposerons comme les côtes d'une orange, jusqu'à recomposer le fruit parfait, pépins pressés vers le centre. Une fois toutes les fines cloisons convergentes l'une contre l'autre serrées, je vous défie de distinguer la première de la dernière. Ainsi vraiment compose en tournant la vie sans commencement ni fin, mais économe et soucieuse d'unité.

C'est donc un calculateur qui répartit judicieusement les faits dans l'espace et dans le temps en vue d'un équilibre qui conditionne la crédibilité de l'action.

Sa conception s'accompagne d'un *rythme qui entraîne le public* (3) dont il affirme ne pas pouvoir se passer.

1. *Les Nouvelles Littéraires*, 2 mai 1946.

2. Paris, Galerie Bernheim Jeune, 1929, s.p.

3. *La Table Ronde*, n° 220, mai 1966, p. 30.

Aussi violent que son amour de la tradition, sa haine du convenu et de la routine lui fait détester un certain art dramatique réactionnaire qui va de la fin du XIX^e siècle à son temps.

Sans faire pour autant l'apologie des auteurs étrangers qui, après la dernière guerre, ont semé l'inattendu et l'insolite sur les scènes parisiennes (1).

Le théâtre ne doit être ni celui du boulevard ni un miroir du « monde où l'on s'ennuie » voué à la disparition ni le reflet exclusif de la singularité. Il s'adressera à chaque spectateur en fonction de ses besoins et de ses capacités que Crommelynck est loin de sous-estimer.

Dans *Éloge au public*, il accorde en effet la priorité au jugement de celui-ci (2). Si le génie seul était capable de percevoir le génie, il y aurait belle lurette que les chefs-d'œuvre auraient sombré dans l'oubli. C'est donc bien ce public qui soutient ou rejette la comédie. C'est pour lui que Crommelynck doit se faire *médium*, apte à supputer toutes les réactions possibles.

En vérité, ses pièces sont conçues à divers niveaux. Elles sont faites pour des gens intelligents et cultivés. Mais pas uniquement pour eux.

Dans chacune d'elles il y a ce que j'appellerai un théâtre des apparences et un autre, sous-jacent, qui réclame un certain degré de perspicacité et de connaissances.

Point n'est besoin d'avoir subi un entraînement culturel intensif pour participer aux péripéties de Bruno, s'apitoyer sur le cauchemar qu'il vit, se réjouir de ce qu'il soit moqué, puis délaissé. L'intellectuel, lui, percevra au-delà de ces éléments la nouveauté du personnage par comparaison à tous les types d'Othello. Il méditera sur les limites de ce cas qui se situe entre vice et démence et se promettra de relire un texte dont la richesse verbale peut suggérer quantité de réflexions d'ordre psychologique ou linguistique. Aidons-le à classer celles-ci et à en élucider la signification.

1. *La Porte Ouverte*, avril 1946, p. 62.

2. *Paris-Soir*, 11 mai 1925, p. 1.

UNE THÉMATIQUE DU BIEN ET DU MAL

D'un nombre restreint de pièces de théâtre se dégage pourtant l'imposante variété de types humains qu'a fait ressortir cette étude. Réunissons-les en une galerie de portraits où éclate l'aptitude du peintre à scruter les consciences.

Des croquis au crayon tendre traduisent l'inconsistance et le romanesque des jeunes : Marie-Henriette et Walter (*Les Amants puérils*), réfugiés dans l'imaginaire et le songe, Gabriel et Patricia (*Une femme qu'a le cœur trop petit*) ou l'aveuglement du jeune amour qui se trouve sans se chercher et dont on se soucie peu de savoir à quoi il aboutit. Visages démunis face à l'incertitude et à l'incompréhension dont ils se sentent entourés.

C'est à la pointe sèche que le dramaturge dessine les semi-gredins : paillards, joueurs ou bons vivants (Muscar ou Falstaff, Xantus et Minna) ainsi que les filles un peu fortes en gueule, mais pas toujours riches en vertu (Ida ou La Faille). Il leur est indulgent et ne croit pas que menus péchés et furtifs larcins mènent à la déroute ou à l'anéantissement.

Il peut même en sortir un bien. Comment le docteur Constant parviendrait-il à amener son frère à résipiscence, s'il n'avait pour lui l'expérience de nombreuses aventures plus ou moins sentimentales ?

Les paysans de Crommelynck (Ludovicus ou Odilon) sont nantis d'une solide jugeotte du type « je te donne — je prends ». Leurs réactions sommaires, mais nettes de tout formalisme, les écartent rarement du plausible et du souhaitable.

Pour l'auteur de *Chaud et froid*, les dégâts proviennent surtout des intellectuellement faibles : filles stupides (Zulma ou Nancy) ou imbéciles prétentieux, qu'ils soient instituteurs, bourrés de sciences mal digérées (Bellemasse) ou édiles falots, avides de distinctions honorifiques. Pour Crommelynck, épris d'intelligence, la bêtise, mère des préjugés, est l'ennemie numéro un. D'elle naissent la tatillonne mesquinerie et la négation des droits de l'individu qui est à l'origine des dictatures. Ce n'est pas un hasard si ce sont trois cerveaux plus que moyens (poujadistes avant la lettre) qui, dans *Chaud et froid*, créent un régime totalitaire avec rassemblement autour d'une idée sans fondement.

La foule est d'ailleurs le reflet agrandi de ces mentalités frustes. À d'autres moments, elle apparaît toutefois comme un flux vital débordant de joie festive ou autre. Force d'auto-affirmation et de continuité dont les élans et les reculs demeurent imprévisibles. Crommelynck la dessine souvent d'une encre impitoyablement noire, avec de-ci de-là des éclaboussures de couleurs bruyantes.

L'auteur de *Léona* est un maître portraitiste de la femme dont il saisit toutes les attitudes possibles à tous les niveaux sociaux.

La lignée des servantes joue dans ce théâtre un rôle d'une étonnante complexité. Quasiment, de triste augure, est une de ces intransigeantes formées à dure école, telles qu'il en existait encore au début du siècle. Fidéline nourrit sa méchanceté au plus hérissé des dictons et à la cruauté imagée des croyances campagnardes. Elle est la sœur jumelle de La Voisine du *Marchand de regrets* et de l'indiscreète Gouvernante du manoir de *Carine*. Ce sont des vierges folles de fureur, de rancœur ou de raillerie que le dramaturge fixe au fusain ultra-sombre ! À quoi s'opposent les sages et les réconfortantes : la nourrice de Stella veillant sur sa mignonne ou Froumence au clair regard, emblèmes de compréhension et de compassion. Entre l'exécration et la débonnaire, se situe l'ambiguë en la personne d'une lesbienne (Alix, proche parente de Christine).

L'écrivain peint ces amazones en domestiques ou en confidentes pour marquer leur assujettissement à un penchant qui le déconcerte, mais qu'il est le premier dramaturge de langue française à avoir évoqué avec pareille puissance.

Mauvais génies, dieux lares du foyer ou physionomies équivoques, les bonnes de Crommelynck mettent en relief les vertus et les vices des protagonistes. Bienfaitantes ou non, elles sont environnées du mystère que leur confère l'indéterminé de leur condition. Sans liens réels avec la famille, mais en faisant partie, marginales, mais intégrées, intéressées à l'action de façon indirecte, mais en orientant le cours dans la mesure même où être hors du jeu leur donne du prestige, elles sont spectatrices d'une aventure qui n'est pas la leur et qu'elles dirigent parfois malgré elles.

Ce sont des forces maléfiques ou bénéfiques davantage que des personnes. Dotées le plus souvent d'un pouvoir étrange : c'est à Alix et non à sa patronne que l'on s'adresse au sujet d'un Dom que sa mort inattendue magnifie aux yeux de tous.

Les gouaches de cette galerie, ce sont les amoureuses (de l'hésitante Madeleine du *Sculpteur* à la Félie de *Chaud et froid*, en passant par l'Anne-Marie du *Marchand de regrets* et la princesse de Groulingen). Leur attrait naît de leur faiblesse face aux coups du sort dont elles sont victimes. Il s'agit de femmes-objets subjuguées par la force virile et protectrice de l'amant et non d'êtres à part entière ; leur beauté floue les apparente aux dames de Van Dongen. La grâce et la jeunesse sont leurs principaux atouts. À cet égard, elles se situent davantage dans les années vingt qu'à notre époque.

Stella affirme plus de personnalité que Madeleine ou Anne-Marie. Son sens du sacrifice et du rachat des fautes en fait une créature hors-format, voisine des saintes et des héroïnes. Jusqu'au moment où elle cède au robuste gaillard qui l'emporte dans une cahute et dont elle demeurera vraisemblablement la belle captive.

Carine domine ces visages par son indestructible attachement à l'équité. Elle n'accepte pas de compromis et meurt la première fois qu'elle en fait un, quand elle tente de sauvegarder un amour qu'elle sait désormais souillé.

L'aveu déjà cité du dramaturge — *Carina c'est moi* — montre toutefois que c'est de la volonté du couple que procède essentiellement l'attitude de *la jeune fille folle de son âme*. Sa limpidité et sa détermination la distinguent des autres amoureuses. Elle n'a pas leur délicatesse. Ce ne sont pas des tons pastel qui rendent ses traits, mais ceux des toiles à l'huile, à la fois lisses et contrastés. Même fermeté chez Balbine et Léona. Mais elles ne s'en servent que pour persister dans l'erreur.

Autres portraits à l'huile qu'il faut ajouter à ceux de ces deux ambitieuses : L'Antiquaire, Bruno et Hormidas. Ces cinq derniers héros figurent, on l'a vu, la colère, l'orgueil, la luxure, l'envie jalouse et l'avarice. Cinq des sept péchés capitaux !

Crommelynck les distingue des passions qu'il estime salutaires. Par exemple, l'amour qui *fait partie de la chair et du sang de tout homme*. Autre passion : le goût du jeu dans la mesure où il stimule

les activités mentales et constitue *la nourriture de l'intelligence* (1).

C'est quand il y a séquestration des êtres ou appropriation de ce qui est à eux que l'acte de possession devient fautive. Il ne répond plus à une nécessité vitale, mais à un excès de besoins dont l'assouvissement conduit inéluctablement à l'aliénation des libertés d'autrui. Bruno isole Stella, Pierre-Auguste enferme Azelle dans la solitude, Léona réduit Félicie à son pouvoir. Leurs vices anéantissent toute vie humaine qui les détourne de leur abusive démarche. Mais, en même temps, ils font du destructeur un solitaire douloureusement muré en sa nuit de déraison dont la mort seule peut le délivrer. Le pécheur se situe à l'opposé de Carine et de Frédéric que leur passion contente sans qu'elle nuise aux autres.

Entre cet enfer et ce paradis : le purgatoire des indécis ; le sculpteur Pascal ou l'apôtre Thalassin débattant sans cesse de leur idéal et de leurs tentations.

Tout agnostique que soit Crommelynck, son théâtre développe une éthique du bien et du mal à consonance chrétienne. N'ayant pu la rattacher à l'idée de Dieu, il l'a greffée sur un mythe de la pureté qui s'exprime tantôt à travers le souvenir de la petite Dagmar du cimetière de Laeken, tantôt à travers l'image de Carine, la jeune épouse blessée par la laideur du péché.

Avoir fait de cette morale la base de son théâtre sans paraître moralisant et avoir découvert les procédés techniques que nous allons analyser pour en fixer les divers aspects, indiquent à suffisance les dimensions d'une intelligence qu'il est impossible de prendre en défaut.

LE TRAGI-COMIQUE DÉNONCIATEUR

Au début de ce siècle, quand Crommelynck décide de se consacrer au théâtre, tous les genres le tentent. Il n'arrive pas à choisir.

Son sens de la drôlerie et de l'humour l'attire vers la comédie qui, en France, se meurt de sa belle mort. Ultimes soubresauts de la farce courtelinesque, cocasseries à répétitions d'un Tristan

1. *Le Carillon*, 1908, in *Textes inconnus et peu connus de Fernand Crommelynck*. Bruxelles, Académie Royale de langue et de littérature françaises, 1974, pp. 172 et 173.

Bernard qui galvaude son talent en composant sur commande, rien n'encourage à suivre une voie qui ne paraît pas se renouveler.

Alfred Jarry a donné, en 1896, le coup de gong d'une satire énorme. Mais la bourgeoisie qui y est visée n'a point réagi. Personne d'ailleurs n'en redemande.

Quoi qu'il en soit, le jeune Fernand commence par céder au plaisir d'écrire *Nous n'irons plus au bois* et *Chacun pour soi* qui tiennent à la fois du proverbe gai et des imbroglis dialogués à l'italienne.

La verve purement comique y apparaît sous sa première forme. Elle n'a pas dit son dernier mot et se fera entendre, en 1934, dans *Une Femme qu'a le cœur trop petit*.

Du côté du drame réaliste, aucun modèle non plus dont on puisse se prévaloir et encore moins s'exalter. Traversé de velléités didactiques, ce genre prolonge une vie factice qui ne peut faire illusion.

Porto-Riche n'aura pas, comme il l'avait espéré, *un nom dans l'histoire du cœur*. Pas plus que Maurice Donnay d'ailleurs. Et comment se passionner pour les faux problèmes de François de Curel dont *La Nouvelle Idole* (c'est-à-dire la science) donna l'impression de penser aux cerveaux engourdis d'une société oisive.

Grâce à l'élasticité et au dépouillement de son style, Henri Becque sera l'un des rares à survivre. Mais les autres !

Bataille et Bernstein, Lavedan et Hermant, autant de célébrités de ce temps qui reposent aujourd'hui à l'ombre d'un oubli dont on ne peut dire qu'il soit entièrement injuste.

Un seul nom s'élève au-dessus du commun des dramaturges : celui de Claudel qui scintille de toute l'opulence de son génie sur la voie d'une poésie du théâtre où s'engageront un jour un Giraudoux et un Cocteau.

En Belgique, le ton est donné par Maeterlinck, par l'atmosphère de mystère et de silence dont s'entourent ses dialogues. Comme l'observe Marcel Doisy, l'auteur de « *La Princesse Maleïne* » *devait donner beaucoup plus d'importance dans ses drames à ce que l'on ne dit pas qu'à ce que l'on dit* (1). Or, Crommelynck veut, tout au contraire, extérioriser les conflits.

1. *Le Théâtre français contemporain*. Bruxelles, Les Lettres latines, 1947, p. 242.

Ne le séduisent pas davantage les idées-force et les protagonistes hors mesure de Verhaeren. C'est la forme versifiée de l'auteur du *Cloître* qui l'attire et qu'il adopte dans ses premières œuvres. Le jeune écrivain commence par se chercher en vers. Il se trouvera en prose.

Dans *Le Sculpteur de masques*, l'éloquence de la poésie se substitue aux répliques éclairantes auxquelles le public est accoutumé. C'est pour cette raison que les physionomies paraissent encore floues. Par contre, l'apôtre Thalassin du *Chemin des conquêtes* vit davantage que Pascal, en dépit de la prosodie plus stricte que dans l'acte de 1906. À cet égard, la pièce inédite de 1908 représente une performance. Mais elle n'en marque pas moins un adieu aux armes poétiques.

La prose permettra à Crommelynck de progresser d'un crayon bien affûté dans la charge des visages qui se corseront de plus en plus de traits drôles, piquants ou acerbes.

On s'achemine insensiblement vers un procédé aux effets grossissants susceptible de fustiger les tares : la caricature.

Celle-ci prend toute son ampleur à partir des *Amants puérils*.

C'est à la manière de Goya que se rattache la cruelle figuration du ridicule, de la laideur morale ou de la décrépitude que l'écrivain fait ressortir. Il émince les lèvres hargneuses de Fideline, montre avec férocité la marche tremblottante du minable Cazou et désigne avec brutalité l'aspect linéaire des traits d'Élisabeth qui, jadis, s'arrondissaient en une chair colorée et pulpeuse.

L'évocation des faces déformées dont on ne saurait dire si elles se situent aux frontières du dénuement intérieur ou de la déraison, s'accompagne de plus en plus de la présence de masques dont on trouvera deux sortes dans ce théâtre : les visibles et les imaginés. Les premiers d'entre eux apparaissent dans les deux *Sculpteurs*.

Ils sont encore grossièrement taillés par un Pascal qui s'y débarrasse simplement des expressions tourmentées et tourmentantes de sa femme.

Viennent ensuite celui de Stella que le soupçon de Bruno rend affreux, celui que met le cocu imaginaire pour s'introduire dans le lit de son épouse, ou encore les dominos qui, dans *Carine*, dissimulent la lubricité des amours de hasard.

Tous témoignent d'une connaissance approfondie des dépravations et en accusent la hideur.

Mais le travesti de carton-pâte ou d'étoffe ne constitue qu'un des moyens dont se sert Crommelynck. Il existe des masques symboliques dont certains protagonistes portent la trace indélébile, même si le regard ne peut les percevoir.

Cette opinion corrobore le point de vue d'Yves Demont : le caractère *moral* que l'écrivain imprime au masque (1).

Or, ce dernier m'apparaît avant tout comme un procédé complexe et mobile dont on peut suivre la progressive apparition sur une physionomie.

Un menu fait (Bruno dévoilant le sein de Stella ou Léona rencontrant la maîtresse de Dom) suffit à révéler au héros le vice dont il est accablé et à le mettre en état de crise. Celle-ci s'installe et s'étend dans la conscience, puis monte à son plus haut degré de paroxysme. Là où le cocu apparaît à la fois hilare et désespéré, l'avare crispé de convoitise et mourant de rire sur son trône improvisé, l'orgueilleuse, souriant à ses soupirants et pleurant furieusement le mari qu'elle a sous-estimé de son vivant.

À ce moment exact, c'est l'empreinte du tragi-comique qui marque le pécheur et le dénonce aux yeux de tous. Elle n'est pas un objet perceptible, mais une sorte de masque métaphysique que la distorsion des traits burlesquement douloureux signale à l'attention. Ainsi se justifie pleinement l'épithète que Paul Werrie applique à l'œuvre entier : *un théâtre de l'invisible*.

Les purs (Gabriel et Patricia, Ludovicus et Froumence, Carine et Frédéric) n'ont rien à cacher. Ils ne portent donc pas ce masque dont Yves Demont dit que dans l'esprit du dramaturge il constitue *un écran qui intercepte la vérité et qui empêche la pensée réelle de l'un de parvenir jusqu'à l'autre* (2).

Plus embarrassant, le cas de Dom et de son double déguisement : celui du mari marqué d'indifférente froideur auquel succède celui de l'amant tout illuminé de tendre sollicitude et de rieuse fantaisie.

1. *Le Thème du masque dans l'œuvre théâtrale de Fernand Crommelynck*. Brussel, Vrije Universiteit Brussel. Romaanse Filologie, 1974-75, 114 p.

2. idem p. 2.

À la limite, le fait que l'époux de Léona ait été brusquement frappé de mort s'explique dans l'optique d'un moraliste. Seuls, les dieux peuvent changer de personnalité sans encombre.

Réel ou imaginaire, le masque hante l'esprit de l'auteur du *Cocu magnifique*. Comme l'observe Marcel Lobet, il l'aide à traduire l'idée de dissimulation qui est un des principaux ressorts d'une dramaturgie axée sur le mensonge (1).

C'est par cette obsession que Crommelynck s'apparente le plus aux artistes flamands, à Ghelderode, à Ensor ou au Frits Vanden Berghe grimaçant des « Masques » et de « L'Arbre en fleur ». Tous participent du même climat paroxystique. Celui-ci se manifeste aussi chez André Baillon et chez Henri Michaux, à travers le mélange de pathétique et de rire grinçant qui les rapproche.

Leur recherche de l'authenticité les entraîne à secouer les consciences ankylosées de manière à la fois douloureuse et cinglante.

Pleurer comme un enfant (*Emmenez-moi dans une caravelle...*) tout en se montrant sarcastique, sonder *L'Infini turbulent* pour en exalter la beauté tout en raillant l'ingénuité de l'amour qu'ils barbouillent de noir, ces attitudes-choc sont caractéristiques d'une partie de la littérature belge d'expression française (jusque et y compris le surréalisme à la Chavée et à la Marien).

La différence entre l'auteur de *Chaud et froid* et ceux de *En Sabots*, de *Sire Halewyn* ou de *Je suis né troué* n'en frappe pas moins. Ces derniers vécurent sauvagement fermés au monde, alors que lui est un extraverti, passionné par l'étude des réactions humaines et avide de contacts. Pour toutes ces raisons, sa révolte est moins anarchique que la leur, son goût du persiflage moins dévastateur, teintés l'une et l'autre, comme ils le sont, d'acquiescement devant l'inévitable.

Un autre point commun que celui du comique et de la cruauté mêlés l'unit encore aux écrivains que nous citons : l'intelligence dont on a relevé l'acuité tout au long de ce chapitre. Elle ne se développe pas, on s'en est rendu compte, au détriment du sens pictural que fait voir son œuvre, dessiné ou écrit. Pas plus qu'aux dépens de son sens poétique.

1. *Littérature de notre temps*. Bulletin Castermann, 1970, p. 59.

Modifications orthographiques et tolérances grammaticales

Communication de M. Joseph HANSE
à la séance mensuelle du 12 mars 1977

Avant de m'attarder aux « tolérances grammaticales ou orthographiques » récemment décrétées en France, je désire m'arrêter, en les distinguant bien des tolérances, aux modifications orthographiques décidées par l'Académie française en 1975. La liste vient d'en être donnée par M. Jean MISTLER, secrétaire perpétuel, dans *La banque des mots*, revue de terminologie française publiée par le Conseil international de la langue française aux Presses universitaires de France (n° 12, 1976, pp. 145-148).

MODIFICATIONS ORTHOGRAPHIQUES

Retenons le titre : *Liste de modifications orthographiques acceptées par l'Académie française sur proposition du Conseil international de la langue française et du Ministère de l'Éducation.*

Il faut rappeler que, le 29 novembre 1972, j'ai remis au ministre français de l'Éducation et à l'Académie française le rapport demandé au Conseil international de la langue française sur le projet de réforme de l'orthographe établi par M. René THIMONNIER.

J'en ai donné connaissance à notre Académie et il a paru dans notre Bulletin sous le titre *Pour une rationalisation de l'orthographe* (1972, nos 3-4, pp. 227-249).

Le Conseil international, favorable aux principes et aux intentions de M. Thimonnier, n'avait accepté d'examiner ses propositions, très originales, qu'à la condition de pouvoir les amender et

les compléter, tout en restant fidèle à leur ligne directrice : normaliser l'orthographe en corrigeant les exceptions aux séries graphiques.

Par exemple, écrire *charriot* (comme *charrette*, *charrue*), *combatif* (comme *battre*), *persiffler* (comme *siffler*), *cahutte* (comme *hutte*), etc., etc.

Nous proposons d'autre part certains principes pour l'accentuation de *e*, en nous conformant d'ailleurs à la prononciation ; nous demandions qu'on écrivît avec un accent aigu *asséner*, *bésicles*, *révolver*, *véto*, *référendum*, etc., et avec un accent grave *il espèrera*, *il cèdera*, *mèdecin*, *règlement*, *évènement*, *allègement*, *allègrement*, etc. Nous réclamions la suppression de l'accent circonflexe sur *i* ou *u* dans les adverbes en *-ment* qui le conservent. Nous proposons aussi l'unification au profit des formes en *-èle* et en *-ète* (*il appèle* comme *il pèle*, *il projète* comme *il achète*), dans les verbes en *-eler* et en *-eter* où les caprices de l'écriture sèment d'autant plus le désarroi que la prononciation ne fait aucune différence.

Nous proposons beaucoup d'autres normalisations encore. Par exemple, nous demandions la suppression des exceptions dans le pluriel des noms en *-ou* et de l'irrégularité dans la conjugaison de l'indicatif présent des verbes en *-soudre*.

Nous donnions une règle plus logique pour l'emploi du tréma et nous formulions des principes cohérents pour régler la présence ou l'absence du trait d'union dans les mots composés.

Ces quelques centaines de modifications, approuvées par l'ensemble des membres du Conseil international représentant toute la francophonie, n'altéraient guère, j'en faisais la preuve, la physionomie d'un texte courant, mais elles supprimaient un grand nombre d'anomalies et de pièges qui rebutaient les usagers, les maîtres et les élèves. Notre projet avait d'autre part l'avantage de rendre plus facile, comme le voulait M. Thimonier, l'enseignement de l'orthographe.

Le ministre a consulté l'Académie française. Celle-ci, en 1975, n'a malheureusement retenu que peu de chose de nos propositions, mais, annonçant d'autres réformes, elle a déclaré avoir choisi prudemment, « en un premier temps, un petit nombre de modifications rectifiant aux moindres frais certaines anomalies particulièrement choquantes ».

Avant d'en reproduire la liste, j'insiste sur la déclaration du secrétaire perpétuel : il s'agit de décisions qui « sont, d'ores et déjà, appliquées dans les textes préparant la nouvelle édition de notre dictionnaire ». Ces nouvelles graphies sont donc dès à présent correctes, officielles, à côté de celles qu'elles remplacent ou remplaceront et qui, également correctes encore pendant un certain temps, devront progressivement mourir sans violence.

1. On peut écrire désormais *bonhommie*, *boursouffler*, *boursoufflure*, *chausse-trappe*, *combattif*, *combattivité*, *cahutte*, *charriot*, *déciller*, *embattre*, *imbécilité*, *innommé*, *persiffler*, *persifflage*, *persifflueur*, *prud'homme*, *sottie*, *ventail*. Une seule graphie pour le pluriel *appâts*, pour les mots « fond, fonds, tréfonds » ; on recommandera *fond* pour « fond et fonds » et *tréfond* pour « tréfonds ». On écrira *relai* (comme *délai*), *cuisseau* (aussi bien pour « cuissot » que pour « cuisseau »), *levreau* (par analogie avec *lapereau*), *ognon*, *encognure*.

2. On unifiera les graphies *-èle* et *-ète* dans tous les verbes en *-eler* et en *-eter* devant une syllabe muette : *je harcèle*, *j'étiquête*, etc.

3. On accentuera conformément à la prononciation : *afflèterie*, *allègement*, *allègrement*, *empiètement*, *évènement*, *règlementaire*, *règlementairement*, *règlementation*, *règlementer* ; *asséner*, *bélitre*, *bésicles*, *chébec*, *démiurge*, *gélinotte*, *phylloxéra*, *recépage*, *recépée*, *recéper*, *sénéçon*, *sénescence*, *sénéstre*.

4. On placera le tréma sur la voyelle (*e*, *i*, *u*) qui doit être prononcée : *aigüe*, *ambigüe*, *ambigüité*, *cigüe*, *exigüe*, etc.

On écrira, pour lutter contre une prononciation défectueuse : *argüer*, *gagüire*, *mangüire*, *rongüire*, *vergüire*.

Nous allons voir que l'arrêté ministériel introduisant des tolérances au profit des élèves n'a tenu pour ainsi dire aucun compte de ces décisions qui méritaient pourtant d'être reprises comme de nouvelles normes simplifiées.

LA PORTÉE DES TOLÉRANCES

Le *Journal officiel* de la République française a publié le 9 février 1977 un arrêté, daté du 28 décembre 1976, du ministre

de l'Éducation, M. René Haby. Il remplace un arrêté similaire du 26 février 1901, signé du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Georges Leygues. Il s'en inspire très largement sans chercher assez à tenir compte de l'évolution de la langue qui, en 75 ans, a introduit non pas vraiment des tolérances mais un double usage dont il est nécessaire de faire bénéficier les élèves.

L'arrêté de M. Haby ne prétend pas modifier l'orthographe ni même, en principe, l'enseignement du français. Il prescrit seulement que, « dans les examens ou concours dépendant du ministère de l'éducation et sanctionnant les étapes de la scolarité élémentaire et de la scolarité secondaire, qu'il s'agisse ou non d'épreuves spéciales d'orthographe, il ne sera pas compté de fautes aux candidats dans les cas visés ci-dessous » : au total, une trentaine, numérotés. Régulièrement, pour chacun d'eux, on établit une opposition entre ce que veut l'usage, quand il n'est pas double, et la tolérance « dans tous les cas ».

Le ministre prend soin de dire que les règles qui précisent l'usage doivent continuer à être enseignées, tandis que les tolérances ne seront prises en considération que pour la correction des examens ou concours : « elles n'ont pas à être étudiées dans les classes et encore moins à se substituer aux connaissances grammaticales et orthographiques que l'enseignement du français doit s'attacher à développer ».

Que deviendront dans la pratique ces prescriptions importantes et très saines ?

Pensons d'abord au maître de français et à la position fautive ou absurde où il est placé dans la mesure où il applique les instructions ministérielles. Il ne peut enseigner que les règles et il devrait idéalement tenir secrètes les tolérances qui lui imposent d'accepter, au moment des examens, que l'élève transgresse les règles qu'on lui a enseignées. Lui est-il interdit de répondre aux questions que les élèves ne manqueront pas de lui poser sur les tolérances ?

Il y a plus grave : en dehors des cas où il n'y a pas de véritable tolérance parce que l'usage est double, l'arrêté ministériel destiné aux professeurs mais rendu public présente la plupart des règles comme arbitraires. Ou bien il les déclare subordonnées à l'inten-

tion toute subjective du locuteur, alors qu'elles sont le plus souvent fondées sur le sens et donc justifiées objectivement. Ou bien il affirme, avec toute l'autorité du *Journal officiel* mais en commentant des erreurs dans 85 % des énoncés, que « dans certains cas, ce sont les normes elles-mêmes qu'il serait difficile de justifier avec rigueur, tandis que les transgressions peuvent procéder d'un souci de cohérence analogique ou logique ».

Le professeur peut-il ne pas se sentir autorisé, ou même invité, en dépit de clauses de style, à faire état, dans son enseignement, des tolérances ainsi justifiées, à leur donner peut-être la primauté sur les règles, à enlever du moins à celles-ci leur caractère impératif ?

Quant à l'élève, même si le professeur, résistant au laxisme de notre époque et à celui d'un trop grand nombre de linguistes, s'abstient par extraordinaire de parler des tolérances, croit-on que l'école puisse les ignorer ? Nous ne sommes plus en 1901. N'a-t-on pas fait à ces tolérances assez de publicité pour que le public en connaisse, sinon tous les détails, au moins le principe libérateur ? Celui-ci sera d'autant plus dangereux qu'il apparaîtra comme plus vague et plus extensible.

Ce que l'élève, en toute hypothèse, retiendra trop souvent, c'est qu'il peut impunément, au moment des examens, braver les règles, se dispenser de les appliquer. Il est dangereux et néfaste de l'habituer à croire qu'« on admettra dans tous les cas » des licences que l'usage, non seulement littéraire mais commun, continue à proscrire. Ce qui est grave, c'est précisément cette bonne conscience abusivement donnée à l'élève qui ne tient plus compte des exigences du code.

Il est révélateur que *Les Nouvelles littéraires* du 17 février 1977 se soient empressées de profiter de cet arrêté ministériel pour attaquer, en une page entière, « les extraordinaires et sornois barrages que certains corps ou sous-corps plus ou moins constitués ont victorieusement opposés depuis toujours à toutes les réformes envisagées » et pour opposer « les infimes suppositoires orthographiques » de l'Académie française au décret de M. Haby, « inspiré par la sagesse et marqué au coin du bon sens ».

On voit la tendance : approuver ces tolérances parce qu'elles ébranlent l'édifice orthographique, parce qu'elles libèrent la langue, « fascisée par l'intransigeance des puristes » !

Or je crois qu'on peut être un chaud partisan de certaines réformes et en même temps un adversaire déclaré des tolérances ministérielles, qu'elles soient de 1901 ou de 1976.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE

Ce qui est en cause, c'est l'enseignement même du français et la formation des élèves.

L'enseignement doit tendre à assurer progressivement une maîtrise de la langue maternelle, écrite et parlée. J'insiste sur la progression. Il y a des difficultés qu'il ne faut pas aborder trop tôt mais que l'élève doit apprendre à vaincre, le moment venu. Ce n'est pas de tolérances opposées à l'usage que l'enfant et l'adolescent ont besoin, mais de vérité, de mesure, de compréhension, de sagesse et — pourquoi ne pas le dire ? — de rigueur.

Il y a tant de difficultés qui peuvent être éliminées par une information solide sur l'usage réel à ses divers niveaux et dans ses divers registres, par une distinction entre l'essentiel et l'accessoire, entre la correction du langage, utile à tous, et certaines subtilités ou finesses qui n'intéressent guère que l'écrivain !

S'il y a deux usages corrects, qu'on les enseigne, qu'on recommande éventuellement le plus rationnel, le plus simple ! Surtout, qu'on ne parle plus dans ce cas de « transgressions » ni de « fautes », ni donc de tolérances !

S'il s'agit de subtilités qui relèvent du style sans altérer la correction du langage, on peut se dispenser parfois de les enseigner et les faire sentir dans les textes où elles jouent un rôle non négligeable. Mais croit-on qu'il faille systématiquement renoncer à la définition des nuances ?

S'il y a une règle indiscutable, il faut l'enseigner, habituer les élèves à la respecter, même et surtout dans les examens. Mais que le professeur n'oublie jamais — et que le ministre lui rappelle — qu'un examen n'est pas un traquenard, qu'il y a des finesses ou des anomalies qui n'appartiennent pas à l'usage courant, que ce n'est pas sur des particularités exceptionnelles ou des chinoïseries accumulées à plaisir que l'enfant joue son échec ou sa réussite !

Si des règles sont arbitraires ou absurdes, comme certaines de celles qui concernent les participes passés et qui sont constam-

ment transgressées dans la langue parlée et dans beaucoup d'écrits, maintenues pourtant avec rigueur dans les grammaires et dans l'usage un peu soigné, il n'appartient pas à un ministre de les faire considérer comme nulles et non avenues dans les examens. Ce qui est une faute dans la vie quotidienne de l'école et de la société reste une faute, que l'élève, dans son intérêt même, doit apprendre à ne plus commettre.

Qu'on l'aide au maximum à surmonter ces difficultés! Qu'on lui apprenne à réfléchir, à se contrôler, à respecter sa langue, à ne jamais oublier que, comme tout autre moyen de communication, elle a ses exigences!

Si certaines de celles-ci sont abusives et sans utilité pour la langue, un ministre de l'éducation ne peut-il exercer une pression auprès de qui de droit pour qu'elles soient officiellement abrogées? Je sais que ce n'est pas facile. Je garde sur le cœur la déception que j'ai éprouvée quand j'ai vu le peu que l'Académie française retenait de notre projet de normalisation de l'orthographe. Mais enfin ce peu lui-même, annoncé comme une première mesure, nous montre que l'Académie est prête à envisager des réformes plus profondes, non des tolérances. Le ministre a-t-il fait tout ce qu'il fallait pour la convaincre? Le Conseil de l'enseignement général et technique a été consulté, mais quelle est son autorité dans le domaine qui nous préoccupe? Et quelle est sa compétence? On peut se poser la question lorsqu'on voit les erreurs de fait et non seulement de jugement qui sont nombreuses dans l'arrêté ministériel.

LES TROIS TYPES

Trois types de tolérances sont distingués.

Premier type: « l'usage admet deux possibilités sans distinguer entre elles des nuances appréciables de sens ». L'arrêté se borne à mentionner quelques-uns de ces cas, beaucoup trop peu à mon gré.

Il ne s'agit donc pas à proprement parler de « tolérances » comme dans les autres types. Un des torts de cette initiative ministérielle est qu'en dépit des précautions prises elle estompe la

distinction entre ce que l'usage admet déjà sans conteste et qui est accroché à un train de « tolérances », et les licences qui n'ont pour elles que l'autorité d'un ministre.

Il est d'autre part inévitable, mais non sans inconvénient, que, dans le raccourci d'un arrêté, les choses soient parfois simplifiées à l'extrême. Ainsi, lorsqu'à propos de *c'est* « suivi d'un nom (ou d'un pronom de la troisième personne) au pluriel » (n° 6), on déclare : « L'usage admet l'accord au pluriel ou au singulier ». Exemples : *Ce sont là de beaux résultats. C'est là de beaux résultats. — C'étaient ceux que nous attendions. C'était ceux que nous attendions.*

On aurait pu dire : Tout en hésitant davantage pour *c'est* que pour *c'était* devant un nom au pluriel, l'usage admet l'accord au pluriel ou au singulier.

Il ne fallait pas préciser davantage. Le professeur pourra, au moment opportun, faire observer que *c'est* est plus courant devant un pronom personnel que devant un nom au pluriel et que, dans ce dernier cas, bien qu'il soit correct, il passe souvent pour familier. Il est fréquent devant des noms au singulier : *C'est (ou ce sont) mon père et ma mère qui me l'ont dit.*

À propos de la concordance des temps (n° 7) et de l'emploi du subjonctif présent ou passé après un temps passé ou un conditionnel, on fait bien de se borner à dire qu'on l'admettra, tout en le rattachant à tort au troisième type. Le professeur aura cent fois l'occasion de faire observer que le subjonctif imparfait s'emploie de moins en moins dans la langue courante et que, comme le subjonctif plus-que-parfait, il ne survit guère qu'à certaines formes, où il ne s'impose plus jamais quand le sens est clair.

Deuxième type : « l'usage admet une dualité de tournures, mais distingue entre elles des nuances de sens » ; le locuteur choisit « selon ce qu'il veut faire entendre ou suggérer ». Il est fâcheux qu'après avoir parlé de sens on ramène tous ces cas à une intention. La tolérance permet à l'élève de ne pas avoir « la parfaite perception de tonalités parfois délicates de la pensée ou du style » et se traduit par « On admettra dans tous les cas ». C'est la série la plus riche à la fois en tolérances et en erreurs.

C'est bien l'intention qui permet de dire : *À mon approche, une bande de moineaux s'envola* ou *s'envolèrent* (n° 3). L'accord avec le

collectif ou avec son complément dépend de ce qu'on veut « faire entendre ou suggérer ». Il serait pourtant facile de montrer que parfois l'accord est déterminé plutôt par le sens et la vision même des choses que par l'intention.

D'autre part, si après un collectif suivi d'un complément au pluriel on accepte « l'un et l'autre accord dans tous les cas », on devra bon gré mal gré admettre des absurdités comme celle-ci : *La foule des curieux furent coupés en deux par le service d'ordre.*

Peut-on dire que c'est l'intention qui règle l'accord après *un des ... qui, un de ceux qui* (n° 5) ? Je reconnais qu'il y a beaucoup d'hésitation dans l'usage depuis l'époque classique. On nous donne l'exemple : « *La Belle au bois dormant* » est un des contes qui charment (ou qui charme) les enfants. C'est le sens et la logique, et non l'intention, qui expliquent la fréquence beaucoup plus grande du pluriel. C'est celui-ci qui méritait d'être recommandé. Mais on ne peut effacer la distinction indispensable de sens que fait l'usage et dont l'arrêté permettrait de s'affranchir : *Il répondit à un des juges qui l'interrogeaient. Il répondit à un des juges, qui l'interrogeait... — M. X est un de ceux qui ont conseillé le ministre. C'est un de vos condisciples qui vous représentera. Écrira-t-on : Un de ceux qui l'entourait ? Un de ceux qui protestait en grand nombre ?*

Autre exemple, n° 2 a : *Le père comme le fils mangeaient (ou mangeait) de bon appétit.* Je ne conteste pas la liberté du choix dans cette phrase, à cause du sens, non de l'intention. Un enfant comprend la différence, surtout lorsqu'elle est marquée par la ponctuation, entre une addition (*comme* étant assimilé à *et*) et une comparaison ou un accompagnement. Il conviendrait toutefois de préciser que, dans le cas où l'on n'accorde qu'avec un sujet, c'est avec le premier.

Plus étonnante, certes, est l'erreur commise en ce qui concerne *avoir l'air* (n° 23). On donne deux phrases : *Elle a l'air doux. Elle a l'air douce*, sans dire si *elle* représente une femme ou une poire. Or, personne ne dira qu'une poire a l'air doux ! L'arrêté ministériel se trompe lorsqu'il parle d'intention et il va beaucoup trop loin lorsqu'il admet « dans tous les cas » l'accord soit avec *air* soit avec le sujet du verbe *avoir*. On ne peut accorder l'adjectif ou le participe avec *air* que si *avoir l'air* peut signifier « avoir un air » :

Cette personne a l'air doucereux. Si le sens est « sembler, avoir l'air d'être », on accorde l'adjectif avec le sujet.

La tolérance supprime la nuance que fait Colette (*Œuvres complètes*, XIV, p. 111) : *Si je n'ai pas l'air fatigué, c'est que je ne suis pas très fatiguée.* On peut dire, assurément, qu'il y a là une finesse qui relève du style et qu'il suffit de signaler occasionnellement. Mais l'arrêté ministériel permettra de dire, contre toute logique, tout bon sens et tout usage : *Ces cerises ont l'air bon. Cette femme a l'air enceint.* Et aussi, ce qui est contraire à l'usage, quand *air* est suivi d'un complément : *Cette jeune fille a l'air discrète d'une petite pensionnaire!*

Sans introduire de tolérance, il suffit de bien distinguer les deux sens et de faire observer que, dans la plupart des cas, on accorde avec le sujet.

Troisième type : « La dernière catégorie est celle des expressions auxquelles la grammaire, dans son état actuel, impose des formes ou des accords strictement définis, sans qu'on doive nécessairement considérer tout manquement à ces normes comme l'indice d'une défaillance du jugement ; dans certains cas, ce sont les normes elles-mêmes qu'il serait difficile de justifier avec rigueur, tandis que les transgressions peuvent procéder d'un souci de cohérence analogique ou logique.

» Dans les rubriques qui illustrent ces cas, chaque exemple est constitué par une seule phrase, à l'intérieur de laquelle s'inscrit entre parenthèses la graphie qu'il est conseillé de ne pas sanctionner. Selon la nature de la question évoquée, le commentaire énonce simplement la tolérance ou l'explique en rappelant la règle. »

Observons qu'en dépit de ce « il est conseillé de ne pas sanctionner », la formule toujours reprise est : « on admettra ».

Ici encore on doit regretter plus d'une fois un manque de rigueur dans la façon dont l'usage est défini. Citons le n° 9 :

« Participe passé conjugué avec *être* dans une forme verbale ayant pour sujet *on* :

On est resté (restés) bons amis

L'usage veut que le participe passé se rapportant au pronom *on* se mette au masculin singulier.

On admettra que ce participe prenne la marque du genre et du nombre lorsqu'on désigne une femme ou plusieurs personnes. »

Or l'usage admet, sans avoir besoin de tolérance, que le participe soit au pluriel quand il s'agit manifestement de plusieurs personnes :

Et, s'étant salués, on se tourna le dos (Flaubert, *Madame Bovary*, Ed. Gothot-Mersch, Classiques Garnier, p. 157). *On est montés ensemble (...)* *On traverserait le plateau avant le jour et on serait beaucoup plus tranquilles* (B. Clavel, *La saison des loups*, pp. 99, 222). On voit que l'adjectif se met aussi au pluriel. Participe et adjectif sont d'autre part très régulièrement au féminin lorsqu'il s'agit clairement d'une personne féminine : *On n'est pas toujours jeune et belle* (Ac.). *Est-on consolée?* ou *Est-on toujours malheureuse?* demanderai-je à une petite fille.

Le ministre croit encore que la concordance des temps (n° 7) est soumise à des règles strictes. C'est pourquoi il la rattache au troisième type de tolérances. En fait il s'agit du premier type et c'est pourquoi j'en ai parlé plus haut.

Ailleurs, l'arrêté ministériel ne définit pas l'usage et se contente d'indiquer la tolérance. Par exemple, 17a : « Noms propres de personnes :

Les Dupont (Duponts). *Les Maréchal* (Maréchals).

On admettra que ces noms propres de personnes prennent la marque du pluriel. »

S'il m'appartenait de suggérer une tolérance raisonnable, je dirais plutôt, en tenant compte de l'usage :

« On admettra que ces noms propres restent toujours au singulier. » Il y a en effet une nette tendance de la langue dans ce sens ; c'est elle qu'il faudrait encourager ; la formule ministérielle la contrarie plutôt (voir plus loin, 17a).

TOLÉRANCES ORTHOGRAPHIQUES

La disposition typographique montre que c'est à ce troisième type que sont rattachées les tolérances purement orthographiques notées à la fin de l'arrêté (nos 30, 31, 32, 33).

On s'étonne que, tolérant l'alignement de *e, é, è* sur la prononciation (n^{os} 30 et 31), le ministre n'ait pas cru devoir citer les modifications admises — et non seulement tolérées — par l'Académie française. Il se montre là d'une timidité inexplicable. Il ne tient non plus aucun compte de ce que l'Académie a décidé pour le tréma ou pour les verbes en *-eler* et en *-eter*, mais il témoigne d'une audace dépassant toute demande ou toute prévision quand il supprime pratiquement tous les traits d'union et tous les accents circonflexes (n^{os} 32, 33). Il ne maintient les uns et les autres que pour éviter des confusions (*rôder/roder; petite-fille/petite fille*). En dehors de cela, il ne garde que le trait d'union placé « avant et après le *t* euphonique » (il faudrait dire : analogique) « intercalé à la troisième personne du singulier ». Il exige donc *viendra-t-il* mais il tolère *va t'en, donne m'en, diras tu*.

On permet donc aux élèves d'écrire : *ame, ane, crane, grace, qu'il chantat* (mais il faut écrire *qu'il vint*), *dome, pole, diplôme, fête, bête, protet, épître, plait il, nous dumes, couter; vingt sept, est ce vrai?, celui ci, dit on, fais le, penses tu?, une demie heure, des gardes barrière, des tourne disques, des abat jour, un coq à l'âne*.

Il faudrait sans nul doute introduire plus de logique, de cohérence dans l'emploi du trait d'union en français, mais en tenant compte de l'usage, des éléments de composition, du sens, de la conscience d'une composition. C'est dans cet esprit que le Conseil international avait fait des propositions au ministre. Il est certain que les tolérances de celui-ci, dans leur radicalisme, leur mépris de la logique et des tendances de l'usage, vont infiniment trop loin.

* * *

Voici, dans le texte officiel de l'Annexe jointe à l'arrêté, et avec leur n^o d'ordre, les tolérances ministérielles. Tout ce qui suit le commentaire encadré est mon propre commentaire, avec éventuellement un renvoi à un des trois types distingués plus haut.

I. — LE VERBE

1. Accord du verbe précédé de plusieurs sujets à peu près synonymes à la troisième personne du singulier juxtaposés :

La joie, l'allégresse s'empara (s'emparèrent) de tous les spectateurs.

L'usage veut que, dans ce cas, le verbe soit au singulier.
On admettra l'accord au pluriel.

Ce premier cas est rattaché au troisième type. C'est regrettable dans la mesure où l'arrêté ministériel a présenté cette série comme donnant des normes strictement définies mais parfois peu rationnelles.

Il est clair que, par son sens beaucoup plus fort, *allégresse* éclipse *joie* et que l'accord avec le dernier sujet est logique.

2. — 2a. Accord du verbe précédé de plusieurs sujets à la troisième personne du singulier unis par *comme*, *ainsi que* et autres locutions d'emploi équivalent :

Le père comme le fils mangeaient de bon appétit.

Le père comme le fils mangeait de bon appétit.

L'usage admet, selon l'intention, l'accord au pluriel ou au singulier.
On admettra l'un et l'autre accord dans tous les cas.

Sens et non intention. Voir plus haut : Deuxième type.

2b. Accord du verbe précédé de plusieurs sujets à la troisième personne du singulier unis par *ou* ou par *ni* :

Ni l'heure ni la saison ne conviennent pour cette excursion.

Ni l'heure ni la saison ne convient pour cette excursion.

L'usage admet, selon l'intention, l'accord au pluriel ou au singulier.
On admettra l'un et l'autre accord dans tous les cas.

Ce n'est pas l'intention qui détermine l'accord dans cet exemple, mais plutôt l'attention portée sur chacun des sujets (on met

alors le pluriel) ou sur l'ensemble qu'ils forment (on met alors le singulier).

Les deux accords sont permis par l'usage et il n'y a donc pas à introduire ici une « tolérance ». Il faudrait ajouter toutefois que le sens impose le singulier si les sujets s'excluent mutuellement : *C'est X ou Y qui sera nommé. Ni X ni Y ne sera élu président.*

3. Accord du verbe quand le sujet est un mot collectif accompagné d'un complément au pluriel :

À mon approche, une bande de moineaux s'envola.

À mon approche, une bande de moineaux s'envolèrent.

L'usage admet, selon l'intention, l'accord avec le mot collectif ou avec le complément.

On admettra l'un et l'autre accord dans tous les cas.

Voir plus haut : Deuxième type.

4. Accord du verbe quand le sujet est *plus d'un* accompagné ou non d'un complément au pluriel :

Plus d'un de ces hommes m'était inconnu.

Plus d'un de ces hommes m'étaient inconnus.

L'usage admet, selon l'intention, l'accord au pluriel ou au singulier.

On admettra l'un et l'autre accord dans tous les cas.

C'est un fait : on trouve chez des écrivains le pluriel après *plus d'un*. Il reste cependant exceptionnel. Affaire non d'intention mais de sens.

5. Accord du verbe précédé de *un des... qui, un de ceux que, une des... que, une de celles qui*, etc. :

La Belle au bois dormant est un des contes qui charment les enfants.

La Belle au bois dormant est un des contes qui charme les enfants.

L'usage admet, selon l'intention, l'accord au pluriel ou au singulier.

On admettra l'un et l'autre accord dans tous les cas.

Voir plus haut : Deuxième type.

6. Accord du présentatif *c'est* suivi d'un nom (ou d'un pronom de la troisième personne) au pluriel :

Ce sont là de beaux résultats.

C'est là de beaux résultats.

C'étaient ceux que nous attendions.

C'était ceux que nous attendions.

L'usage admet l'accord au pluriel ou au singulier.

Voir plus haut : Premier type.

7. Concordance des temps :

J'avais souhaité qu'il vînt (qu'il vienne) *sans tarder.*

Je ne pensais pas qu'il eût oublié (qu'il ait oublié) *le rendez-vous.*

J'aimerais qu'il fût (qu'il soit) *avec moi.*

J'aurais aimé qu'il eût été (qu'il ait été) *avec moi.*

Dans une proposition subordonnée au subjonctif dépendant d'une proposition dont le verbe est à un temps du passé ou au conditionnel, on admettra que le verbe de la subordonnée soit au présent quand la concordance stricte demanderait l'imparfait, au passé quand elle demanderait le plus-que-parfait.

C'est à tort que ceci est rattaché par l'arrêté ministériel au troisième type. L'usage n'impose pas strictement la concordance.

Voir plus haut : Premier type.

8. Participe présent et adjectif verbal suivis d'un complément d'objet indirect ou d'un complément circonstanciel :

La fillette, obéissant à sa mère, alla se coucher.
La fillette, obéissante à sa mère, alla se coucher.
J'ai recueilli cette chienne errant dans le quartier.
J'ai recueilli cette chienne errante dans le quartier.

L'usage admet que, selon l'intention, la forme en *-ant* puisse être employée sans accord comme forme du participe ou avec accord comme forme de l'adjectif qui lui correspond.

On admettra l'un et l'autre emploi dans tous les cas.

Affaire de sens et non d'intention. Le second exemple est bon : *errant* peut être saisi aussi bien comme exprimant une action momentanée en train de se faire que comme quelque chose de plus durable : *Des toits brillant au soleil* ou *brillants au soleil*.

Mais l'autre exemple est particulièrement mal choisi. On n'écrira jamais, si on a quelque bon sens : *La fillette, obéissante à sa mère, alla se coucher*. Il y a une nette différence, qu'il faut respecter, entre : *La fillette obéissante alla se coucher* (on exprime une qualité de la fillette) et *La fillette, obéissant à sa mère, alla se coucher* (on exprime une action qui se passe à un moment précis).

Prise à la lettre, la tolérance permet d'écrire : *Une décision tendante à la suppression des règles les plus élémentaires. Des discours plaisants à chacun.*

9. Participe passé conjugué avec *être* dans une forme verbale ayant pour sujet *on* :

On est resté (restés) bons amis.

L'usage veut que le participe passé se rapportant au pronom *on* se mette au masculin singulier.

On admettra que ce participe prenne la marque du genre et du nombre lorsque *on* désigne une femme ou plusieurs personnes.

Voir plus haut : Troisième type.

10. Participe passé conjugué avec *avoir* et suivi d'un infinitif :

Les musiciens que j'ai entendus (entendu) jouer.

Les airs que j'ai entendu (entendus) jouer.

L'usage veut que le participe s'accorde lorsque le complément d'objet direct se rapporte à la forme conjuguée et qu'il reste invariable lorsque le complément d'objet direct se rapporte à l'infinitif.

On admettra l'absence d'accord dans le premier cas. On admettra l'accord dans le second, sauf en ce qui concerne le participe passé du verbe *faire*.

Cette règle est souvent transgressée, même par de bons écrivains. Elle est d'ailleurs artificielle. Il faudrait donc la réformer au lieu de la faire bénéficier de tolérances qui peuvent conduire à généraliser l'accord ou l'invariabilité. Il faut surtout regretter qu'on favorise le contresens de l'accord en laissant écrire : *Les airs que j'ai entendus jouer* !

On ne troublerait pas la communication et on n'appauvrirait pas la langue en revenant à l'usage de Malherbe et de Vaugelas : invariabilité du participe suivi d'un infinitif.

11. Accord du participe passé conjugué avec *avoir* dans une forme verbale précédée de *en* complément de cette forme verbale :

J'ai laissé sur l'arbre plus de cerises que je n'en ai cueilli.

J'ai laissé sur l'arbre plus de cerises que je n'en ai cueillies.

L'usage admet l'un et l'autre accord.

Il est peut-être un peu excessif de déclarer que l'usage admet l'un et l'autre accord. Mais il y a une telle hésitation, même chez de très bons écrivains, qu'on peut dire que la règle ne s'impose pas ; elle ne s'imposait d'ailleurs pas non plus au XVII^e siècle. On devrait recommander non pas « l'un et l'autre accord », mais l'invariabilité dans tous les cas.

12. Participe passé des verbes tels que : *coûter, valoir, courir, vivre*, etc., lorsque ce participe est placé après un complément :

Je ne parle pas des sommes que ces travaux m'ont coûté (coûtées).

J'oublierai vite les peines que ce travail m'a coûtées (coûté).

L'usage admet que ces verbes normalement intransitifs (sans accord du participe passé) puissent s'employer transitivement (avec accord) dans certains cas.

On admettra l'un et l'autre emploi dans tous les cas.

Article particulièrement discutable. Il faut distinguer. L'emploi intransitif et l'invariabilité de ces participes ne sont jamais contestés au sens propre. Ce qui l'est, à des degrés variables, c'est l'accord dans leur emploi transitif.

Coûter est toujours invariable au sens propre (*Les trois mille francs que cela m'a coûté*). C'est son emploi transitif, entraînant l'accord, qui est discuté. L'Académie écrivait autrefois: *Les efforts que ce travail m'a coûté*. Et Littré: *Les pleurs que la mort de cet enfant a coûté à sa mère*. On pourrait, en profitant des hésitations des grammairiens et des écrivains comme de l'usage courant, préconiser la liberté non de faire l'accord dans tous les cas, mais de laisser toujours *coûté* invariable.

La distinction entre les deux emplois est mieux sentie couramment pour *valoir* et plus encore pour *vivre* et *courir*. Les tolérances ministérielles sont abusives dans la mesure où elles permettent d'écrire, notamment: *Les lettres que mon article m'a valu*. *Sa foi, il l'a courageusement vécu*. *Les trois heures que ce cheval a courus*. *Les dangers qu'il a couru*. Croit-on vraiment que la distinction entre l'emploi transitif et l'emploi intransitif de ces verbes dépasse l'entendement d'un adolescent?

Autre reproche. L'arrêté ministériel, en ajoutant un *etc.* après ces quatre verbes, permet de leur en assimiler d'autres employés tantôt intransitivement, tantôt transitivement, sans que la langue hésite à faire cette distinction. Le professeur ne se croira peut-être plus autorisé à considérer comme fautives les phrases suivantes où le participe doit varier: *Les terrains que le géomètre a mesuré*. *Les marchandises que nous avons pesé*. *La voiture qu'on a sorti*. *Les malles qu'on a descendu*. *La rue que j'ai habité*.

13. Participes et locutions tels que *compris* (*y compris, non compris*), *excepté, ôté, étant donné, ci-inclus, ci-joint*:

13a. *Compris* (*y compris, non compris*), *excepté, ôté*:

J'aime tous les sports, excepté la boxe (exceptée la boxe).

J'aime tous les sports, la boxe exceptée (la boxe excepté).

L'usage veut que ces participes et locutions restent invariables quand ils sont placés avant le nom avec lequel ils sont en relation et qu'ils varient quand ils sont placés après le nom.

On admettra l'accord dans le premier cas et l'absence d'accord dans le second.

On doit donc tolérer, malgré l'usage: *exceptée la boxe* et *la boxe excepté*. L'usage n'hésite que pour un participe qui n'est pas cité: *passé*, qu'on fait assez souvent varier devant le nom. Autre participe non cité: *fini*, qui, employé seul, s'accorde le plus souvent devant le nom.

13b. *Étant donné*:

Étant données les circonstances...

Étant donné les circonstances...

L'usage admet l'accord aussi bien que l'absence d'accord.

Nous revenons ici au premier type: double usage.

13c. *Ci-inclus, ci-joint*:

Ci-inclus (ci-incluse) *la pièce demandée*.

Vous trouverez ci-inclus (ci-incluse) *copie de la pièce demandée*.

Vous trouverez cette lettre ci-incluse.

Vous trouverez cette lettre ci-inclus.

L'usage veut que *ci-inclus*, *ci-joint* soient :
invariables en tête d'une phrase ou s'ils précèdent
un nom sans déterminant ;
variables ou invariables, selon l'intention, dans les
autres cas.
On admettra l'accord ou l'absence d'accord dans
tous les cas.

Ce qui est vrai, c'est que l'usage tend très nettement à faire de *ci-joint* et *ci-inclus* des adverbes quand ils sont devant le nom, que celui-ci soit ou non précédé d'un article, d'un démonstratif ou d'un possessif. Une précision de ce genre vaudrait cent fois mieux qu'une tolérance abusive telle que « l'accord ou l'absence d'accord dans tous les cas ».

II. — LE NOM

14. Liberté du nombre.

14a :

De la gelée de groseille.

De la gelée de groseilles.

Des pommiers en fleur.

Des pommiers en fleurs.

L'usage admet le singulier et le pluriel.

Il y a longtemps que cela est admis.

14b :

Ils ont ôté leur chapeau.

Ils ont ôté leurs chapeaux.

L'usage admet, selon l'intention, le singulier et le pluriel.

On admettra l'un et l'autre nombre dans tous les cas.

Il ne s'agit pas proprement d'intention, mais de l'attention portée soit à la pluralité, soit au sens distributif. L'usage laisse incontestablement le choix dans l'exemple cité et dans la plupart des cas. Mais, à cause de la réciprocité, on n'écrira pas : *Ils ont comparé leur écriture. Ils ont échangé leur chapeau*, en laissant le complément au singulier.

15. Double genre :

Instruits (instruites) *par l'expérience, les vieilles gens sont très prudents* (prudentes) : *ils* (elles) *ont vu trop de choses*.

L'usage donne au mot *gens* le genre masculin, sauf dans des expressions telles que : *les bonnes gens, les vieilles gens, les petites gens*.

Lorsqu'un adjectif ou un participe se rapporte à l'une de ces expressions ou lorsqu'un pronom la reprend, on admettra que cet adjectif, ce participe, ce pronom soient, eux aussi, au féminin.

Mauvaise définition de l'usage. Il fallait dire : « L'usage donne au mot *gens* le genre masculin. Toutefois il demande qu'on mette au féminin tous les adjectifs placés avant lui autrement que par inversion, lorsqu'il est immédiatement précédé d'un adjectif dont la forme féminine diffère de la forme masculine. Il hésite un peu sur le genre du pronom qui reprend *gens*. Il laisse toujours *gens* au masculin quand il est accompagné de la préposition *de* et d'un nom qui désigne une profession, une qualité, un état. »

Il fallait en effet ne pas réserver la remarque à des expressions « telles que » : *les bonnes gens, les vieilles gens, les petites gens* ; on doit mettre à part celles du type *gens de lettres*.

Cela étant précisé, il faut reconnaître que cette règle est ridicule, lorsqu'elle fait passer du féminin au masculin.

16. Noms masculins de titres ou de professions appliqués à des femmes :

Le français nous est enseigné par une dame. Nous aimons beaucoup ce professeur. Mais il (elle) *va nous quitter*.

Précédés ou non de *Madame*, ces noms conservent le genre masculin ainsi que leurs déterminants et les adjectifs qui les accompagnent.

Quand ils sont repris par un pronom, on admettra pour ce pronom le genre féminin.

Au lieu d'être rattaché au troisième type, ceci devrait l'être au premier : l'usage admet que le pronom soit au féminin.

17. Pluriel des noms :

17a. Noms propres de personnes :

Les Dupont (Duponts). *Les Maréchal* (Maréchals).

On admettra que les noms propres de personnes prennent la marque du pluriel.

Voir plus haut : Troisième type. Devant les hésitations de l'usage et le caprice des règles, on peut déjà considérer que l'invariabilité est correcte dans les noms propres de personnes. Il n'y aurait plus qu'à l'étendre aux noms de personnes de certaines familles anciennes : les Horaces et les Curiaces ou les Condés ou les Tudors seraient-ils déconsidérés si on les traitait grammaticalement comme les Dupont ?

17b. Noms empruntés à d'autres langues :

Des maxima (des maximums). *Des sandwiches* (des sandwicks).

On admettra que, dans tous les cas, le pluriel de ces noms soit formé selon la règle générale du français.

Rattaché par erreur au troisième type. L'usage admet déjà sans hésiter (premier type) ces pluriels à la française.

III. — L'ARTICLE

18. Article devant *plus, moins, mieux*.

Les idées qui paraissent les plus justes sont souvent discutables.

Les idées qui paraissent le plus justes sont souvent discutables.

Dans les groupes formés d'un article défini suivi de *plus, moins, mieux* et d'un adjectif ou d'un participe, l'usage admet que, selon l'intention, l'article varie ou reste invariable.

On admettra que l'article varie ou reste invariable dans tous les cas.

Il ne s'agit pas d'intention mais de sens : on compare plusieurs choses (ou êtres) ou divers états d'une même chose, d'un même être. Ceci devrait se rattacher au troisième type, car la règle — toujours théoriquement valable — est absurde et inutile. Heureusement elle est assez transgressée dans l'usage courant et par quelques écrivains modernes (les classiques ne s'en préoccupaient pas) pour qu'on cesse de faire cette distinction, aussi bien d'ailleurs au féminin singulier qu'au pluriel. Il y aurait lieu de considérer comme correct l'accord de l'article dans tous les cas où *le plus, le moins, le mieux* déterminent un adjectif ou un participe employé adjectivement : *Les idées qui paraissent les plus justes. Les points où la citadelle est la plus battue en brèche* (A. Thérive). *C'est en hiver que ces jardins sont les plus beaux* (E. Henriot). *Dans les temps qu'elle se trouvait la plus heureuse* (Bossuet).

N.B. On regrette que l'arrêté ministériel n'ait retenu que ce cas pour l'article. Il y en avait d'autres où il était utile de rappeler les hésitations et le double usage du français d'aujourd'hui.

IV. — L'ADJECTIF NUMÉRAL

19. *Vingt et cent* :

Quatre-vingt-dix (quatre vingts dix) *ans*.

Six cent trente-quatre (six cents trente quatre) *hommes*.
En mil neuf cent soixante-dix-sept (mille neuf cents soixante dix sept).

On admettra que *vingt* et *cent*, précédés d'un adjectif numéral à valeur de multiplicateur, prennent la marque du pluriel même lorsqu'ils sont suivis d'un autre adjectif numéral.

Dans la désignation d'un millésime, on admettra la graphie *mille* dans tous les cas.

N. B. — L'usage place un trait d'union entre les éléments d'un adjectif numéral qui forment un ensemble inférieur à cent.

On admettra l'omission du trait d'union.

Bon exemple pour illustrer le troisième type : règle stricte et arbitraire qu'il faudrait tâcher de faire modifier. Avant le XVIII^e siècle, *vingt* et *cent* variaient ordinairement quand ils étaient multipliés, même s'ils étaient suivis d'un autre nombre. Quant à *mille* et à *mil*, ils se faisaient concurrence au singulier comme au pluriel.

N. B. Pour le trait d'union, voir plus haut : Tolérances orthographiques. Au lieu de le supprimer, il serait plus logique de l'admettre entre toutes les parties de l'ensemble, même avant et après *cent* ou *mille*. L'Académie elle-même écrit d'ailleurs : *La dix-millionième partie*. Et Littré : *le numéro quatre-centième ; les deux cent-troisièmes*.

La règle reste stricte et l'hésitation est faible, il faut le reconnaître.

V. — L'ADJECTIF QUALIFICATIF

20. *Nu, demi* précédant un nom :

Elle courait nu-pieds (nus pieds).

Une demi-heure (demie heure) *s'écoula*.

L'usage veut que *nu*, *demi* restent invariables quand ils précèdent un nom auquel ils sont reliés par un trait d'union.

On admettra l'accord.

Ceci est très mal formulé. Que devient l'énonciation de l'usage si l'on tolère (cf. 33) la suppression du trait d'union? Ce qu'il faudrait dire, c'est : *Nu* et *demi* restent invariables quand ils précèdent immédiatement le nom et ils s'y joignent alors par un trait d'union (excepté dans *la nue propriété*). La règle est arbitraire, mais elle est généralement suivie ; elle est facile à enseigner et à retenir, en attendant qu'elle soit réformée.

21. Pluriel de *grand-mère*, *grand-tante*, etc. :

Des grand-mères.

Des grands-mères.

L'usage admet l'une et l'autre graphie.

Lorsque l'Académie a changé, en 1932, l'orthographe de *grand-mère*, elle a laissé subsister un doute sur le pluriel. On écrivait régulièrement : *des grand-mères*. On devrait sans doute logiquement écrire : *des grands-mères*, mais l'usage hésite et *des grand-mères* n'est pas rare.

22. *Se faire fort* de... :

Elles se font fort (fortes) de réussir.

On admettra l'accord de l'adjectif.

L'archaïsme de l'invariabilité de *fort* dans *se faire fort* de indignait déjà Littré. La règle subsiste cependant, mais une certaine hésitation de l'usage devrait autoriser l'accord de l'adjectif.

23. *Avoir l'air* :

Elle a l'air doux.

Elle a l'air douce.

L'usage admet que, selon l'intention, l'adjectif s'accorde avec le mot *air* ou avec le sujet du verbe *avoir*.

On admettra l'un et l'autre accord dans tous les cas.

Voir plus haut : Deuxième type.

VI. — LES INDÉFINIS

24. *L'un et l'autre* :

24a. *L'un et l'autre* employé comme adjectif :

1. *J'ai consulté l'un et l'autre* document.

J'ai consulté l'un et l'autre documents.

2. *L'un et l'autre* document m'a paru intéressant.

L'un et l'autre document m'ont paru intéressants.

1. L'usage admet que, selon l'intention, le nom précédé de *l'un et l'autre* se mette au singulier ou au pluriel.

On admettra l'un et l'autre nombre dans tous les cas.

2. Avec le nom au singulier, l'usage admet que le verbe se mette au singulier ou au pluriel.

1. Il ne s'agit pas d'intention. Si l'on emploie le pluriel, c'est que l'expression fait penser à une pluralité. Le singulier est beaucoup plus fréquent à cause du voisinage de *l'autre*. On a le choix.

2. L'usage, en effet hésitant, laisse le choix.

24b. *L'un et l'autre* employé comme pronom :

L'un et l'autre se taisait.

L'un et l'autre se taisaient.

L'usage admet que, selon l'intention, le verbe précédé de *l'un et l'autre* employé comme pronom se mette au singulier ou au pluriel.

On admettra l'un et l'autre nombre dans tous les cas.

Ce n'est pas l'intention, c'est l'usage qui hésite, depuis longtemps. L'idée de pluralité devrait l'emporter logiquement, mais on pense aussi à la disjonction.

25. *L'un ou l'autre, ni l'un ni l'autre :*

25a. *L'un ou l'autre, ni l'un ni l'autre* employés comme adjectifs :

L'un ou l'autre projet me convient.

L'un ou l'autre projet me conviennent.

Ni l'une ni l'autre idée ne m'inquiète.

Ni l'une ni l'autre idée ne m'inquiètent.

L'usage veut que le nom précédé de *l'un ou l'autre* ou de *ni l'un ni l'autre* se mette au singulier ; il admet que, selon l'intention, le verbe se mette au singulier ou au pluriel.

On admettra, pour le verbe, l'un et l'autre accord dans tous les cas.

Ici encore, ce n'est pas l'intention mais l'usage et cette fois la possibilité d'un sens conjonctif ou disjonctif qui laissent le choix.

On doit dire, parce qu'il y a exclusion d'un des sujets (cf. 2b) :
L'un ou l'autre projet sera classé premier.

25b. *L'un ou l'autre, ni l'un ni l'autre* employés comme pronoms :

De ces deux projets, l'un ou l'autre me convient.

De ces deux projets, l'un ou l'autre me conviennent.

De ces deux idées, ni l'une ni l'autre ne m'inquiète.

De ces deux idées, ni l'une ni l'autre ne m'inquiètent.

L'usage admet que, selon l'intention, le verbe précédé de *l'un ou l'autre* ou de *ni l'un ni l'autre* employés comme pronoms se mette au singulier ou au pluriel.

On admettra l'un et l'autre nombre dans tous les cas.

Même remarque que ci-dessus (25a).

26. *Chacun* :

Remets ces livres chacun à sa place.

Remets ces livres chacun à leur place.

Lorsque *chacun*, reprenant un nom (ou un pronom de la troisième personne) au pluriel, est suivi d'un possessif, l'usage admet que, selon l'intention, le possessif renvoie à *chacun* ou au mot repris par *chacun*.

On admettra l'un et l'autre tour dans tous les cas.

S'agit-il vraiment d'intention? On exprime la pluralité ou l'idée distributive. L'usage hésite.

Mais à la deuxième personne, quand *chacun* renvoie au sujet, on ne dira pas, en dépit de la tolérance ministérielle: *Retournez chacun à sa place*. On doit dire et on dit: *Retournez chacun à votre place*.

L'usage impose aussi *son, sa, ses* si *chacun* est en rapport avec un participe présent s'appliquant à une troisième personne: *On ne les comprenait plus, chacun parlant sa langue*.

VII. — « MÊME » et « TOUT »

27. *Même* :

Dans les fables, les bêtes mêmes parlent.

Dans les fables, les bêtes même parlent.

Après un nom ou un pronom au pluriel, l'usage admet que *même*, selon l'intention, prenne ou non l'accord.

On admettra l'une ou l'autre graphie dans tous les cas.

C'est le sens, et non l'intention, qui fait de *même* un adjectif ou un adverbe. Il peut être l'un ou l'autre dans l'exemple cité, mais il est intolérable de partir de là pour admettre « l'une ou l'autre graphie dans tous les cas » et permettre d'écrire, par exemple : *Ils l'ont fait eux même.*

28. *Tout* :

28a. *Les proverbes sont de tout temps et de tout pays.*
Les proverbes sont de tous temps et de tous pays.

L'usage admet, selon l'intention, le singulier ou le pluriel.

Ce n'est pas l'intention, mais le sens distributif ou collectif qui règle l'accord et entraîne le double usage.

28b. *Elle est toute (tout) à sa lecture.*

Dans l'expression *être tout à...*, on admettra que *tout*, se rapportant à un mot féminin, reste invariable.

Ceci, rattaché au troisième type, laisse entendre que la règle est stricte. En fait, l'usage est hésitant. Il l'est d'ailleurs pour *tout* devant n'importe quel complément prépositionnel, il faudrait le noter, en mettant à part *tout de*.

28c. *Elle se montra tout (toute) étonnée.*

L'usage veut que *tout*, employé comme adverbe, prenne la marque du genre et du nombre devant un mot féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré et reste invariable dans les autres cas.

On admettra qu'il prenne la marque du genre et du nombre devant un nom féminin commençant par une voyelle ou un *h* muet.

Mal formulé. On parle d'un « mot féminin » puis d'un « nom féminin » et on donne un exemple avec un adjectif ! C'est bien

d'un adjectif qu'il faudrait parler, semble-t-il, en précisant que l'accord de *tout* se rencontre encore, par survivance, au féminin singulier, devant un adjectif commençant par une voyelle (*toute entière*) ; mais on se demandera si cela s'applique à *tout* employé adverbialement devant un nom : *Il est tout énergie, toute vivacité. Il est tout imagination et sensibilité. Elle est tout cœur et toute passion.* L'usage hésite, sauf dans quelques expressions figées : *tout feu, tout flamme ; tout yeux, tout oreilles ; tout laine, tout soie, etc.*

VIII. — L'ADVERBE « NE » DIT EXPLÉTIF

29. *Je crains qu'il ne pleuve.*

Je crains qu'il pleuve.

L'année a été meilleure qu'on ne l'espérait.

L'année a été meilleure qu'on l'espérait.

L'usage n'impose pas l'emploi de *ne* dit explétif.

Enfin, après tant d'approximations et d'erreurs, une remarque juste ! Le *ne* dit explétif a tellement reculé dans l'usage courant qu'il est devenu facultatif.

IX. — ACCENTS

30. *Accent aigu :*

Assener (asséner) ; *referendum* (référendum).

Dans certains mots, la lettre *e*, sans accent aigu, est prononcée [é] à la fin d'une syllabe.

On admettra qu'elle prenne cet accent — même s'il s'agit de mots d'origine étrangère — sauf dans les noms propres.

31. *Accent grave :*

Événement (évènement) ; *je céderai* (je cèderai).

Dans certains mots, la lettre *e* avec un accent aigu est généralement prononcée [è] à la fin d'une syllabe.

On admettra l'emploi de l'accent grave à la place de l'accent aigu.

32. *Accent circonflexe:*

Crâne (crane); *épître* (épître); *crument* (crument).

On admettra l'omission de l'accent circonflexe sur les voyelles *a, e, i, o, u* dans les mots où ces voyelles comportent normalement cet accent, sauf lorsque cette tolérance entraînerait une confusion entre deux mots en les rendant homographes (par exemple: *tâche*/*tache*; *forêt*/*foret*; *vous dites*/*vous dites*; *rôder*/*roder*; *qu'il fût*/*il fut*).

X. — TRAIT D'UNION

33. *Arc-en-ciel* (arc en ciel); *nouveau-né* (nouveau né); *crois-tu?* (crois tu?); *est-ce vrai?* (est ce vrai?); *dit-on* (dit on); *dix-huit* (dix huit); *dix-huitième* (dix huitième); *par-ci, par-là* (par ci, par là).

Dans tous les cas, on admettra l'omission du trait d'union, sauf lorsque sa présence évite une ambiguïté (*petite-fille*/*petite fille*) ou lorsqu'il doit être placé avant et après le *t* euphonique intercalé à la troisième personne du singulier entre une forme verbale et un pronom sujet postposé (*viendra-t-il?*).

Voir plus haut: *Tolérances orthographiques*. Et aussi n° 19. Observons seulement que la formule « dans certains mots », aux nos 30 et 31, où l'on veut aligner l'orthographe sur la prononciation, laissera subsister bien des hésitations. À propos de l'accent circonflexe, il aurait fallu préciser que son omission sur *e* devrait entraîner un accent grave, sauf à la finale en *-et*. La tolérance a l'air de conseiller: *bete, supreme, crete, fenetre, vetir*. C'est du moins ce que certains ont compris.

Contrefacteurs et contrefaçons belges

par François GODFROID

L'édition belge de l'époque 1815-1852, — dominée par le souci commercial de nos éditeurs qui réimprimaient tout ce qui se publiait en France et ailleurs — n'est plus à présenter. Hermann Dopp, dans son magistral ouvrage *La Contrefaçon des livres français en Belgique, 1815-1852*, nous en a montré l'importance.

Peu avant sa disparition, il remit à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises un gros manuscrit qui constitue un nouvel état du catalogue de la contrefaçon en Belgique. Ce travail remarquable est destiné aux Archives et Musée de la Littérature.

Poursuivant ce travail, le complétant de nos propres recherches, nous sommes en mesure, aujourd'hui, de donner les noms d'éditeurs belges que Herman Dopp n'a pas connus ou n'a connus qu'en partie. C'est le cas de Van Linthout et Vandenzande, de Louvain, dont nous montrerons l'importance en dressant la liste complète de leurs éditions.

Voici les éditeurs, ville par ville.

BRUXELLES

DECKER, Rue de Ruysbroeck, n° 830, réimprime, en 1820 quelques ouvrages religieux et quelques pièces de théâtre.

DEKEYN, rue de la Montagne, n° 829, réimprime également, mais en 1821, des ouvrages religieux et des pièces de théâtre.

En 1822, DEKEYN publie, en collaboration avec DECKER, des « Œuvres Choies de Henri-Bernardin De Saint-Pierre ». 2 vol.

1. Louvain, Uytsspruyt. 1932, in-8°.

in-32, contenant *Paul et Virginie*, *Les Voyages de Codrus*, *La Pierre d'Abraham*, *La Chaumière indienne*, *Le Café de Surate*, *Le Voyage en Silésie*, *Le Paysan polonais* et *L'Éloge philosophique et historique de mon ami*.

Cette contrefaçon est l'une des plus rares et des plus jolies de Belgique. Elle est illustrée de deux eaux-fortes.

Notons qu'une édition analogue, portant même titre, et contenant les mêmes textes (à l'exception de *La Chaumière indienne* et des *Voyages de Codrus*) parut à Paris chez Merquignon-Marvis (rue Christine) en 1823. (C'est un volume in-8°.)

DEMAT (Alexandre) ouvre vers 1838 une « Librairie Classique », située 24, rue de la Batterie. Il publie des dictionnaires et des ouvrages d'enseignement. En 1850, installé 24bis, rue de la Batterie, il réimprime des livres religieux. Le plus intéressant est *Le Livre des peuples et des Rois*, par Charles Sainte-Foi (première édition belge, revue, corrigée et augmentée).

DEMAT (Jacques), « Imprimeur libraire pour l'Art militaire », Grande Place n° 1188, reproduit en 1834 et les années suivantes des ouvrages scientifiques et militaires.

DUBOIS (Eugène) réimprime des romans, des poésies, etc. en format in-18°. Une de ses impressions les plus intéressantes est, sans conteste *Les Rayons et les ombres* par Victor Hugo. Publié en 1840, ce livre contient 166 pp. (FT, T. et préface inclus). Certains exemplaires portent l'adresse suivante : « Cologne, J.P. Bachem, libraire ». Ils sont fort rares.

GRIGNON, « Libraire éditeur », reprend en 1827, la Maison Baudouin Frères, située Montagne de la Cour, n° 667. Il réimprime des vaudevilles à la mode. En 1835, il publie des ouvrages d'histoire.

GALAUD et Cie publient, en 1826, les *Œuvres Complètes de Chateaubriand* (10 vol. pet. in-12° imprimés par Louis Tencé).

GALAUD et LEJEUNE Fils, « Libraires éditeurs », Longue-Rue-Neuve, Station 5, n° 280, réimpriment, en 1826, les *Veillées du Tasse, traduites en français, avec le texte italien en regard, par M.B. Barère, précédées de mémoires historiques et de recherches littéraires sur la vie du Tasse*. Ce pet. in-12°, soigneusement imprimé, contient 292 pp. (FT, T. et avertissement compris).

Imprimerie de la V^{ve} L. JOREZ, rue au Beurre, n^o 6, réimprime vers 1825, des œuvres de Pierre Blanchard.

Citons *Les Jeunes Enfants*, Contes, par Pierre Blanchard; Nouvelle Édition, revue et corrigée. s.d. (1825). 140 pp. in-16^o. Ce livre est illustré de quatre charmantes lithographies.

IMPRIMERIE MILITAIRE DE I.T. TALLOIS, rue du Curé, près de la Chapelle. Cette maison, fondée vers 1839, publie des ouvrages militaires et des manuels de commerce.

LEJEUNE (Th.), rue des Éperonniers, sect. 8, n^o 397, réimprime, en 1827, les *Œuvres Complètes de Jean-Jacques Rousseau* et publie l'Encyclopédie Moderne.

Librairie allemande, française et étrangère de MAYER et FLATEAU, rue de la Madeleine, 5. Cette maison est en réalité une « succursale » de la « Librairie du Panthéon », située Rue de la Montagne, 94, et qui publia en 1849-1850, une préfaçon des *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand. Certains volumes de cette édition portent l'adresse de Mayer et Flateau. Des exemplaires complets à l'adresse de la « Librairie du Panthéon », sont datés de 1851. Ils sont extrêmement rares.

La SOCIÉTÉ DES BONNES LECTURES, sise 15, rue du Commerce, édite, à partir de janvier 1843, la « Nouvelle bibliothèque amusante ». Vol. in-18^o. Cette « Bibliothèque » s'enrichit, à partir d'avril de cette même année 1843, d'un volume par semaine. L'abonnement est alors de 20 F (pour 1 an), 11 F (pour 6 mois) et 6 F (pour 3 mois). En 1844 il passe à 30 F.

Imprimerie et Librairie de la V^{ve} WOUTERS. Cette maison apparut en 1846. Elle avait son siège, 57, rue du Champs de Mars et une succursale 15, rue d'Or. En 1849, on la retrouve, 8, rue d'Assaut. Elle réimprime des livres d'histoire. Parmi les principaux, citons *Histoire de la Révolution de 1848 par A. de Lamartine*. Cet ouvrage, publié en 1849, contient 580 pp. dont le F.T. le T. et une table.

ALOST

Dès 1825, Spitaels-Schuermans, « Imprimeur — Libraire », publie des ouvrages d'enseignement. Citons, en raison de son intérêt, *Art Épistolaire à l'usage de la Jeunesse*. Ce livre — dont

nous donnons plus loin la description succincte de la réédition de 1835 — fut écrit par un abbé du Collège d'Alost qui ne signa que de ses initiales : « C.G.V.C. ».

Celui-ci donne, dans un avertissement, les raisons qui l'ont amené à rédiger son livre : « *Des instituteurs respectables, des parents vertueux désirent un ouvrage sur le style épistolaire, qui puisse former des jeunes gens à un art si indispensable, sans néanmoins exposer leur innocence. Je sentais depuis longtemps combien ce désir étoit juste et il me semblait qu'il serait aisé de le satisfaire.* » Il explique aussi comment il a conçu l'ouvrage : « *J'ai donc cru rendre un service à la jeunesse en lui offrant un livre, où des préceptes peu étendus mais clairs, sur les différentes espèces de lettres se trouvent appuyés de bons modèles empruntés aux meilleurs auteurs chez les anciens et surtout chez les modernes.* »

Le livre contient, outre le F.T., le T. et une table des matières de 2 pp., 376 pp. dont 4 réservées à de « courtes notices sur quelques personnes dont les lettres sont citées dans cet ouvrage ». C'est un recueil de lettres de personnages célèbres dont voici la liste : Antigone, M. d'Argenson, M. de Bavière, St-Basile, M. de la Berchère, Boileau-Despréaux, Bossuet, le duc de Bourgogne (1682-1712), Boursault (Edme), Bussy-Rabutin, Chateaubriand, M^{me} du Châtelet, le duc de Chaulnes, Cicéron, M. de Coulanges, Démosthène, M^{me} de la Fayette, Fénelon, M. Fiesque, Fléchier, le Chevalier Saint-Géran, M^{me} Saint-Géran, saint Grégoire de Nazianze, M^{me} de Grignan, M. de Grignan, Achille III de Harlay, Henri IV, saint Jean Chrysostome, La Fontaine, la marquise de Lambert, Lefranc, Libanius, M^{me} de Maintenon, Marie-Antoinette, Marie Stuart, Jules Mascarón, la duchesse du Maine (1676-1753), Maucroix, Platon, Pline le Jeune, Racine, J.B. Rousseau, Sénèque, M^{me} de Sévigné, M^{me} de Simiane, le marquis de Tallard, Thalès, Tronson et Zénon d'Élée !

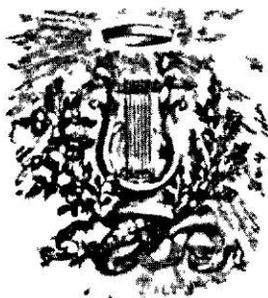
L'ouvrage est divisé en 31 chapitres dont 23 traitent chacun d'une catégorie définie de lettres : des lettres de demande, des lettres de condoléances, des lettres de morale, des réponses aux lettres de morale, des lettres d'affaire, des narrations et descriptions dans le genre épistolaire, etc. Ces 23 chapitres débutent par quelques préceptes rédigés par l'abbé C.G.V.C. Ces préceptes sont de la même veine que les extraits de l'avertissement, cités plus haut.

HARMONIES
POÉTIQUES ET RELIGIEUSES,

PAR

ALPHONSE DE LAMARTINE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.



HASSELT,

CHEZ P. F. MILIS, IMPRIMEUR DE LA VILLE
ET DE LA MUNICIPALITÉ PROVINCIALE

—
1833

* Collection F. GODFROID (format réel : 13,1 cm / 22 cm).

Photo Désiré Roegiest.

La plupart de ces lettres sont intéressantes. Toutefois, citons parmi les meilleures, une lettre de Pline à Maxime, sur le comportement des malades (p. 228); la dernière lettre de La Fontaine; la « lettre de Marie-Antoinette de France à S.A.R. Madame Élisabeth, 16 octobre 1793 »; la lettre d'adieux de Marie Stuart, reine d'Écosse à Élisabeth, reine d'Angleterre, lettre dans laquelle la reine d'Écosse affirme ne point mourir en ennemie de sa cousine; enfin, un long fragment de la lettre de Chateaubriand à Fontanes sur la campagne romaine. Ce fragment est la réimpression exacte du texte original publié, le 3 mars 1804, dans le *Mercur de France*. Le texte des éditions ultérieures et surtout celui de l'édition Ladvocat (1827) présentent des variantes considérables par rapport à celui-ci.

HASSELT

En 1833, P.F. MILIS, Imprimeur de la Ville et de l'Administration provinciale, publie les *Harmonies Poétiques et Religieuses par Alphonse de Lamartine, membre de l'Académie Française*. C'est un beau livre, pet. in-8° de 272 pp. (F.T. et T. compris). Il est imprimé avec le plus grand soin et est extrêmement rare.

L'éditeur Milis ne publia point d'autres contrefaçons en français. Il édita des textes, traduits en flamand, d'auteurs français (A), des ouvrages d'écrivains belges, certains en français (B) et d'autres en flamand enfin, un opuscule pour le collège d'Hasselt (C).

A. 1° Baudelocque (Jean-Louis) 1746-1810.

Principes fondamentaux de l'Obstétrique; à l'usage des femmes enceintes dans la Campagne; rédigés au moyen de questions et de réponses; traduits du Français par C.S.
226 pp. in-16°, 1844.

2° Moll (Louis) 1809-1880.

Manuel pour l'agriculteur; avec des planches. Traduit du Français. 286 pp. pet. in-8°. (2 planches hors-texte) 1846.

3° Villecourt (Clément)

Nouveau récit de l'Apparition de la sainte Vierge dans les Alpes; suivi d'une lettre; traduit du Français. » 1848.

- B. 1^o *Les saisons* poème par Coninckx. 1834.
 2^o *Histoire numismatique de la Révolution belge; ou description raisonnée des médailles, des jetons et des monnaies qui ont été frappés depuis le commencement de cette révolution jusqu'à ce jour*, par J.L. Guioth. 1845 (413 pp. in-4^o).
 3^o *Histoire de Notre-Dame de Cortenbosch*. 1848 (in-18^o).
 4^o *Histoire numismatique de la Belgique; faisant suite à l'histoire numismatique de la révolution belge*, par J.L. Guioth. 1^{er} tome. 1851 (gr. in-4^o).
- C. *Programme des cours qui seront donnés pendant l'année 1834-1835 au Collège*. 1834.

MONS

L.F. MOUREAUX et COMP., Imprimeurs-Éditeurs, 13, Place du Vieux Marché aux Poissons, réimpriment, en 1841 et en 1842, quelques romans-feuilletons: *Mademoiselle de Chazeuil*, *Tableau de mœurs havanaises* par Madame Ch. Raybaut (130 pp. in-16^o); *Histoire de Rose Himmel*», par Michel Masson précédée de *La porte Bleue*, par le Vte d'Arincourt (152 pp. in-16^o) (1842).

TONGRES

En 1850, l'Imprimerie de la V^{ve} J.P. COLLEE, Librairie-Éditeur, sise Grande Place, n^o 17, réimprime *Le livre des peuples et des rois* par Charles Sainte-Foi. Première édition belge, revue, corrigée et augmentée.

Cet ouvrage qui comprend le F.T., le T., XX pp. consacrées à la préface, et 320 pp. (table comprise) est la seule contrefaçon publiée par cet éditeur. Elle est extrêmement rare.

* * *

LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE ET SES DÉRIVÉS

Mais il y a une autre aventure d'édition (et de contrefaçon) qui mérite une étude particulière. Sa naissance, ses modifications, sa politique sont étonnantes. Comme aussi certains textes qui

annonçaient ou accompagnaient ses ouvrages et dont certains sont absolument étonnants. Nous allons en faire des citations, en en respectant naturellement le ton et aussi l'orthographe.

En 1821, donc au temps du royaume hollando-belge, apparut à Utrecht une « Société Catholique ». Une brochure que nous allons décrire, imprimée à Bois-le-Duc, expose l'objet de l'entreprise en même temps qu'elle explique son organisation et les moyens qu'elle se propose de déployer pour atteindre ses buts.

D'abord l'objet de l'entreprise. La Société Catholique s'est érigée « pour tout le Royaume », mettant sa confiance « dans la protection et la bénédiction de Dieu », « sous la conduite et la protection des supérieurs ecclésiastiques » (...) pour permettre à chacun « selon son état et ses facultés » (...) « de faire accroître l'instruction religieuse et les bonnes mœurs » (c'est-à-dire l'exercice ou la connaissance des volontés divines). Selon l'auteur anonyme de la brochure, les bonnes mœurs étaient sur le point de disparaître à cause d'une clique pernicieuse « dont les membres se nomment assez improprement philosophes », clique qui tentait depuis plus d'un demi-siècle « d'anéantir la religion de J.-C. » (...), qui niait l'Évangile et mettait en doute sa vérité.

Quant à l'organisation, la brochure précise : 1^o *la Société est une association purement religieuse comprenant une direction générale, un secrétaire, des membres honoraires recrutés dans le clergé, des membres payants ou sociétaires et des directeurs de divisions diocésaines.*

Citons :

2^o « *Son organisation exclut toute assemblée des membres.* » (p. 25)
« *La Direction Générale s'assemble elle-même fort rarement et régulièrement une seule fois par an, où quelques Directeurs de Division pourront se trouver à l'effet d'entendre le rapport général, et d'examiner les comptes, qui de plus seront envoyés à tous les Directeurs et à tous les membres de la Société.* (sic) (p. 25).

3^o *La Société fait imprimer et distribuer¹ telles petites pièces, à la portée de chacun et qui peuvent être à l'avantage de la Science reli-*

1. Cette distribution n'était pas gratuite puisque les « membres » recevaient tous les ouvrages publiés par la « société grâce au prix de la souscription (voir p. 80) et que le public ne pouvait les acquérir qu'en payant un prix plus élevé.

gieuse et des Bonnes Mœurs. » (p. 18). Vu le caractère apolitique de l'association, ces petites pièces ne pourront jamais contenir des matières d'État, ni tout ce qui y aurait rapport; à chaque occasion qui paroîtra convenir, elles devront inspirer et recommander la fidélité au Roi de la manière prescrite par notre Sainte Religion; elles tâcheront d'exciter l'intérêt pour les choses saintes et importantes et d'extirper la froide indifférence et le goût pervers du monde.

4° La Société encourage par dédommagement ou autrement les auteurs, imprimeurs et libraires qui composent ou traduisent d'autres langues des ouvrages utiles, soit à l'avantage de la Science religieuse et des Bonnes Mœurs, soit à la défense de la Religion (p. 19).

5° Elle « observe ce qui peut avancer ou contrarier la Science religieuse et les Bonnes Mœurs; elle soutient l'un par tous les moyens qui sont en son pouvoir, pendant qu'elle employe toutes ses forces pour empêcher ce qui peut être nuisible. C'est pourquoi elle observe l'éducation de la jeunesse catholique et l'avance par de petits ouvrages utiles à la Science religieuse des enfans » (p. 20).

6° Tous ceux qui voudront soutenir l'entreprise pourront le faire, soit en offrant à l'association des dons extraordinaires, soit en souscrivant de 3 manières pour une contribution annuelle qui leur permettra d'obtenir le titre de Sociétaire en même temps que tous les ouvrages publiés par la Société. Et ici l'auteur de la brochure s'exclame :

« Cette souscription ne se fait pas, comme quelques uns se le sont imaginés, afin d'obtenir au prix de la souscription autant de livres que possible; non, alors toute la Société ne seroit autre chose qu'une spéculation de librairie, ce qu'on aura la bonté de croire bien au-dessous du caractère des membres de la Direction. Non, l'offrande pour laquelle on souscrit, est une offrande faite au Seigneur, et nous espérons de votre côté la même vue désintéressée que celle de la Direction générale, afin d'avancer par là l'Instruction religieuse et les Bonnes Mœurs. Ils paroissent donc n'avoir pas connu le dessein de la Société, ceux qui se sont réunis (...), afin d'obtenir par la souscription d'un seul, quelques exemplaires de chaque opuscule publié par la Société. Non, il ne faut pas que celui, qui le fait seulement pour lire tant soit peu, se laisse inscrire et se mette au rang des Sociétaires: car la Société si elle est

suffisamment soutenue, donnera les opuscules à si bon compte et en rendra l'acquisition si facile, qu'il ne sera pas nécessaire d'y souscrire; aussi se repentiroit-elle de compter parmi ses membres des personnes, qui, par pûre spéculation, auroient accepté cette association qui à nos yeux paroît si honorable et si méritoire.

Non, chers frères en J.C., ce que vous apportez ici doit être offert d'une intention pure à la gloire de Dieu qui vous récompensera de tout ce que vous offrez à la propagation de sa gloire... « c'est seulement de pareils coopérateurs que la société désire; c'est par ceux-là qu'elle attend sur son travail la bénédiction céleste. Et serait-il nécessaire, catholiques! de vous exciter à faire cette offrande? Votre religion ne vous est-elle pas chère? Une petite reconnaissance pour le précieux don de la foi vous est-elle trop pénible? » « Considérez ce que le génie du mal ne fait pas pour des vues perverses? Les nouvelles politiques nous annoncent que pendant la révolution de l'Espagne, des chariots remplis d'ouvrages de Voltaire, Rousseau, Volney, Piron, etc. ont été introduits dans ce royaume, pour y être répandus; et serions-nous moins courageux pour propager la science religieuse et les bonnes mœurs, que les ennemis pour les détruire? Surtout que nous avons part, si nos efforts sont couronnés, à une des plus illustres œuvres de Dieu, tandis que les autres, s'ils réussissent dans leurs détestables desseins... n'ont à attendre que la damnation éternelle. » (pp. 23-24).

7° Quoique l'organisation de la Société exclue la tenue d'assemblée, ses membres pourront toutefois coopérer de 6 manières afin qu'elle atteigne les objectifs qu'elle s'est fixés.

1° En offrant à l'association des dons extraordinaires (p. 22).

2° En la faisant connaître « elle et son noble but ».

3° « En priant pour elle afin que Dieu la bénisse et la protège » (p. 21).

4° « Par la distribution des pièces utiles de la Société; à quelle fin la Société les offre à tous ses membres pour un prix moindre jusqu'à la somme de dix fois la contribution annuelle, laquelle pour ceux qui à l'érection de la Société ont donné fl. 25, monte à la somme de fl. 250, au lieu que les contribuans de fl. 5-20 pourront acheter chaque ouvrage en diminution du prix jusqu'à la somme de fl. 52, de sorte qu'on pourra obtenir jusqu'à la somme de

fl. 52, lorsqu'on aura souscrit pour fl. 5-20, chaque opuscule de la Société, pour la diminution du prix, qui sera marqué sur chaque exemplaire, pour les distribuer ou répandre, ou pour tout autre objet (sic) (p. 25).

- 5° *En écrivant des pièces qui visent au but de la Société. Ces pièces seront envoyées au Secrétaire, examinées par la Direction générale, et étant trouvées dans le dessein de la Société, elles seront soumises à l'approbation ecclésiastique, munies du sceau de la Société comme marque de la double approbation.* » L'opuscule précise: « Dès que son extension le permettra ou que les circonstances l'exigeront », « la Société pourra encourager par récompenses d'honneurs » les auteurs des pièces précitées (pp. 19-20).
- 6° *En communicant « ses pensées » et « ses projets » concernant le but de l'association. « Ces propositions devront être adressées par écrit au Directeur de la division (...) qui les envoie munies de ses remarques au Secrétaire pour être présentées à la Direction générale » (sic), (p. 25).*

Cette organisation allait rapidement céder la place à de nouvelles structures plus rigides et plus pragmatiques, en même temps que la Société allait se transformer en une entreprise de réimpression de textes profanes et religieux célèbres.

Un avis daté d'août 1821 explique: « *Ce n'est qu'à l'aide de l'expérience que les meilleures institutions se sont formées et les hommes célèbres, à qui le monde en fut redevable, ont toujours cru que le seul moyen de réussir était de procéder avec une sage lenteur.*

La Direction Générale de la Société Catholique est pénétrée du même principe, mais, obligée d'agir avec activité et publiquement dès la naissance de la Société, elle espère qu'on voudra bien se resouvenir de cette loi inévitable lorsqu'on la verra modifier son réglément (sic).

Dans l'assemblée du 4 juillet elle a adopté un système d'organisation et divers changemens à son plan primitif:

Les membres de la Direction Générale signent la confession de foi de Pie IV, la formule d'Alexandre VII et la bulle « Unigenitus »¹.

1. Ceci est nouveau.

Chaque Administrateur¹ forme des divisions dans tout son diocèse, sans empiéter sur les diocèses voisins. A la tête de chacune il nomme « un Chef », résidant dans la division.

Une division se compose de « tous » les souscripteurs d'une commune et des communes voisines, quelque grand que soit le nombre des souscripteurs ; mais pour former une division, il faut au moins dix-huit souscripteurs ; s'il y en a moins, ils se réunissent à la division la plus voisine.

Chacun doit souscrire à la division de son domicile.

On devient membre de la Société Catholique en souscrivant pour une contribution annuelle de onze francs. Aucune autre manière de souscrire n'est plus admise. « On paye en souscrivant. »

Les membres honoraires et ceux qui paient onze francs annuellement reçoivent « gratis » un exemplaire de tous les ouvrages que la Société publie dans l'année. Les uns et les autres ont en outre le droit d'acheter ces ouvrages à un prix inférieur à celui que le public payera, mais seulement au dépôt de la division du domicile ; toutefois point pour une somme plus forte que cent dix francs dans la même année.

L'année de souscription échoit le 31 décembre : ceux néanmoins qui n'auraient pu souscrire que dans le dernier mois doivent payer la somme entière, mais ils reçoivent les mêmes ouvrages que les autres ; ou, si quelque édition est épuisée, ils reçoivent en compensation un exemplaire d'une autre édition de la Société.

Il ne faut se servir que d'une seule liste de souscription dans la même division.

La Société Catholique (parfois appelée « Société Catholique pour le royaume des Pays-Bas ») publia en 1821 :

a) un opuscule de 28 pp. intitulé *A tous les Catholiques romains du royaume des Pays-Bas*, et nous en avons déjà extrait quelques fragments dans cet exposé. Il fut distribué dans tout le royaume au prix de « 3 sous d'Hollande » pour le public et de 2 sous pour les membres de la Société. Il était imprimé « *A bois-le-Duc chez les Frères Langenhuisen, Imprimeurs de la Société Catholique* ». Le

1. La fonction d'administrateur diocésain constitue un échelon hiérarchique nouveau.

sceau de la Société — deux clés entrecroisées, surmontées d'une tiare entourée des mots « Société Catholique » — figure au verso du feuillet de titre, ainsi que l'imprimatur de « G. van Nooy, archiprêtre d'Utrecht » ;

b) sept ouvrages, également distribués dans tout le royaume. Il peuvent être classés en 2 catégories : les ouvrages publiés en deux éditions ou plus (§1) et ceux n'ayant eu, probablement, qu'un seul tirage (§2).

§1. Il s'agit de : a) « *Les Délices de l'Homme de Bien* » d'après Fénelon ; b) « *De l'Église Gallicane* ».

a) Les exemplaires de la 1^{re} édition des « Délices » ont été imprimés, en juin 1821, « *A Bois-le-Duc, Chez les Frères Langenhuisen, Imprimeurs de la Société Catholique* ». Les exemplaires de la seconde édition sortirent « *A Louvain, de l'Imprimerie de Van Linthout et Vandenzande* ». Les exemplaires de chacune de ces 2 éditions contiennent le même nombre de pages mais, leurs caractères et leurs dispositions typographiques sont différents. (Les volumes de Bois-le-Duc ont probablement servi de modèle aux imprimeurs de Louvain). Le sceau de la Société Catholique est apposé dans les exemplaires des deux éditions. Les mots « *Édition Corrigée* » sont imprimés au milieu de la page de titre des volumes hollandais tandis que la mention « *Édition de la Société Catholique* » figure au milieu du titre des volumes belges. Enfin, l'imprimatur de « G. Van Nooy » qui est imprimé au verso des titres des exemplaires hollandais, est remplacé dans les volumes belges par celui de « J. Forgeur, vic. gén. de Malines » et est imprimé au bas de la p. 25.

b) Pour « *De l'Église Gallicane* », la 1^{re} édition fut faite « *A Anvers, Chez Janssens et Van Merlen, Imprimeurs De la Société Catholique* » alors que la seconde édition était imprimée « *A Louvain, Chez Van Linthout et Vandenzande* ¹ ». Les volumes de ces 2 éditions contiennent le même nombre de pages. Notons que les caractères et la disposition typographiques des volumes de Louvain sont différents de ceux des volumes anversois. Ces derniers

1. Des prospectus, imprimés en novembre 1821, annoncent la parution, chez les frères Langenhuisen, d'un troisième tirage. Nous n'en avons jamais rencontré d'exemplaire.

ont pu servir de modèle à Van Linthout et Vandenzande lors de la composition et lors de l'impression de leur édition. La mention « *Édition de la Société Catholique* » et le sceau de l'entreprise figurent sur les feuillets de titre des exemplaires des 2 éditions (La 1^{re} imprimée sur le recto, le second apposé au verso). L'imprimatur de G. Van Nooy est imprimé au verso du titre des volumes anversoïis alors que celui de J. Forgeur figure au verso du titre des exemplaires de Louvain).

§2. Il s'agit de: a) « *La Foi du Chrétien* »; b) « *L'Instruction Pastorale de Mgr l'Évêque de Troyes* »; c) « *Du Pape* »; d) « *La Lettre de Haller* »; e) « *Les Soirées de Saint Pétersbourg* ». Les trois premiers titres (a,b,c) furent imprimés « *A Louvain, Chez Van Linthout et Vandenzande* » (Le premier en décembre 1821, les 2 autres probablement en octobre de la même année). Leurs feuillets de titre portent, au recto, les mots « *Édition de la Société Catholique* ». Le sceau de ladite Société et l'imprimatur de J. Forgeur sont apposés au verso de ces feuillets.

Quant aux deux derniers titres (d,e), ils furent imprimés « *A Anvers, Chez Janssens et Van Merlen, Imprimeurs de la Société Catholique* » (ils sont dits « *Imprimeurs de la Société Catholique pour le Royaume des Pays-Bas* » dans les volumes des « *Soirées* »).

L'Imprimatur de G. Van Nooy et le Sceau de la « *Société Catholique* » figurent au verso des pages de titre. (Certains exemplaires des « *Soirées* » ont reçu, en 1822, le sceau de la nouvelle « *Société Catholique des Pays-Bas.* ») Notons enfin, que les mots « *Édition de la Société Catholique* » sont imprimés au milieu de la page de titre de la « *Lettre de Haller* » tandis que la mention d'« *Édition de la Société Catholique pour le Royaume des Pays-Bas* » figure au milieu de celle des « *Soirées* ».

À la fin de l'année 1821 la Société Catholique traversa une crise grave comme en témoigne ce curieux tract imprimé à Bruxelles, le 3 janvier 1822.

Quelques personnes, en fort petit nombre, mais n'en faisant pas moins de bruit, ont accordé leur préférence pour la Société Catholique à une Direction nouvelle qu'une partie des anciens Directeurs hollandais vient de nommer à Utrecht, et qui prétendrait diriger seule les affaires de la Société dans le Royaume entier.

Les affections particulières sont libres sans doute; mais il est fâcheux que, pour les faire prévaloir, ces personnes se soient permis de calomnier les anciens Directeurs Belges, et qu'elles aient tenté de les dénigrer par des écrits publics et particuliers, et dans les journaux. Cela n'a servi, au reste, qu'à convaincre encore plus les bons esprits de la nécessité de la séparation.

Les Directeurs Belges ne croient pas avoir besoin de se défendre: si quelqu'un cependant avait quelque doute, ils le prieraient de s'adresser à leurs chefs ecclésiastiques, aux Ordinaires. Et si des hommes « de bonne volonté » désirent des éclaircissemens particuliers, ils les leur fourniront. Ils ont déjà ramené de cette manière quelques-uns de leurs antagonistes les plus prévenus, et ils ne désespèrent nullement de voir les autres se rallier du côté de la modération, de la raison, de l'autorité et de la presque totalité des Souscripteurs, car ils supposent à tous des intentions droites.

Après cette date, on ne trouve plus trace de la Société Catholique. Par contre, deux Sociétés Catholiques apparemment concurrentes font leur apparition: la Société Catholique des Pays-Bas¹, ou Société Catholique Romaine et la Société Catholique de la Belgique.

Ces deux sociétés entreprirent la publication d'ouvrages différents. Tous les exemplaires des éditions de la Société Catholique des Pays-Bas reçurent des feuillets de titre sur le recto desquels, figurent la mention «Édition de la Société Catholique des Pays-Bas» ainsi que le nom et l'adresse de «Janssens et Van Merlen» ceux-ci désignés comme «Imprimeurs de la Société Catholique pour le Royaume des Pays-Bas». Le sceau de cette société (deux clés entrecroisées, surmontées d'une tiare entourée des mots «Société Catholique des Pays-Bas») ainsi que l'imprimatur de G. Van Nooy sont apposés au verso de ces feuillets de titre.

La seconde société, dans les ouvrages de laquelle figurent l'indication «Édition de la Société Catholique de la Belgique», le sceau de ladite société (deux clés entrecroisées, surmontées d'une tiare,

1. Cette «Société Catholique des Pays-Bas» est, peut-être, l'ancienne «Société Catholique» dont on aurait changé le nom. La désignation de Janssens et Van Merlen comme «imprimeurs de la «Société Catholique pour le royaume des Pays-Bas» tend à le faire croire.

le tout entouré de la mention « Société Catholique de la Belgique »), l'imprimatur de J. Forgeur Vic. gén. de Malines et enfin les noms et adresses de Van Linthout et Vandenzande, la seconde société donc, s'activa dans une région recouvrant l'actuelle Belgique, le Limbourg hollandais et le Grand-Duché de Luxembourg. Elle avait en outre deux correspondants à Amsterdam, un à Aix-la-Chapelle et un autre à Munster.

Les deux sociétés, dont l'organisation était analogue à celle de la première Société Catholique, furent dissoutes en 1823 par arrêté royal. Le texte de l'arrêté nous apporte les raisons et les résultats de cette dissolution.

« Nous, Guillaume, etc. Sur le compte qui nous a été rendu par notre ministre de la justice, et le directeur général pour les affaires du culte catholique, de l'existence d'une « Société Catholique Romaine », ayant son siège principal à Utrecht, et de la « Société Catholique de la Belgique », dont le siège principal est établi à Bruxelles ;

Considérant que ces sociétés, érigées dans notre royaume, à l'insu de l'autorité suprême et sans son agrément, se sont fait connaître, par différentes circonstances qui leur sont particulières, comme des institutions dont l'existence prolongée entraînerait, pour la tranquillité publique, des suites qui ne sauraient être prévues dans toute leur étendue ;

Vu les différents rapports du directeur général pour les affaires du culte catholique et de notre ministre de la justice ;

Vu la loi du 6 mars 1818 ;

Le Conseil d'État entendu ;

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. À dater de ce jour, la Société Catholique Romaine et la Société Catholique de la Belgique, mentionnées ci-dessus sont dissoutes. »

Art. 2. Il est expressément enjoint à toutes autorités publiques que la chose concerne, de veiller à ce que les sociétés précitées suspendent leurs travaux sur-le-champ ; que toutes les marques apparentes de leur existence soient enlevées, et que désormais il ne soit payé ni levé des contributions pour elles.

Art. 3. Nos procureurs généraux près les cours supérieures de justice et tous autres officiers de justice provoqueront, contre ceux qui continueraient à participer d'une manière quelconque, aux susdites sociétés, les peines que les contrevenants seraient trouvés avoir encourues.

Notre ministre de la justice et le directeur général pour les affaires du culte catholique sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Journal officiel. (Il le fut le 1^{er} septembre 1823.)

Malgré cet arrêté et toutes les dispositions qu'il prévoyait, la Société Catholique de la Belgique reparut dès 1824, mais sous une autre forme et sous un autre nom. Il faut savoir aussi qu'en dépit de cet arrêté, les trois dernières éditions de 1823 parurent normalement et furent écoulées sans difficultés grâce à un stratagème de Van Linthout et Vandenzande : aucun des volumes de ces éditions ne porte les marques de la société dissoute (sceau, etc.). Seule l'adresse des libraires de Louvain figure encore sur les feuillets de titre, avec l'imprimatur de Malines.

C'est en 1824 que naquit la « Bibliothèque Catholique de la Belgique ». Les structures en sont plus souples que celles de la défunte Société Catholique de la Belgique. Les membres de cette dernière deviennent de simples abonnés de la Bibliothèque qui ne comporte plus de divisions diocésaines. Mais les ouvrages édités sont analogues. La Bibliothèque touche les mêmes régions : Belgique, Limbourg hollandais, Luxembourg, et elle a six dépositaires en Hollande, un correspondant à Aix-la-Chapelle et un autre à Munster. Elle disparaîtra, nous le verrons, en 1830.

Des deux sociétés de 1822, c'est celle de Bruxelles-Louvain qui présente le plus d'intérêt. D'abord par sa longévité : la Bibliothèque de 1824 continue jusqu'en 1830 l'œuvre de la Société de 1822. Ensuite par la qualité de ses publications, imprimées sur Hollande jusqu'en 1824, puis sur Whatman. Enfin, il y a cette sorte de fanatisme qui lui a permis, fort probablement, de jouer un rôle intellectuel et politique de premier plan.

C'est pourquoi, nous pensons qu'il n'est pas inutile de publier le catalogue complet de ses éditions. Nous l'illustrerons des différentes conditions de souscription ou d'abonnement, ainsi que des

principaux « Avis » toujours « Importans », imprimés soit sur les plats des couvertures de certains ouvrages, soit sur des prospectus insérés dans certains autres. Ce faisant, nous parviendrons à cerner la tactique idéologique, politique et commerciale de l'une des entreprises d'éditions les plus intéressantes de la Belgique au temps du régime hollandais, tout en nous faisant une certaine idée de l'époque.

Voici tout d'abord les « Conditions de la Souscription à la Société Catholique de la Belgique », telles qu'elle apparaissent dans le 6^e ouvrage pour 1822 :

« On devient membre de la société en souscrivant pour une rétribution annuelle de 11 Fr. La souscription n'étant qu'annuelle, doit se renouveler chaque année. L'année de souscription commence au 1^{er} janvier et se termine au 31 décembre. On peut souscrire toute l'année.

On n'admet plus de souscripteurs que pour les ouvrages en français¹. On paye en souscrivant.

Les membres honoraires reçoivent comme les autres un exemplaire de tous les ouvrages que la Société publie dans l'année.

Les uns et les autres ont en outre le droit d'acheter, avant le 31 décembre, 5 exemplaires de chacun desdits ouvrages au prix fixé pour les souscripteurs; mais point ailleurs qu'au dépôt de la division de leur domicile.

La Société fait célébrer une Messe basse dans chaque diocèse, le 2^e Mercredi de chaque mois, à 8 heures, pour implorer les bénédictions du Ciel sur ses travaux.

Ses membres peuvent gagner, chacun de ces Mercredis, une Indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, pourvu qu'ils visitent une église publique et y prient pour la propagation de la Foi, après s'être approchés des Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie².

On est prié de souscrire chez le Chef de la division de son domicile.

1. Cet alinéa tend à prouver que tous les ouvrages de 1821 et de 1822 furent également imprimés en flamand. Nous n'avons pu en signaler que quelques-uns.

2. Ces alinéas, parfaits exemples d'un procédé mettant la religion au service du commerce et réciproquement, apparaissent dans le 9^e ouvrage « pour 1822 ». On les retrouve dans les derniers ouvrages de l'année. Le second est encore imprimé dans les 4 premiers ouvrages de 1823.

On trouvera son adresse chez le libraire qui a le dépôt des éditions de la Société dans chaque ville ¹.

Les ouvrages sont distribués sans frais, mais seulement dans l'enceinte des villes où un dépôt est établi. Les souscripteurs qui habitent la campagne sont priés d'indiquer une maison en ville où leurs ouvrages puissent être remis.

Chaque ouvrage portera, ainsi que les quittances, le sceau de la Société en encre rouge. »

Voici maintenant le catalogue complet des publications de la Société Catholique de la Belgique.

Nous nous sommes efforcé d'indiquer pour chaque ouvrage, outre son nombre de pages, son prix lors de la publication et celui auquel il était vendu en octobre 1830. Pour les années 1821 et 1822, nous avons indiqué le prix de chaque livre réservé aux souscripteurs ainsi que celui demandé au public. Sauf exceptions (indiquées dans le catalogue), les ouvrages sont des pet. in-8°. (Rappelons que pour 1821 les ouvrages cités sont ceux édités par la Société Catholique. Nous les avons repris puisqu'ils furent vendus dans tout le Royaume des Pays-Bas et parce qu'ils figurent dans certains catalogues de la Bibliothèque Catholique de la Belgique.)

1821

1. *À tous les catholiques romains du Royaume des Pays-Bas*. Le même en flamand et en hollandais.
2. *Les Délices de l'Homme de bien, de Fénelon*. Le même en flamand et en hollandais. 25 pp. 2 sous d'Hollande ou 15 cent. pour les souscripteurs; 3 sous d'Hollande ou 25 cent pour le public. Épuisé dès 1824. Réédité en mai-juin 1829. 25 pp. 25 cent. Même prix en 1830.
3. *De l'Église gallicane dans son rapport avec le Souverain Pontife pour servir de suite à l'ouvrage intitulé « Du Pape », par le*

1. On pouvait également s'abonner chez ces libraires. Des annonces le précisent : « *On s'abonne dans les villes et chez les libraires chez qui on peut acheter les Ouvrages* ».

En 1824, lorsque la Société Catholique se transformera en Bibliothèque Catholique, seuls les libraires recevront les souscriptions.

comte J. de Maistre ». 272 pp. Prix : 1 Fr 35 pour les souscripteurs, 1 Fr 75 pour le public. En 1830, vendu au prix de 1 Fr 75.

À partir de 1822 les annonces publicitaires concernant cet ouvrage sont suivies de cette « note » :

Le titre de cet Ouvrage avait induit bien des personnes à croire qu'il n'était que d'un médiocre intérêt et de peu d'utilité pour d'autres pays que la France. Aujourd'hui l'on sait qu'il est essentiellement destiné à combattre les principes gallicans qui sont dans tout pays la source ordinaire où l'on puise des moyens d'attaque contre l'Église.

4. *Lettre de M. Charles Louis de Haller, Membre du Conseil Souverain de Berne, à sa famille, pour lui déclarer son retour à l'Église Catholique, apostolique et romaine.* 35 pp. 15 cent. pour les souscripteurs, 25 cent. pour le public. Le même en flamand. Même prix en 1830.
5. *La Foi du Chrétien telle qu'elle doit être. Traduit de l'Allemand du P. Storchenau, Jésuite.* Trois cahiers (76 pp. pour le second, 156 pp. pour le 3^e). 80 cent. pour les souscripteurs, 1 Fr 15 pour le public. En 1830, vendu au prix de 1 F 15. *Idem* en flamand.
6. *Les Soirées de St Pétersbourg, par le Comte J. de Maistre.* 2 vol. 408 pp. et 344 pp. 3 F 50 pour les souscripteurs, 5 F pour le public. Épuisé dès 1826.
7. *Du Pape, par le Comte Joseph de Maistre, d'après la 2^e édition originale de Paris.* 616 pp. Prix : 2 F 50 pour les souscripteurs, 4 F pour le public. En 1830, vendu au prix de 4 F. Les éditeurs ont ajouté l'avertissement suivant : « *Cette édition contient de plus que la 2^e de France, l'avis des éditeurs de la 1^{re} édition, qui a été si fort goûté du public, une table des chapitres et le portrait de l'auteur.* »

Dans les textes publicitaires qui suivirent la parution des trois ouvrages de Joseph de Maistre, les éditeurs de Louvain insérèrent, afin de forcer la vente, la note suivante :

Un homme d'une grande réputation, le Vicomte de Bonald, a dit du Comte de Maistre qu'il n'avait écrit que des chefs-d'œuvre :

les trois livres que nous venons d'indiquer sont des ouvrages capitaux ; il n'y aura plus désormais de bibliothèque bien choisie où on ne les trouve ».

8. *Instruction Pastorale de Mgr l'Évêque de Troyes sur l'Impression des mauvais livres et notamment sur les nouvelles œuvres complètes de Voltaire et de Rousseau, d'après l'édition de Paris.* 52 pp. 25 cent. pour les souscripteurs, 40 cent. pour le public. En 1830, vendu au prix de 40 cent. Le même en flamand. Épuisé dès août 1828. Réédité en mai-juin 1829. 52 pp. 40 cent. Même prix en 1830.

1822

1. *Exposition de la Doctrine de l'Église Catholique sur les matières de controverse, par Bossuet.* 148 pp. 75 cent. pour les souscripteurs, 1 F pour le public. Vendu au prix de 1 F en 1830.
2. *Premier cahier de Mélanges,* 122 pp. 65 cent. pour les souscripteurs, 90 cent. pour le public. En 1830, vendu au prix de 90 cent. Ce cahier contient les textes suivants : a) « Notice sur la vie de M. de Ramsai ». b) « Entretien de Fénelon avec Ramsai ». c) « Sur l'Observation du Dimanche par Lammenais ». d) « Des Missions, par le même. e) « De la prière en général, par le même ». f) « Notice sur Alphonse Muzzarelli ». g) « Réflexions sui les Tribulations de l'Église par Muzzarelli ».
3. *Conversions de Mr Thayer et de M^{me} Pitt,* 100 pp. 55 cent. pour les souscripteurs, 75 cent. pour le public. En 1830, vendu au prix de 75 cent.
4. *Relations des Missions du Paraguay par Muratori, traduites de l'Italien,* 240 pp. 1 F 15 pour les souscripteurs, 1 F 50 pour le public. Épuisé dès mai-juin 1829.
5. *Sermons de l'Abbé Legris-Duval, précédés d'une notice sur sa vie,* 552 pp. 2 F 50 pour les souscripteurs, 3 F 50 pour le public. Épuisé dès 1824.
6. *Missions de Marseille et de Montpellier et Fragment sur la Mission militaire de Versailles,* 152 pp. 70 cent. pour les souscripteurs, 95 cent. pour le public. Épuisé dès 1824.
7. *Vie de St François Xavier, apôtre des Indes et du Japon par le père Bouhours,* 564 pp. 2 F 50 pour les souscripteurs, 3 F 50 pour le public. Épuisé dès 1824.

8. *Plaidoyer de M. de Marchangy dénonçant officiellement et dévoilant la Secte des Carbonari*, 124 pp. 60 cent. pour les souscripteurs, 90 cent. pour le public. Épuisé dès 1824, réédité en mai-juin 1829, 124 pp. 60 cent. Même prix en 1830.
9. *Instruction Pastorale de Mgr. l'Évêque de Troyes, sur l'excellence et l'utilité des Missions, considérées dans l'ordre de la Religion et de l'État*, 64 pp. 25 cent. pour les souscripteurs, 90 cent. pour le public. Épuisé dès 1824.
10. *Deuxième cahier de mélanges*, 84 pp. 40 cent. pour les souscripteurs, 55 cent. pour le public. En 1830, vendu au prix de 55 cent.
11. *Sur les Délais de la Justice divine dans la punition des coupables, ouvrage de Plutarque, nouvellement traduit avec des additions et des notes par le Cte J. de Maistre*, 112 pp. 55 cent. pour les souscripteurs, 80 cent. pour le public. Épuisé dès mai-juin 1829.
12. *Panégyrique de St Vincent de Paul par Mgr de Boulogne, évêque de Troyes*, 100 pp. 45 cent. pour les souscripteurs, 65 cent. pour le public. En 1830 vendu au prix de 65 cent.
13. *Philosophie sociale ou Essai sur les devoirs de l'Homme et du Citoyen, par l'Abbé Durosoy*, 362 pp. 1 F 50 pour les souscripteurs, 2 F pour le public. Épuisé dès 1824.
14. *Poésies Sacrées et Profanes*. 260 pp. 1 F 25 pour les souscripteurs, 1 F 75 pour le public. En 1830 vendu au prix de 1 F 75. Ce livre, dont le titre ne signifie pas grand chose, contient :
 - a) des *Odes* de J.B. Rousseau (Ode tirée du Psaume XVIII, Ode tirée du Psaume CXIX et intitulée « Les Calomnieux », l'Ode intitulée « Image du bonheur temporel », tirée du Psaume CXLIII, l'« Ode tirée du Cantique d'Ezéchias » (Isaïe, Chap. 38) et intitulée « Pour une personne convalescente », l'Ode tirée du Psaume CXXIX et intitulée « Sentiment de Pénitence », l'« Ode à la Fortune »).
 - b) des *Poésies* du Marquis le Franc de Pompignan (l'Ode tirée du Psaume LXVII : « Exurges Deus », celle tirée du Psaume CXXXVI : « Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus, cum recordaremus Sion », le Cantique

- d'Ezéchiel: « O Tyre tu dixisti: Perfecti decori ego sum », la Prophétie d'Ezéchiel: « Factor est super me manus Domini », la « Prophétie de Nahum sur le siège de Ninive » et celle du même intitulée « Cruauté et prostitutions de Ninive; lâcheté de ses soldats, faiblesse de ses princes et leur punition », des Stophes extraites de l'une des prophéties d'Isaïe, de l'une de celles de Joël et de celle d'Abdias; enfin, l'« Ode sur la mort de J.B. Rousseau » et celle sur « l'Homme des champs »).
- c) Des *Cantiques Spirituels* de Jean Racine (Le 1^{er}: « À la louange de la Charité »; le 2^e: « Sur le bonheur des Justes et sur le malheur des réprouvés »; le cantique III: « Plainte d'un Chrétien sur les contrariétés qu'il éprouve au-dedans de lui-même »; le cantique IV: « Sur les vaines occupations des gens du siècle »).
- d) *Athalie, tragédie tirée de l'Écriture Sainte (1691) par Jean Racine.*
- e) *L'épître sur le luxe et l'Ode à la Bienfaisance* par Jacques Delille.
- f) *Le Passage du St Gothard*, poème par la Duchesse du Devonshire, traduit de l'Anglais par Jacques Delille.
- g) *La Bible par Fontanes.*
- h) *Le Jugement Dernier par Gilbert.*
- i) Les 17 premières *Méditations Poétiques* de Lamartine (d'après la 9^e édition).
15. *29 lettres sur les 4 articles dits du Clergé de France*, par S.Em. le Cardinal Litta: précédées d'un discours préliminaire, par M. Louis Fr. de Robiano de Borsbeek. » 216 pp. 1 F 35. Même prix en 1830.

1823

Dans le 13^e ouvrage de 1822, les éditeurs annonçaient: « *Les conditions de la souscription ne seront pas changées pour l'exercice de 1823, à l'exception qu'il n'y aura plus qu'un seul prix pour chaque ouvrage. Ce prix sera par conséquent le même pour les souscripteurs que pour le public.*

Un grand nombre de personnes ayant manifesté par-tout le désir de s'associer à une œuvre qu'aucun temps n'appela davantage que ce

siècle d'ignorance et de présomption, d'indifférence et d'un impie prosélytisme, la Direction espère que ces personnes voudront bien s'empresse de souscrire afin de savoir de combien d'exemplaires elle doit faire augmenter ses éditions pour 1823.

1. *De l'Éducation des Filles, par Fénelon, suivi de la Lettre du Comte de Stolberg à son fils âgé de 20 ans, traduction de l'Allemand.* 152 pp. 80 cent. Épuisé dès 1826, réédité en 1830, pour le seul compte des éditeurs de Louvain, 152 pp., 1 F. Afin d'augmenter la vente de cet ouvrage, la Société Catholique fit imprimer au verso du titre un avertissement dont les lignes suivantes ne manquent pas de saveur :

Quoique le titre de ce traité semble ne le destiner qu'à l'Éducation des Filles, les leçons qu'il renferme sont cependant applicables en grande partie à l'éducation de l'autre sexe.

La frivolité est telle dans ce siècle que si d'un côté un très-grand nombre de parens se contentent de la culture de talens d'agrément pour toute éducation ; de l'autre la direction et le but donnés généralement aux études les plus sérieuses rendent vaines et souvent dangereuses les connaissances fausses qu'on y puise. Il n'y eut donc jamais plus de motifs de revenir aux traditions, et aux saines doctrines auxquelles on a dû, desquelles seules on peut espérer, ces dames chrétiennes, modèles angéliques de perfection, et ces hommes, vraiment hommes, la gloire et la force de leur patrie. Les pères, les mères, les instituteurs, les institutrices, ceux encore qui sont consultés, à raison de leur ministère, sur la science, les obligations et les écueils de l'éducation, les jeunes personnes elles-mêmes et les jeunes gens trouveront dans ce petit chef-d'œuvre les conseils les plus propres à faire distinguer la vraie route d'avec les fausses voies qu'on sème de prestiges. »

2. *Mémoires de M^{me} la Marquise de la Roche-Jacquelin, suivis d'Additions par L. Fr. de Robiano de Borsbeek, avec 2 cartes et 2 portraits, d'après la 5^e éd.,* 516 pp. 4 F. Épuisé dès 1824.
3. *Pensées du P. Bourdaloue sur divers sujets de Religion et de Morale, 1^{er} vol.* 560 pp. 3 F 25. Même prix en 1830.
4. *Récit des Événements arrivés au Temple, depuis le 13 août 1792, jusqu'à la mort du Dauphin Louis XVII. On y a joint le*

- Testament de Louis XVI et de la Reine.* 80 pp. 50 cent. Même prix en 1830.
5. Second vol. des *Pensées* de Bourdaloue. 560 pp. 3 F. Même prix en 1830.
 6. *Vie de St Vincent de Paul, Instituteur de la congrégation de la Mission et des Filles de la Charité, par M. Collet,* 508 pp. 3 F. Même prix en 1830.
 7. *Tableau chronologique de l'Histoire ancienne et moderne, sacrée et profane; Abrégé de l'Histoire sainte; abrégé de l'Histoire ecclésiastique.* 348 pp. 2 F. Épuisé dès août 1828.
 8. *Méthode courte et facile pour se convaincre de la vérité de la religion catholique d'après les écrits de Bossuet, Fénelon, Pascal et Bullet,* 92 pp. 50 cent. Épuisé dès 1826. Réédité en mai-juin 1829. 92 pp. 50 cent. Même prix en 1830.
 9. *Manuel de Morale augmenté de Pensées nouvelles.* 164 pp. 1 F. Épuisé dès août 1828.
 10. *Les Consolations de la Religion dans la perte des personnes qui nous sont chères, par le Chevalier de Provana de Colegno.* 172 pp. 1 F. Épuisé dès 1828. Réédité en 1829 par les libraires de Louvain pour leur propre compte et vendu 1 F 25, même prix, en 1830.

En 1824, la Société, afin de forcer la vente, adjoignit à certaines annonces concernant cet ouvrage, la note suivante : « *Personne n'a lu ce petit Ouvrage sans en être charmé et touché et sans aimer davantage la Religion. Point de malheureux qui n'ait senti sa douleur soulagée à mesure qu'il avançait dans cette lecture pleine d'onction.* »

La Bibliothèque annonçait dans le 8^e ouvrage et dans les suivants que l'on payerait seulement 11 F si l'on achetait la collection complète. Cette annonce, en attirant certaines personnes qui n'avaient rien acheté jusqu'alors, les obligeait à attendre décembre pour obtenir ladite collection à 11 F tandis qu'elle n'empêchait point que d'autres se procurent uniquement les trois derniers volumes et rapportent ainsi quelques suppléments à la Bibliothèque. En achetant tous les livres de la Collection au fur et à mesure qu'ils paraissaient, le public payait un total de 19,05 F.

L'insertion de l'*avis* promettant la collection complète pour 11 F est une manœuvre des éditeurs leur permettant de brader cette collection en fin d'année et de vider leurs magasins.

C'est vraiment la réfiguration de nos soldes.

1824

1824 vit naître, nous l'avons dit, la Bibliothèque Catholique de la Belgique. Voici quelles étaient les conditions de l'abonnement à cette Bibliothèque: « *On s'abonne dans les villes et chez les Libraires dépositaires. L'abonnement est de 11 F annuellement et se paye comptant*¹. *Les abonnés reçoivent un exemplaire de chaque ouvrage qui est publié pour l'année. Ceux qui habitent la campagne doivent indiquer une maison en ville où leurs ouvrages puissent être remis.*² Il est intéressant de noter que chaque année le « *renouvellement de l'abonnement* » était perçu « *en même temps que l'un des derniers ouvrages publiés était distribué* ».

En novembre de cette année 1824, la Bibliothèque insiste pour que ce procédé soit respecté: « *Messieurs les abonnés sont priés instamment de se prêter à cette mesure. Nous sommes persuadés qu'ils le feront avec empressement pour peu qu'ils réfléchissent que, lorsqu'ils négligent de faire connaître leur détermination, nous sommes forcés, soit d'arrêter l'impression pendant les premiers mois de l'année, soit d'ordonner les premières éditions de l'année en aveugles, sans savoir si elles ne seront point ou beaucoup trop considé-*

1. Cette condition ne fut jamais respectée. C'est ainsi que la Société fit imprimer sur le 1^{er} plat du 8^e ouvrage de 1824, l'*avis* suivant: « *Plusieurs motifs et avant tout la conservation de l'Œuvre si utile dont la Providence a daigné nous confier la direction nous font plus que jamais une loi de n'admettre aucun abonnement qui ne serait point encore payé. Et comme quelques unes des personnes que leur zèle porte à nous seconder pourraient peut-être encore ne pas avoir la fermeté de tenir à cette condition si souvent répétée du paiement comptant, nous annonçons en outre que nous sommes déterminés irrévocablement à ne faire désormais aucun envoi de livres qu'en proportion des abonnemens qui nous auront été versés.* »

Il faut noter, en passant, qu'affirmer être confié de la direction d'une œuvre « si utile » par la Providence, était un excellent moyen d'impressionner les esprits et de pousser la vente.

2. Dans chaque ouvrage figurent au verso du titre l'imprimatur de J. FORGEUR, Vic. gen. de Malines, ainsi que le sceau de la Bibliothèque. Ce sceau représente une tiare posée sur deux livres. Le tout est entouré de la mention: Bibliothèque Catholique de la Belgique.

rables, ou beaucoup trop peu. Messieurs les abonnés sentiront combien cela compromet une entreprise qu'ils ont témoigné souvent leur être chère.

1. *Vie de Mad. la Duchesse de Montmorency, née Princesse des Ursins.* 448 pp. 2 F 50. Épuisé dès 1825.
2. et 4. *Essai historique sur l'influence de la Religion en France pendant le 17^e S., ou Tableau des Établissements religieux formés à cette époque, et des Exemples de piété, de Zèle et de Charité, qui ont brillé dans le même intervalle.* tome I, 502 pp. 3 F; tome II, 546 pp. 3 F. Mêmes prix en 1830.
3. *Histoire des Actes des Apôtres, Ouvrage posthume du père De Ligny, de la Compagnie de Jésus, auteur de la « Vie de Jésus-Christ »,* 316 pp., 2 F. Épuisé dès 1825. Réédité en mai-juin 1829. 316 pp., 2 F.
5. *Le Lépreux de la Cité d'Aoste, par le Cte X. de Maistre. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par Madame O.C.,* 56 pp. 50 cent. 316 pp. 2 F. Même prix en 1830.
6. *Pensées relatives aux Erreurs du tems, par D. Nicolas Jamin, d'après l'édition de Turin de 1823, à laquelle il a été fait encore quelques changemens,* 400 pp. 2 F 50. Même prix en 1830.
7. *Lettre de Fénelon à M. l'Évêque d'Arras, sur la lecture de l'Écriture Sainte en langue vulgaire, suivie de la Lettre encyclique de SS. Léon XII à tous les évêques,* 60 pp. 40 cent. Même prix en 1830.
8. *La Terre Sainte, ou Description des Lieux les plus célèbres de la Palestine, accompagnée du texte de l'Écriture Sainte, relatif à chaque monument,* 368 pp. 2 F 25. Épuisé dès 1825.
9. *Vie de St François de Borgia. Plusieurs longueurs et répétitions y ont été supprimées,* 610 pp. 3 F 50. Même prix en 1830.
10. *De la Violation des Cimetières, par L.F. de Robiano de Borsbeek.* 80 pp. 50 cent. Même prix en 1830.

Dans ce dernier livre, l'éditeur, additionnant les prix des 10 ouvrages de l'année, nous dit que les 11 F de la souscription ont une valeur de 20 F 15 (prix offert au public) équivalant au prix de Paris d'une valeur de plus de 40 F.

Un « avis important » imprimé sur la couverture du 8^e ouvrage pour 1824, montre que la Bibliothèque agissait à l'égard de ses libraires dépositaires, avec une incroyable audace : « *Jusqu'ici les libraires, à qui nos dépôts ont été confiés n'ont joui que de légers bénéfices : et nous devons à ces hommes estimables de faire connaître le dévouement avec lequel ils nous ont secondés. Ils méritent que nos compatriotes sachent que les noms de ces Messieurs, que l'on trouve à la tête de toutes nos éditions, sont les noms de Chrétiens que le zèle pour la Religion et le patriotisme le mieux entendu ont beaucoup plus déterminés à se charger de nos dépôts que l'intérêt. Ce sont bien des titres pour que nos abonnés préfèrent des magasins qui se trouvent en des mains si désintéressées.* »

Pendant, il nous a paru que ce serait abuser de leur travail que de les récompenser un peu mieux après cette année écoulée. »

On voit bien, à la lecture de ce texte, que la Bibliothèque, parce qu'elle flattait publiquement ses dépositaires — ce qui ne manquait point de faire vibrer leur corde sensible — essayait de pousser ses abonnés à leur acheter des livres d'autres éditeurs dont ils étaient également les dépositaires : c'est ainsi qu'elle parvenait à étouffer les griefs de ses associés.

1825

Cette année-là, le prix de l'abonnement passa de 11 F à 11 F 50. La direction de la Bibliothèque explique les raisons de cette augmentation dans un « avis » imprimé sur la couverture du 8^e ouvrage de 1824 : « *Les frais de transport et de distribution se sont accrus et l'expérience a démontré qu'il fallait se résigner à quelques autres frais pour conduire une entreprise si compliquée.* »

Il n'y avait que 2 moyens de couvrir ces différentes dépenses, tout en persévérant dans un système d'économie qui ne pourrait être poussé plus loin : le premier de ces moyens était d'augmenter l'abonnement, le second de réduire le nombre de livres. Après mûre réflexion nous nous sommes décidés à porter l'abonnement à 11 F 50 annuellement, à partir de 1825 ; persuadés que cette légère augmentation de 50 centimes ne paraîtrait un sacrifice à personne, vu le nombre extraordinaire de livres que l'on reçoit pour un si faible

abonnement. D'ailleurs ce qui soutient le plus l'œuvre est cette multitude d'ouvrages sans laquelle plusieurs abonnés ne rencontreraient peut-être point de livre qui leur plût.

1. « *Extraits de quelques St Pères, nouvelles traductions du grec* », 258 pp. 1 F 50. Épuisé dès 1826.
2. *Eudolie ou la Jeune Malade, notice historique propre à prévoir contre la séduction du monde*. Par M^{me} +++ 268 pp. 1 F 60. Épuisé dès 1826.
3. *L'apologétique et les Prescriptions de Tertullien. Traduction de l'Abbé de Gourcy, vicaire général du diocèse de Bordeaux, de l'Académie Royale de Nancy*, 218 pp. 1 F 25. Épuisé dès 1826.
4. *Défense du Christianisme ou Conférences sur la Religion par M.D. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, 1^{er} aumônier du Roi*, tome 1^{er}. 454 pp. 2 F 50. Épuisé dès 1826.
5. Même ouvrage, tome II. 406 pp. 2 F 50. Épuisé dès 1826.
6. Même ouvrage, tome III. 526 pp. 3 F. Épuisé dès 1826.
7. *Zoé ou la femme légère, suivie du Curé de Bériles, par l'auteur d'Eudolie*, 238 pp. 1 F 50. Épuisé dès mai-juin 1829.
8. *La Vérité défendue et prouvée par les Faits, d'après l'édition de 1825. La présente édition est augmentée d'Extraits et d'une Préface par L.F. de Robiano de Borsbeek*, 338 pp. 2 F. Même prix en 1830. Pour justifier la publication de cet ouvrage, qui est une « apologie » de l'Ordre de St Ignace, de Robiano de Borsbeek affirme dans la préface : « *On a senti qu'il était tout naturel que la Bibliothèque soutînt quiconque mérite le titre de défenseur de la vérité, puisqu'elle-même s'est consacrée à cette défense : or, parmi ces défenseurs les jésuites sont certainement au premier rang.* »
9. *Quelques réflexions sur le procès du Consitutionnel et du Courrier*. Par F. de Lammenais, 40 pp. 25 cent. Même prix en 1830.

Afin d'accroître le nombre de ses abonnements, la Bibliothèque fit imprimer sur le second plat de la couverture de cet ouvrage, la note suivante : « *Nous rappelons au public une idée suggérée l'année dernière et fort bien accueillie alors, à*

savoir que des parens, des oncles, des tantes, de parrains et des marraines ne peuvent guère, pour 11 F 50 c., faire à de jeunes gens et de jeunes personnes un cadeau mieux entendu que de les abonner à la Bibliothèque. »

10. *Recueil des lettres des Évêques et des Missionnaires des missions des deux mondes, publié par l'Association de la Propagation de la Foi, faisant suite à toutes les éditions des « Lettres édifiantes », 536 pp. 3 F. Même prix en 1830.*

1826

1. 3. 6. *Histoire de la « Réforme » Protestante en Angleterre et en Irlande dans laquelle on démontre que cet événement a appauvri et dégradé la masse du peuple dans ces deux pays; dans une série de lettres adressées à tous les Anglais sensés et équitables. Par W. Cobbett, 1^{re} Série. 156 pp. 90 cent., II^e série 164 pp. 90 cent., III^e et IV^e séries 292 pp. 1 F 80. Toutes ces séries sont épuisées dès mai-juin 1829.*
2. *Mélanges par F. De la Mennais, 456 pp. 2 F 75. Épuisé dès août 1826.*
4. et 5. *Lettres Vendéennes, ou Correspondance de 3 amis en 1823; par le Vicomte Walsh, I^{er} vol. 328 pp. 2 F. Même prix en 1830. II^e vol. 352 pp. 2 F. Même prix en 1830.*
7. *Les Principes de la Sagesse, par le Père Salazar, de la Compagnie de Jésus, 238 pp. 1 F 35. Même prix en 1830.*
8. *La Loi de la Nature, développée et perfectionnée par la Loi Évangélique, par l'abbé Pey, chanoine de l'église de Paris, 416 pp. 2 F 35. Même prix en 1830.*
9. *Vies des Dames françaises qui ont été les plus célèbres dans le XVII^e siècle par leur piété et leur dévouement pour les pauvres; précédées de trois Dialogues et trois Lettres sur les Services que les femmes peuvent rendre à la Religion dans l'exercice des bonnes œuvres, 440 pp. 2 F 50. Même prix en 1830.*
10. *Introduction à la Philosophie, ou Traité de l'origine et de la certitude des connaissances humaines, par M. Laurenties, inspecteur général de l'Université, 576 pp. 3 F 25. Épuisé dès décembre 1828.*

Afin de justifier le choix de ce texte pour ses éditions, la Bibliothèque fit imprimer en tête de l'ouvrage, la note suivante : « *L'Introduction à la Philosophie* » ne sera pas lue par tous les abonnés de la Bibliothèque Catholique, nous le savons ; mais elle le sera par un grand nombre, et c'est beaucoup, si l'on considère l'importance de l'ouvrage. Ce qui a plus particulièrement encore déterminé ce choix, c'est qu'en répandant ce livre dans tout le royaume, nous le mettons à la portée des jeunes gens qui, en se livrant à l'étude de la philosophie, ont le désir de conserver la pureté des principes dans lesquels ils ont été élevés, et dont une fausse philosophie peut si facilement les éloigner. Pour eux le livre qui traite de leurs études journalières n'aura rien de trop sérieux ; et il y en aura plusieurs qui seront curieux de voir par quels argumens un Inspecteur général de l'université de France démontre la fausseté et le danger non-seulement de la philosophie enseignée dans cette université, mais de presque tous les systèmes de philosophie qui sont en vogue aujourd'hui ou qui ont été suivis depuis longtemps avant la révolution ».

1827

1. *Rapports sur l'Apparition d'une Croix Lumineuse dans la paroisse de Mignéé, le 17 décembre 1826, faits et imprimés par Mgr l'Évêque de Poitiers*, 16 pp. 10 cent. Même prix en 1830.
2. *Opuscules de Muzzarelli. Traduits de l'italien d'après l'édition de 1826*, 568 pp. 3 F 25. Même prix en 1830.
3. *Lettres du Roi de Pologne Jean Sobieski, à la Reine Marie Casimire, pendant la campagne de Vienne en 1683, traduites par Mr le Comte Plater*, 240 pp. 1 F 50. Même prix en 1830.
4. 5. 6. *Correspondance de Fénelon, publiée pour la première fois sur les manuscrits originaux et la plupart inédits. Tome I, 652 pp., tome II 648 pp., le quatrième tome ne parut qu'en 1828. Les 4 volumes réunis forment un ensemble de 2350 pp. 14 F. Même prix en 1830.*
7. *Annales de l'Association de la Propagation de la Foi, Recueil périodique des Lettres des Évêques et des Missionnaires des Missions des 2 Mondes. Collection faisant suite à toutes les*

lettres édifiantes, nos VII, VIII, IX, X, et XI. 398 pp. 2 F 25. Même prix en 1830.

8. *Dangers du Monde dans le 1^{er} âge par La Mennais*, 36 pp. in-12^o. 15 cent. Même prix en 1830.

En tête de l'ouvrage, figure un « avertissement » de la Bibliothèque donnant quelques « conseils pédagogiques » : « Dans ce dialogue le « Disciple » est censé avoir fait sa première communion depuis un certain temps. Si malgré cette observation, on était encore porté à trouver ses raisonnemens un peu au-dessus de son âge, nous prions de remarquer qu'à Paris on prépare les enfans à la 1^{re} communion avec un très-grand soin. On leur fait long-temps des catéchismes raisonnés dont ils doivent rapporter des résumés à la séance suivante, et sur lesquels plusieurs font même des compositions très-touchantes et si bien senties, qu'elles étonneraient leurs pasteurs, s'ils ne savaient par expérience que Dieu aime à se communiquer aux petits et aux simples de cœur.

Peut-être est-il nécessaire pour les enfans de notre pays, qui ne seraient pas aussi avancés dans l'intelligence de la religion, de leur donner l'explication que St. Augustin donne lui-même, dans sa lettre à Proba, sur ce passage de St. Luc, XVIII, I : « Il faut toujours prier, et ne jamais se lasser de le faire », et où ce grand Docteur dit que « le désir des vrais biens, qui est comme l'âme de la prière, ne doit jamais être interrompu, et que plusieurs fois le jour nous devons exprimer ce désir par l'exercice actuel de la prière. Peut-être aussi est-il utile pour ces enfans de joindre au tableau des difficultés qu'on rencontre dans la voie du salut, et de la nécessité de fuir les plaisirs dangereux, ces paroles du Seigneur si encourageantes et non moins sûres : « Mon joug est doux et mon fardeau léger. » Ils ne doivent pas croire non plus, ces bons enfans, qu'on ait voulu les priver des divertissemens honnêtes, ni les astreindre à une vie sévère et sérieuse. Il est bon au contraire qu'ils soient gais et réjouis, et qu'ils se délassent dans des récréations bien ordonnées » ¹.

1. Avertissement imprimé au verso du titre.

9. *Documens historiques, critiques, apologétiques, concernant la Compagnie de Jésus, 1^{re} partie.* 308 PP. 1 F 75. Même prix en 1830.
10. *Mandement de Mgr. l'Évêque de Poitiers, à l'occasion d'une croix qui a paru à Migné,* 8 pp. 5 cent. même prix en 1830.

1828

1. *Les Jésuites en présence des 2 Chambres, au mois de mars 1828,* 104 pp. 60 cent. Même prix en 1830.
2. *La fin des Jésuites et de bien d'autres, par M. Bellemare,* 100 pp. 60 cent. Même prix en 1830.
3. *4^e tome de la Correspondance de Fénelon,* 554 pp. 3 F 50. Même prix en 1830.
4. *Antoine et Maurice. Ouvrage qui a obtenu le prix proposé par la « Société Royale pour l'amélioration des prisons », en faveur du meilleur livre destiné à être donné en lecture aux détenus. Par M.L.P. de Jussieu,* 176 pp. 1 F. Même prix en 1830.
5. *Lettres à Eugène sur l'Eucharistie, par le père Marie-Joseph de Gérard, religieux de la Trappe,* 148 pp. 90 cent. Même prix en 1830.
6. *Le guide du 1^{er} âge par La Mennais,* 204 pp. in-12°; 80 cent. Même prix en 1830.
7. 8. 9. 10. *Méditations pour tous les jours de l'année, traduites de l'anglais, de Mgr R. Challoner, Évêque de Debra et Vicaire apostolique,* 472 pp. in-12°; 412 pp. in-12°; 424 pp. in-12°; 188 pp. in-12°; Prix: 2 F, 1 F 75, 1 F 75, 2 F. Mêmes prix en 1830.
11. *Histoire de l'établissement des progrès et de la décadence du Christianisme dans l'empire du Japon, où l'on voit les différentes révolutions qui ont agité cette Monarchie pendant plus d'un siècle. Par le R.P. Charlevoix, des jésuites, Tome I,* 444 pp. 2 F 50. Épuisé dès mai-juin 1829.
12. *Le Bon Paysan ou Thomas converti: seconde partie du Bon Curé. Par M.B. d'Exauvillez.* 344 pp. 1 F 35. Épuisé dès mai-juin 1829. Réédité en septembre-octobre 1829. 344 pp. 1 F 35. Même prix en 1830.

TABLEAU
HISTORIQUE ET PITTORESQUE
DE PARIS,

DEPUIS LES GAULOIS JUSQU'A NOS JOURS.

Dédié au Roi,
Par J. Vb. De Saint-Victor.

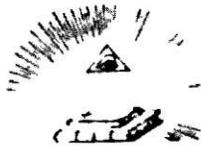
L'imprimé la seconde Edition,
REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

Miratur molam .. Magnas quondam
Esse, lib I

TOME CINQUIÈME ET DERNIER

Methodique Catholique de la Belgique.
5^e ET DERNIER OUVRAGE POUR 1830.

PRIS F^r 3 - 50.



LOUVAIN,
CHEZ VANLINTHOUT ET VANDENVAUDE.
Et chez les Libraires désignés ci-après
1830

* Collection F. GODFROID (format réel : 14 cm / 21,8 cm).

1829

1. *Second Tome de l'Histoire du Japon*, 540 pp. 3 F 52. Épuisé dès mai-juin 1829.
2. *Élection de M. O'Connel et Fragment sur l'Enseignement, tiré du nouvel ouvrage de M. l'abbé F. de La Mennais*, 104 pp. 50 cent. Même prix en 1830.
3. *De l'Étude et de l'Enseignement des Lettres, par M. Laurentie*, 492 pp. 3 F 50. Même prix en 1830.
4. *De l'Action du Clergé dans les Sociétés modernes. Par M. Rubichon*, 320 pp. 2 F. Même prix en 1830.
5. *Considérations sur le dogme générateur de la Piété catholique, par l'abbé Ph. Gerbet*, 228 pp. 1 F 30. Même prix en 1830.
6. *Vie du B. Alphonse-Marie de Liguori, Évêque de Ste Agathe des Goths et Fondateur de la Congrégation des Prêtres Missionnaires du très saint Rédempteur; par M. Jeancard, Missionnaire de Provence*, dédiée à Mgr l'Évêque de Marseille. 572 pp. 3 F 50. Même prix en 1830.
7. *Le Parfait Domestique. Par M.B. d'Exauvillez*, 364 pp. in-12°. 1 F 50. Même prix en 1830.
8. *Annales de l'Association de la Propagation de la Foi. Recueil Périodique des Lettres des Évêques et des Missionnaires des Missions des deux Mondes, et de tous les documens relatifs aux Missions et à l'Association de la Propagation de la Foi. Collection faisant suite à toutes les éditions des « Lettres Édifiantes »*. N^{os} XII, XIII, XIV, XV, XVI. 576 pp. 3 F 50. Même prix en 1830.

1830

1, 2, 3, 4, 5.

Tableau historique et Pittoresque de Paris, depuis les gaulois jusqu'à nos jours. Dédié au Roi, par J.B. de Saint Victor. D'après la seconde édition, revue, corrigée et augmentée. 5 tomes. Chacun 3 F 50. 1^{re} T. 581 pp., 2^e T. 562 pp., 3^e T. 656 pp., 4^e T. 682 pp., 5^e T. 694 pp. Ce dernier volume comprend une « Table générale de la partie historique » des cinq volumes de l'ouvrage. Un « avis » imprimé dans le 3^e Tome, permet aux éditeurs de donner

les raisons pour lesquelles ils publient l'ouvrage et de faire valoir son importance : « *C'est la partie historique de cet ouvrage qui nous a déterminés à le choisir pour la Bibliothèque Catholique de la Belgique.* »

Nous pensons que cette narration est de nature à assigner au Tableau de Paris une place parmi les ouvrages les plus importants de notre époque ».

Dans un « avis », imprimé, cette fois, sur le 2^e plat de la couverture du 5^e tome, les éditeurs confirment de manière plus précise l'importance de la publication en en démontrant son utilité : « *Le Tableau de Paris, est, à nos yeux, dans sa partie historique, un des ouvrages les plus importants que la Bibliothèque ait publié et même qui aient été écrits depuis long-temps. C'est dans l'histoire bien ou mal connue et surtout bien ou mal envisagée que la vérité ou l'erreur deviennent comme inexpugnables, car rien n'entraîne autant notre esprit que la conviction qui résulte des faits, lorsqu'ils paraissent confirmer notre raisonnement. C'est un grand malheur de l'Europe que l'histoire y soit si dénaturée et les causes des événemens si étrangement méconnues. L'ouvrage de M. de Saint-Victor n'est pas à l'abri de toute critique, toutefois nous osons le proposer pour modèle, et c'est beaucoup dire. Dieu veuille que l'histoire de chaque peuple soit bientôt écrite dans le même esprit, peu de choses avanceraient autant le retour vers les principes qui seuls peuvent préserver la société de sa ruine.* »

C'est également dans le même avis que Van Linthout et Vandenzande nous apprennent que « *c'est ici le dernier ouvrage de la Bibliothèque Catholique de la Belgique* ». Ils expliquent brièvement pourquoi cette Bibliothèque cesse de publier : « *Il a été impossible de continuer cette œuvre après l'année 1830 ; les événemens en sont une des causes principales, la désertion d'un grand nombre d'abonnés en est une autre. Dans un seul diocèse la défection fut de 300 en 1830, et, malgré toutes nos sollicitations, nous n'en avons été informés qu'en Septembre. L'ignorance de ces défections a causé une double perte, et par la diminution des rentrées et par l'impression d'un nombre d'exemplaires trop considérables. Il en résulte que la « Bibliothèque » se trouve endettée de plusieurs mille francs, et nous le disons avec une grand'peine, toutefois avec l'espoir que nos com-*

patriotes, dont le zèle pour les bonnes œuvres est admirable, seront touchés de cette situation, en considération du bien produit par la « Bibliothèque » pendant dix années d'existence et du bien que ses livres continueront de produire.

Il reste un moyen de tirer la « Bibliothèque » d'embarras, c'est la vente des ouvrages qui sont en magasin et dont le catalogue se trouve à la fin de ce volume ¹. Nous recommandons ce catalogue aux parens et à ceux et celles qui ont des prix à distribuer à des élèves.

Des versements de fonds et d'abonnemens sont encore dus à la Bibliothèque ; nous laissons à la conscience des retardataires à se juger elle-même. »

Ce dernier alinéa ne manque pas de piquant lorsqu'on sait quels procédés démagogiques — promesses d'indulgences, etc. — les éditeurs utilisaient pour forcer les gens à s'abonner. Il prouve, d'autre part, que les versements ne furent pas toujours versés comptant, ce qu'un avis imprimé en 1824 (voir renvoi p. 97) dénonçait déjà.

Ainsi finit une des plus grandes entreprises de la Contrefaçon en Belgique.

1. Ce catalogue est fort incomplet.

Personnes et Personnages

Poème en prose et narration

Une analyse de *Vagabonds* de Rimbaud

par André GUYAUX

Souvent, plutôt que d'expliquer les textes eux-mêmes, le commentaire consacré aux *Illuminations* devient une simple glose, générale, de l'hermétisme littéraire. Il se contente d'aborder non la chose inabordable, ou considérée comme telle, qu'est le texte, mais le principe de l'inabordable. Les lettres dites du voyant servent souvent à légitimer cette attitude. Le nom dont on les désigne le montre bien et se contente de reprendre un mot que l'écrivain se donne à lui-même. Insuffisamment expliquée, par Rimbaud ou par d'autres, la théorie du voyant, comme l'on dit aussi, est une commode retraite du critique rimbaldien, un retranchement qui semble protéger la lecture, garantir son existence, sa fonction, sa nécessité. Pourtant quelques critiques ont avancé l'idée que *Une Saison en enfer* ou les *Illuminations* allaient de pair avec un reniement de cette théorie, ou même étaient bien postérieures à elle. Ce qui se lit s'entend, c'est-à-dire se comprend. Ce qui se voit peut demeurer un simple objet de la vue. Or, ce qu'introduit la théorie du voyant n'est autre que l'immixtion du second principe dans le premier : on ne sait trop, alors, ce qu'il reste des schémas linguistiques auxquels nous sommes aujourd'hui accoutumés et qui mettent en relation le signifiant, le signifié, le signe et le référent, puisque la surface qu'on croyait réservée au sens semble perdre sa vocation et sa nécessité.

S'il fallait décrire l'esprit qui a souvent guidé la lecture commentée des *Illuminations*, on pourrait relever cette incohérence :

tantôt, le critique découvre des choses derrière des mots, tantôt (dans le même texte parfois), les choses ne parviennent plus à voir le jour, toutes les manières d'être du texte lu, fût-ce sa signification, qui semble à première vue sa raison d'être ultime et la plus exigeante, subissent une explication qui n'est plus, à aucun titre, une lecture, mais une justification de l'ésotérisme, où derrière les mots il n'y a plus de choses mais le constat que ces choses sont éparées, vaporisées. Cette incohérence, cette incapacité à tenir le fil de la lecture à même hauteur, révèle que l'art poétique rimbaldien n'est pas encore vraiment admis : le lecteur ne sait que faire de certains mots. Comme s'il pouvait saisir, du texte, quelques pans accommodés et laisser les autres, tantôt il place le texte dans la communication, l'entend et l'écoute (l'auteur lui parle), tantôt il se répète à lui-même, en quelques termes qui accentuent l'invraisemblance et l'ambition du texte, une approximative théorie de l'écriture qui ressemble aux idées émises par les lettres du voyant.

Cela fait que la critique, telle qu'on peut la rassembler aujourd'hui, surtout des textes des *Illuminations*, est avant tout, avec une étonnante négligence de lecture, un souci d'identifier quelques objets, quelques noms, au mieux quelques titres de textes.

Un des cas les plus flagrants est celui de la critique consacrée à deux textes qui portent le même titre : *Villes*. L'état des manuscrits indique, d'une manière indubitable, qu'initialement ces deux textes étaient groupés, dans un ordre inverse de celui qu'on leur donne aujourd'hui en appelant « *Villes (I)* » celui qui commence par *Ce sont des villes!* et « *Villes (II)* » celui qui commence par *L'acropole officielle*. Ils devaient former un diptyque, qui fut démembré au moment de recopier les textes, peut-être parce que c'est Germain Nouveau qui a recopié l'un des deux.

Or une part de l'analyse consacrée jusqu'ici à ces deux textes, contribution à certains égards encombrante, à d'autres pittoresque, consiste à identifier ces *Villes* : soit, dans les meilleurs cas, à voir des villes réelles dont ces textes feraient la fusion, soit à y chercher une réalité urbaine précise, à déterminer un lieu, un espace du monde habité, qui soit, grâce à quelques rectifications d'usage et quelques mots sur les transfigurations que fait subir le langage poétique, l'explication du texte, son référent.

C'est là se tromper doublement, et sur l'auteur des *Illuminations*, et sur ce que peut et doit être l'explication d'un texte poétique. La langue des *Illuminations*, en cela comparable à la parodie et à la métaphore, consiste souvent à désigner quelque chose par l'analogie entre le référent visé et un autre référent, voisin et habituel. De cette manière, le mot *villes*, dans les deux textes, désigne encore ce que nous appelons des villes, mais comme référent intermédiaire, donnant accès à une autre réalité, propre à ces textes et qui n'a pas plus grand rapport avec ce qu'en latin on appelle *urbes*.

La nécessité, pour expliquer le texte, d'en rester à lui-même, d'éviter d'appeler une réalité extérieure et toujours envahissante, dérive d'une nécessité de concevoir que le langage poétique se définit à nouveau à chaque texte nouveau. Ainsi, les travaux de M. V.P. Underwood, qu'il vient de reprendre dans un gros livre intitulé *Rimbaud et l'Angleterre*¹, attachés notamment à identifier des villes anglaises, tirées de la réalité de la fin de XIX^e siècle, dans quelques textes ou quelques phrases des *Illuminations*, ont-ils un intérêt qui n'est pas exactement celui de l'explication de ces textes et qui fait dévier celle-ci.

* * *

Vagabonds est un texte apparemment peu semblable à ceux qui se prêtent à ces sortes de recherches :

Pitoyable frère! Que d'atroces veillées je lui dus! « Je ne me saisissais pas fervemment de cette entreprise. Je m'étais joué de son infirmité. Par ma faute nous retournerions en exil, en esclavage. » Il me supposait un guignon et une innocence très-bizarres, et il ajoutait des raisons inquiétantes.

Je répondais en ricanant à ce satanique docteur, et finissais par gagner la fenêtre. Je créais, par-delà la campagne traversée par des bandes de musique rare, les fantômes du futur luxe nocturne.

1. Paris, 1976.

compagnes ont abouti la joie du travail incessant
sous une brise épanouie et tout dans l'onde
études les fatigues fulmineuses des vents et l'usage
de la machine
c'est le bon bras nulle belle heure me rendrons
votre rigueur, d'où venant inextinguible et sans
moindres mouvements.

Vagabonds

O, terrible frère, une salasse et celle je lui
due à je ne me souviens plus précisément de cette
entreprise. Je m'en souviens par un fragment. Par ma
faute nous retournâmes en cet éclairage. Il me
dépoussa un gongron, et nous nous en haïsser
et il y avait de rancune remuante.

Je répondais en regardant à l'atmosphère de la
et finissai par gagner la fenêtre. Je revais par de là
la campagne bruyante. Je ne pouvais de souvenir rare
les fantômes de jadis. Les ombres

Après, cette nuit au moment lugubre,
je m'élevais sur une palette et, lorsque l'usage
me fit aussitôt m'écarter, je passai brutalement
la boue par terre. Je me souviens de l'usage
révélait - et, au fait, avec l'usage en haut
sans doute de chaque nuit.

Je devais en effet en route de ce esprit, par
l'engagement de le rendre à son état primitif
de fils de l'objet - et, pour ce sans souvenir de son
état, avérées et de l'usage et la route. Je passai
de travers le lieu et la forme.

Lettes

Il s'agit de l'usage de la machine
matière la plus colossale et impossible à exprimer
le jeu mal produit par le ciel. Inextinguible
et cela impuissant les traits, et la ne se souviens

Le manuscrit autographe de Vagabonds (Bibliothèque Nationale, N.a.fr. n° 14123).

Le chiffre 16, comme l'encadrement des titres, est au crayon et sans doute de la main de Félix Fénéon.

Ce feuillet n'a jamais été reproduit intégralement mais il l'a été partiellement par Henry de Bouillane de Lacoste dans Rimbaud et le Problème des Illuminations, Paris, 1949, p. 170 (le bas du feuillet à partir de Je répondais), par Suzanne Bernard en tête de l'édition des Œuvres de Rimbaud, Paris, 1960 (le bas du feuillet à partir de les fantômes) et dans l'édition des Œuvres de Rimbaud présentée par Georges Ribemont-Dessaignes, Paris, 1965, p. 294 (le texte de Vagabonds).

*Après cette distraction vaguement hygiénique
je m'étendais sur une paillasse. Et, presque chaque
nuit, aussitôt endormi, le pauvre frère se levait,
la bouche pourrie, les yeux arrachés, — tel qu'il se
rêvait! — et me tirait dans la salle en hurlant
son songe de chagrin idiot.*

*J'avais, en effet, en toute sincérité d'esprit, pris
l'engagement de le rendre à son état primitif
de fils du soleil, — et nous errions, nourris du vin
des cavernes et du biscuit de la route, moi pressé
de trouver le lieu et la formule.*

Rien ne paraît forcément obscur. Pourtant l'attitude critique n'est pas très différente de celle que j'évoquais un peu plus haut. L'analyse de *Vagabonds* s'est le plus souvent détournée du texte, accordant une foi excessive dans ce qu'elle croit être sa définition : la narration d'un épisode de la fin de la liaison entre Verlaine et Rimbaud ¹.

Ce texte est souvent un prétexte, l'argument de narrations plus ou moins romancées de la vie commune des deux écrivains. Des effilochures de *Vagabonds* traînent sur des analyses qui n'ont plus rien de textuel et qui sont souvent livrées à une emprise moraliste qui semble dévorer le texte autant qu'elle altère la réalité à laquelle il est censé se rapporter. On se rendra compte de ceci en lisant l'extrait qui suit du *Verlaine et Rimbaud en Belgique* de Maurice Kunel, où le texte est pour ainsi dire avalé par une imagination douteuse germant par petites taches sur la surface romanesque, comme une mauvaise rougeole :

« Il y a un mois à peine que Rimbaud est à Londres, et il rugit de se retrouver avec le « pitoyable frère », dans sa bauge. L'éphèbe a des révoltes et le dernier espoir qui l'accrochait à Verlaine, celui d'en faire un « fils du Soleil », s'évanouit... Sa faiblesse, lorsqu'il a bu, ses jérémiades à l'endroit de sa femme, l'exaspèrent. Et puis Rimbaud a rencontré à la station du métropolitain, à

1. On en fait ainsi le texte le plus proche, par son thème, de la première partie de *Délires*, dans *Une Saison en enfer*. Parmi les textes de Rimbaud sur Verlaine, on cite aussi *Jeune Ménage*.

Portland, une Londonienne rare, sinon unique, dont il est devenu amoureux au point de sombrer non plus dans les bras de Ganymède, mais dans ceux des Sabines de la banlieue. Il y a divorce dans le ménage. Le jour, on se fuit, et le soir et la nuit, pour peu que l'alcool y prête, c'est Verlaine geignant, les amers reproches, les veillées de rage et d'impuissance. Arthur, le satané, ironise et se moque.

Ce jeudi 3 juillet 1873, la « pauvre âme » revenant du marché, un hareng saur d'une main et une bouteille d'huile de l'autre, du haut de la fenêtre, Rimbaud l'apostrophe : « Hé ! la bobonne, que t'as l'air c... avec ton poisson et ta flache ! » Ce jour, Verlaine broyait son *chagrin idiot*. Il pousse la porte, l'œil méchant, crache une grossièreté, envoie hareng et bouteille par la chambre et s'enfuit jusqu'à la Tamise. Un bateau part pour la Belgique. Il y monte »¹.

Le texte de *Vagabonds* est littéralement déchiqueté, éparpillé en quelques formules dans un mauvais roman qui parodie Zola. Ça et là, quelque autre texte apparaît : les « Sabines de la banlieue », venues de *Bottom*, font l'équilibre à Ganymède.

Bien sûr, c'est le pire. Parfois, décomposer le texte, en extraire quelques mots comme un miel royal est une activité plus sérieuse. Quelques chercheurs ont consacré aux mots *fils du soleil* des études isolées. Bien loin, certes, du traitement que Maurice Kunel faisait subir à *Vagabonds*, ces recherches ont au départ une semblable pratique, qui consiste à perdre l'importance du contexte².

Ouvrons ici une courte parenthèse :

Vagabonds contient deux passages qui semblent réservés à un destin de citation, comme si l'écrivain les avait soulignés, ou les

1. Maurice Kunel, *Verlaine et Rimbaud en Belgique*, Liège, 1945, pp. 85-86. J'ai mis en italique les trois formules extraites de *Vagabonds*, Kunel n'en ayant mis que deux entre guillemets.

2. Les interprétations diverses de *fils du soleil* ont été réunies et étudiées par René Etiemble, *Le Mythe de Rimbaud* (tome II : *Structure du Mythe*), Paris, 1961, pp. 354-355, par Marc Eigeldinger, *Rimbaud et le Mythe solaire*, Neuchâtel, 1964, pp. 64-68 et par Léon Somville, « *Fils du Soleil*, un emprunt d'Arthur Rimbaud », *Courrier du Centre international d'Études poétiques*, n° 73, 1969, pp. 13-22.

avait écrits en lettres capitales : *trouver le lieu et la formule*¹ et *fil du soleil*. En marge d'une bibliographie des interprétations proposées pour ces trois mots², on pourrait constituer celle de l'usage direct de *fil du soleil* par la critique. Dans quelques rares cas, les termes sont appliqués à d'autres qu'à Verlaine ou Rimbaud : à Claudel (par exemple, Xavier Grall dans le titre d'un article : « Deux Fils du Soleil : Arthur Rimbaud et Paul Claudel », *Le Cri*, n° 6, avril 1963, pp. 25-26), à Germain Nouveau (par exemple, Georges Emmanuel Clancier, dans *Panorama de la Poésie française* (tome II : *De Rimbaud au Surréalisme*), Paris, 1970, p. 53). Sinon, trois tendances : appliquer ces trois mots à Verlaine, ce qui, d'une certaine manière est fidèle au texte, ou du moins à une aspiration qui s'y trouve exprimée mais qui, justement, est présentée comme une illusion ; dans les cas les plus nombreux, c'est Rimbaud lui-même qui est traité de « fil du soleil » ; cet usage est tantôt en relation avec une attitude critique négligente, qui consiste à tenir les textes à distance et perd de vue que, dans *Vagabonds*, seul le second personnage est directement concerné par ces mots ; mais, à d'autres moments, cet usage est le corollaire d'une interprétation plus dialectique (si Rimbaud veut rendre quelqu'un à cet état, c'est qu'il est lui-même « fil du soleil ») ; enfin, il arrive que l'expression désigne, ensemble, Verlaine et Rimbaud, tente d'exprimer un jumelage.

Mais revenons au thème du texte : une grande partie de la critique exige donc de Verlaine qu'il soit impliqué dans ce texte, mis en cause, coïncé entre le souvenir nauséabond et l'écriture purifiante. Verlaine s'est lui-même reconnu, écrivant à Charles de Sivry, en août 1878, qu'il « figure en tant que Docteur satanique » dans *Une Saison en enfer*. On dirait donc que la valeur autobiographique du texte et la présence de Verlaine sont si évidentes qu'il tient à en témoigner lui-même et qu'il fait, entre *Délires I* et

1. Suzanne Bernard a fait remarquer que le groupe *moi pressé de trouver le lieu et la formule* formait un alexandrin (*Le Poème en prose de Baudelaire jusqu'à nos jours*, Paris, 1959, p. 204). Il reste à voir quels sont les rapports entre la citation et le rythme, en particulier le rythme de la prose en des moments où tel critique, pour le décrire, recourt à des termes réservés aux vers. Ici, *le lieu et la formule* est un parfait hémistiche.

2. Voir la note 2, p. 112.

Vagabonds, la confusion que referont quelques commentateurs et qui rejoint l'idée d'un rapprochement, thématique et chronologique, des deux textes¹. Dès lors, dans le travail critique, tout facteur des rapports de Verlaine et Rimbaud se range à la lisière de *Vagabonds*, qui a valeur autographe.

Dans les analyses du texte, l'ombre de *Verlaine* plane toujours. Non que le critique accepte forcément de voir le *pitoyable frère* sous les traits de Verlaine. Mais la question se pose, et nivelle curieusement les commentaires de *Vagabonds*, qui sont semblables les uns aux autres comme aucune autre série de commentaires d'aucun autre texte des *Illuminations*. Toutefois, sur l'identification, l'accord n'est pas fait. M. Marcel-A. Ruff a voulu inverser les certitudes habituelles: le second de ces vagabonds n'est point Verlaine, dit-il, mais un autre Rimbaud². André Dhôtel avait déjà exprimé la même idée³.

C'est ici qu'il importe de ne pas mélanger les points de vue: dans une perspective réaliste, la position de M. Ruff est à peine soutenable. La ressemblance entre Verlaine et le *pitoyable frère* est trop frappante et son propre témoignage trop important. Le scepticisme de M. Ruff est d'ailleurs quelque peu suspect. Avant tout, il s'agit pour lui de disculper Verlaine. La contestation de M. Ruff n'étant pas de principe mais de fait, il reste à trouver consistance au second vagabond. Or, si M. Ruff souhaite qu'il soit un dédoublement de Rimbaud, il ne le dit pas sans émettre l'idée selon laquelle Germain Nouveau eût convenu, aussi bien que Verlaine, à endosser le second rôle de *Vagabonds*. On sait que Germain Nouveau accompagnait Rimbaud dans un des séjours qu'il fit en Angleterre. Nouveau est d'ailleurs, lui-même, l'auteur d'un poème intitulé *Mendiants*⁴. Autant dire que tous trois ont été d'une certaine manière des vagabonds et qu'ils

1. Voir p. 111, note 1. Quelques rares critiques, cependant, n'ont pas voulu admettre la ressemblance de la *vierge folle* et du *pitoyable frère*. C'est le cas de Raymond Clauzel (voir « La vierge folle et l'époux infernal dans *Une Saison en enfer* d'Arthur Rimbaud », *Mercur de France*, tome 225, janv.-févr. 1931, p. 564 et « *Une Saison en enfer* » et *Arthur Rimbaud*, Paris, 1931, p. 112).

2. Voir Marcel-A. Ruff, *Rimbaud, l'homme et l'œuvre*, Paris, 1968, pp. 235-236.

3. En 1932, dans *L'Œuvre logique de Rimbaud*, Mézières, p. 77.

4. Voir Louis Forestier, *Germain Nouveau*, Paris, 1976, p. 72 où la comparaison entre les deux textes est amorcée.

conviennent aux implications du texte. Toutefois, un élément qu'il semble ignorer pourrait gêner l'argumentation de M. Ruff. Dans les manuscrits, *Vagabonds* est copié, par Rimbaud, immédiatement au-dessus de *Villes*, copié par Germain Nouveau. Le plus sage est de croire que, si la copie de ces textes est contemporaine d'un séjour à Londres avec Nouveau, le second personnage de *Vagabonds* a moins de chances d'être Nouveau que Verlaine. C'est du moins ce que laisse croire le ton de *Vagabonds*, où flotte quelque mépris¹.

Texte de Rimbaud sur Verlaine et Rimbaud : telle est, quelque peu simplifiée, l'image de *Vagabonds* offerte généralement. Par le sujet qui écrit, le texte est dans la bibliographie de Rimbaud ; par l'objet, il prend place dans celle de Verlaine. Pour ne citer qu'un exemple, dans son *Verlaine par lui-même*, Jacques-Henri Bornecque lui fait place, lui consacre une analyse et en tire des conclusions sur les faiblesses intellectuelles de Verlaine, sur son incapacité à se « figurer » et « conquérir » *le lieu et la formule* que Rimbaud « réclame comme une mandragore »².

Certes, *Vagabonds* est une occasion de s'interroger sur l'interférence des deux œuvres³ et des deux existences. On peut, partant de ce texte, le dépasser et considérer le problème général des influences et des rapports, dont il illustre la décadence. Du rythme effréné de l'existence de Rimbaud, Verlaine est la victime, le *pitoyable frère*. On peut aussi conserver son incognito au

1. L'idée de M. Marcel-A. Ruff a été peu suivie ; M. Antoine Fongaro en avait fait une critique juste et sévère dans *Studi francesi*, n. 44, maggio-agosto 1971, pp. 285-287.

2. *Verlaine par lui-même*, Paris, 1966, p. 83.

3. On a fait quelques rapprochements textuels entre *Vagabonds* et l'œuvre de Verlaine. Dans *Kaléidoscope* (un poème de *Jadis et Naguère* dédié à Germain Nouveau), on trouve aussi l'expression *bandes de musique*, au douzième vers. Le début de *L'Hystérique* (prose insérée dans *Les Mémoires d'un veuf*) fait penser au troisième paragraphe de *Vagabonds* : « Il allait dans les nuits chaudes, les yeux hideusement écarquillés, la bouche ouverte comme par d'effrayantes faims (...) ». D'autre part, Ernest Delahaye avait déjà fait remarquer, en 1923, dans *Rimbaud, l'artiste et l'être moral* (p. 159), que *Lacti et errabundi*, un poème de *Parallèlement*, était symétrique — et combien différent ! — de *Vagabonds*. Enfin, Margaret Davies a rapproché *pitoyable frère* et *pauvre frère* de l'habitude qu'a eue Verlaine d'appeler Rimbaud « mon frère » ou « frerot » (« *Dévotion* de Rimbaud », *The French Review*, vol. 46, no. 3, feb. 1973, pp. 500-501).

second de ces vagabonds, ne pas s'interroger sur un problème de personnages et en rester aux personnes. C'est le chemin que prendra l'analyse qui suit. Les tentatives d'identifier les personnages dans l'œuvre de Rimbaud, démarche qui semble, aujourd'hui encore, nécessaire, inévitable même, n'ont que très rarement abouti et sont révélatrices d'un aspect essentiel de l'œuvre: le recours à l'insu. Circule ainsi, dans les *Illuminations* surtout, une faune humaine, laissée dans l'anonymat, désignée par des pronoms personnels ou par des prénoms de femmes, qui nous paraissent gratuits ¹. Inutile de chercher un sens unique à cette série de noms. Dans *H*, le prénom *Hortense*, répété par la lettre qui constitue le titre, a la fonction d'un « mot » d'énigme, qui sert à la véhiculer sans donner accès à la solution. Le texte se construit et se termine comme une charade: *trouvez Hortense!* Dans *Dévotion*, les noms viennent en chapelet, infiltrés dans une dérision de la prière dédicatoire: les premiers (*Léonie* et *Louise*) ont encore quelque religiosité de parodie, *Lulu* n'en a plus guère.

Dans *Vagabonds*, le cas n'est pas exactement semblable: l'anonyme n'est pas au féminin et l'anonymat est relatif, étant partagé par celui qui écrit, donc diminué par une dualité dont un élément est, d'un certain point de vue, connu. Tout s'y passe entre des pronoms personnels ².

* * *

Pitoyable frère! Que d'atroces veillées je lui dus! « Je ne me saisissais pas fervemment de cette entreprise. Je m'étais joué de son infirmité. Par ma faute nous retournerions en exil, en esclavage. » Il me supposait un guignon et une innocence très-bizarres, et il ajoutait des raisons inquiétantes.

1. Elle dans *Angoisse* et *Métropolitain*, *Madame*^{xxx} dans *Après le Déluge*, *madame*^{xxx} dans *Dévotion*, *Hortense* dans *H*, *Henrika* dans *Ouvriers*, *Hélène* dans *Fairy*, *Louise Vanaen de Voringhem*, *Léonie Auboïs d'Ashby*, *Lulu* et, éventuellement, *Circeto* (désignant une personne ou un lieu) dans *Dévotion*, qui en contient donc une série.

2. Dans l'analyse qui suit, on désignera les personnages par ces pronoms, comme s'ils étaient des prénoms, *je* et *il*, en leur enlevant leur prérogative personnelle, écrivant « *je* est », comme dans « *JE* est un autre ».

Après les deux exclamations initiales, allongeant le contact entre le moment de l'écriture et celui du récit, le temps des verbes répand sur le texte une nappe uniforme. Hors le futur du passé de la cinquième phrase, tous sont à l'imparfait, temps de l'histoire et du jeu, temps où le départ entre le réel et la fiction lâche sa certitude. Par cette uniformité temporelle, le texte se définit aisément comme récit, pesamment ancré dans une époque solidifiée par le concours du souvenir et du discours écrit. Cette masse indéfinie qu'est le référent temporel auquel correspond l'imparfait est un conduit nécessaire de la narration, une couche de fond, où le passé simple peut faire tache. L'imparfait semble couvrir en lui tout le passé, tel que nous nous le figurons, chargé d'investissements psychologiques, tout comme ce que nous appelons l'histoire — les rois, les chevaliers, les révolutions, les guerres ... — emporte avec elle, malgré elle, tout le rêve humain. L'imparfait est le char encombré qui porte notre discours dès que celui-ci s'écarte de la communication. Aux limites, il équivaut à ce qu'on appelle la littérature et exprime concrètement la différence entre littérature et écriture. Raconter au présent est un artifice, tardif et clairsemé.

Le texte entier est constitué d'événements passés. Mais les deux premières phrases, exclamatives, n'appartiennent pas seulement à ce passé. Elles font une liaison. La première, dans laquelle aucun verbe n'indique explicitement un temps, n'est dans le passé que par une lecture rétrospective. D'une phrase à l'autre, de la première à la seconde, le passé se fait jour. Mais elles restent toutes deux, par la valeur même de l'exclamation, imprégnées du temps de l'écriture. Le sujet logique (objet de la phrase sur lequel porte l'information) appartient au passé : le *frère*, les *veillées*. Mais le prédicat (information portée sur cet objet) est lié à un sentiment présent : de pitié (présente) pour le *frère* (passé), de répulsion (présente) pour les *veillées* (passées).

La seconde phrase confronte les deux personnes (*je*, *lui*), dans un rapport qui semble coulé dans la maîtrise du discours : *je*, sujet et *lui* (« il »), régime. Ce rapport est celui où le sujet qui écrit se conserve grammaticalement la fonction correspondante. La liaison des deux temps subsiste : *je*, sujet, appartient plus,

cela va sans dire, au présent qu'au passé, puisque l'action d'écrire est au présent conventionnel dont nous parlons.

D'un bout à l'autre du texte, le sujet qui écrit ne se quitte pas : *je* parle de lui et moins de l'autre. Mais une part est faite au duel, à *nous*, exprimé dans la fausse perspective de la cinquième phrase : *Par ma faute nous retournerions en exil*. Le texte commence par un repli sur soi : un sentiment d'amertume, à l'occasion d'un souvenir. Puis, le discours se resserre sur son objet : un *nous* qui, sans cesse, est tirailé par son singulier, appels constants de *je*, et qui reviennent sous diverses formes : la dépréciation de l'autre, la fonction de *je* en sujet plutôt qu'en régime, et même, pour la seconde phrase du second paragraphe, le thème de l'escapade solitaire. À la fin du texte, à la faveur d'un triomphe provisoire du duel, et d'une remarquable adéquation au titre (*nous errions* sont les deux mots qui répètent le mieux le thème proposé dans le mot *Vagabonds*), *je* émerge de plus belle, sous une expression hypertrophiée : *moi*. Forme accentuée du régime en fonction de sujet, le mot *moi* est déjà, dans ce rôle grammatical, un substantif freudien : *moi pressé de trouver le lieu et la formule*¹. Tout se passe donc comme si l'on revenait au point de départ, au sujet : l'objet partiel qu'a constitué l'autre est un moyen de gonfler le sujet écrivant.

À cet égard, l'usage du discours indirect libre, dans le premier paragraphe, en dit beaucoup. La proposition qui introduirait un discours indirect normal, faite d'un sujet à la troisième personne (*il*) et d'un verbe déclaratif au passé (par exemple *disait*) est inexistante. Mais les temps et les personnes sont ceux que cette principale régirait. Astuce de langue qui serait exemplaire du discours indirect libre tel que les grammaires l'expliquent, si d'une part, cet usage n'était en trop parfait accord psychologique avec la mise en évidence du sujet par lui-même et avec la dépréciation de l'autre, et si d'autre part, des guillemets, censés rapporter telle quelle la parole de l'autre, ne venaient troubler l'effet produit.

1. Une autre présence du mot, dans le second paragraphe de *Angoisse* :
(O palmes! diamant! — Amour! force! — plus haut que toutes joies et gloires!
— de toutes façons, partout, Démon, dieu — Jeunesse de cet être-ci; moi!).

La notation de guillemets, dans le cas d'un discours indirect libre, n'est pas courante. Par convention, ils constituent le signe qui transmet la parole à quelqu'un d'autre. Grâce à eux, celui qui écrit, indique : ce n'est pas moi qui parle. Ils sont l'indice écrit de la présence d'une citation. Dans le texte, ils circonscrivent un territoire d'où celui qui écrit se retire, mis dans une réserve provisoire puisque, si les guillemets s'ouvrent, ils doivent en principe se fermer. Dans ce territoire, il s'agit que rien ne lui appartienne, qu'aucun mot ne soit de son cru. D'ailleurs les guillemets indiquent le plus souvent une répétition personnalisée. Les paroles mises ici entre guillemets sont donc celles du *pitoyable frère*. Or pour les retrouver intactes, il faut changer les temps et les personnes : les imparfaits doivent devenir, redevenir des présents, le futur du passé (*retournerions*) devient un futur simple, les *je* deviennent des *tu* ; seul le *nous* de la troisième de ces phrases reste tel quel pour la raison que *je* et *tu* ensemble (dans la bouche de l'autre) s'expriment par *nous*, de la même façon que *je* et *il* (sous la plume de l'écrivain) donnent *nous*.

L'usage du discours indirect libre est donc, en théorie, inadéquat à l'usage des guillemets : certes, on les rencontre parfois ensemble ¹. Mais ici, il s'agit soit d'un refus de la troisième personne, soit d'un refus de la deuxième. Quoi qu'il en soit, c'est un discours qui exclut l'autre.

À l'ouverture des guillemets, le lecteur est prêt à entendre : sa lecture devrait figurer une audition. Or, ici, la position du nouveau locuteur est précaire : on ne lui accorde pas de parler d'où il est, en disant *tu* à celui qui est en face de lui et à qui il parle. L'écrivain garde, en dépit de la convention, ses prérogatives personnelles : laissant l'autre parler en disant *tu*, il lui eût octroyé une position semblable à la sienne, symétrique ; il ne le laisse pas dire *je* comme si, ce faisant, il se frustrait de sa per-

1. En voici un exemple pris à Balzac :

La cantatrice pleurait à chaudes larmes de cette infortune. — Elle avait espéré, disait-elle, plaire à son amant qui devait être dans la salle, et qu'elle n'avait pu découvrir. » Il faut connaître la paisible vie actuelle des Vénitiens (...) pour savoir combien la Fenice et le café Florian étaient agités.

(*Massimila Doni*, éd. Marcel Bouteron, Paris, Gallimard (Bibl. de la Pléiade), tome IX, 1950, p. 368.)

sonnalité, contraint d'écrire un *je* qui ne serait pas lui-même. Il semble que, pour celui qui a écrit « JE est un autre », l'autre n'ait droit à l'existence qu'au sein de celui qui dit *je*. La découverte de l'autre en soi constitue le narcissisme mais le dédoublement ne va pas sans la négation des autres. Si *je* est un autre, les autres ne sont pas *je* et ne sont personne. L'écrivain a donc pu, à souhait, pratiquer l'ennalage de sa personne : écrire de lui-même en disant *il*, ou même, comme dans la quatrième partie de *Jeunesse*, en disant *tu* : *Tu en es encore à la tentation d'Antoine (...) Mais tu te mettras à ce travail (...)*. Le moi se décline, ou se conjugue.

Les guillemets ont ici un rôle dépréciateur : la parole entre guillemets est un objet de méfiance, de dégoût. On trouve, sous la plume de Rimbaud, maint exemple de cet usage. Dans *Après le Déluge*, les « *mazagrans* » appartiennent à ce que l'écrivain vomit, compromis dans la reconstruction du monde, entre le *Déluge* qui fait la nostalgie du poète et celui qu'en fin du texte, il appelle à nouveau. Ces « *mazagrans* », que l'exégèse a expliqués comme des symboles de la vie routinière et bourgeoise, ce sont : « les « *mazagrans* », comme ils disent ». Les guillemets font que la chose et le vocable qui l'exprime sont rejetés¹. À la fin de *Enfance I*, la même sorte d'exclusion : *Quel ennui, l'heure du « cher corps » et « cher cœur »*. Quant à *Démocratie*, tout le texte est entre guillemets, comme s'il était l'antiphrase de l'écrivain et la phrase d'un locuteur fictif, pénétré d'enthousiasme assassin et de cynisme : *la crevaison pour le monde qui va*. Le second locuteur parle en disant *nous (nous aurons la philosophie féroce)*, qui semble, logiquement, contenir *je*, comme logiquement et inversement, le premier locuteur (l'écrivain) contient le second (parlant dans les guillemets)².

1. Aussitôt que l'idée du Déluge se fut rassise, (...)

Les castors bâtirent. Les « *mazagrans* » fumèrent dans les estaminets.

2. Voici le texte complet de *Démocratie* :

« Le drapeau va au paysage immonde, et notre patois étouffe le tambour.

« Aux centres nous alimenterons la plus cynique prostitution. Nous massacrerons les révoltes logiques.

« Aux pays poivrés et détrempés! — au service des plus monstrueuses exploitations industrielles ou militaires.

« Au revoir ici, n'importe où. Conscrits du bon vouloir, nous aurons la philosophie féroce; ignorants pour la science, roués pour le confort; la crevaison pour le monde qui va. C'est la vraie marche. En avant, route! »

Le discours mis entre guillemets reste donc, par la façon dont il s'exprime, une propriété de la personne qui écrit. Artifice qui redistribue les composantes du signe linguistique : le contenu (la responsabilité, les torts, l'idéologie) appartient à l'autre ; l'expression appartient à celui qui écrit. Le discours écrit colonise, entrave l'autre, dispose de sa parole.

Si la personne ne change pas, qu'est-ce qui change, à l'ouverture des guillemets ? La voix, le ton. Les guillemets ne changent pas le timbre, mais la hauteur de la voix : c'est *je* qui continue de parler puisque c'est le même qui continue de dire « je », imitant la voix de l'autre, le contrefaisant, répétant ses reproches. On imagine bien ces trois phrases ânonnées, geignantes, par une voix qui se déloge, change de registre, appelant des réponses qui seront faites *en ricanant*. Les guillemets ponctuent la voix, signe d'une voix glissée dans une autre, produite par elle, et n'existant pour nous que par la perception d'une différence, par la soustraction qu'intellectuellement nous voulons faire en retirant une voix imitée d'une voix imitant.

* * *

*Je répondais en ricanant à ce satanique docteur,
et finissais par gagner la fenêtre. Je créais, par-delà
la campagne traversée par des bandes de musique rare,
les fantômes du futur luxe nocturne.*

Infirmes de son discours dans le premier paragraphe, l'autre est en partie refoulé du second : étant *ce satanique docteur*, il n'a plus de pronom. Seules lui restent une fonction d'objet indirect et une qualification, sarcastique, sous le démonstratif du dénigrement. Celui qui dit *je* dit qu'il lève l'ancre : départ et réponse coïncident. Le discours qu'on avait rapporté entre guillemets, la scène, le mauvais caractère de l'autre, sont liquidés, mis hors de portée. Et la pièce surchauffée dont nous devinons les contours grâce à cette *fenêtre* est analogique de l'espace réduit qu'encadraient ces guillemets et qu'occupait le discours trafiqué de l'autre. *Je* a fini par *gagner*, dans ce sens-là aussi. Seul, il est apte à la création : *Je créais, par-delà la campagne traversée par des bandes de musique*

rare, les fantômes du futur luxe nocturne. L'illusion d'appréhender le rêve — *futur luxe nocturne* —, de choisir les lieux, les occupants, les meubles du sommeil, dans la randonnée qui le prépare, le précède, l'aide à venir, cette illusion semble symétrique de celle qui s'exprime dans *Aube*, où l'écrivain raconte le matin comme sa propre création, son fait à lui : *J'ai marché, réveillant les haleines vives et tièdes, et les pierreries regardèrent, et les ailes se levèrent sans bruit.* Au point que l'*Aube*, déesse abusée, n'est plus que celle qu'il a *dénoncée au coq*. Le rêve peut aussi être dénoncé, s'il est simplement prévenu.

* * *

*Après cette distraction vaguement hygiénique
je m'étendais sur une paille. Et, presque chaque
nuit, aussitôt endormi, le pauvre frère se levait,
la bouche pourrie, les yeux arrachés, — tel qu'il se
rêvait! — et me tirait dans la salle en hurlant
son songe de chagrin idiot.*

Au troisième paragraphe, la narration rejoint l'objet initial, prétendu, le *pitoyable frère*. Le second paragraphe était une sortie, définie après coup par le mot *distraktion*, et qui annonçait la fin du texte. Ensuite, ce sont d'indécises retrouvailles. La position conforme au sommeil semble, avec le lieu, le seul partage des deux êtres juxtaposés : *m'étendais* pour *je* ; *endormi* pour *il*. L'acte du premier est évoqué dans une proposition courte, dépouillée. L'autre est l'occasion d'un tableau mouvant et corsé, où le sommeil ingurgite le jour à vivre, où la nuit a l'indigestion de l'existence. La troisième personne ne peut reparaître directement, sous cet anonyme qu'est le pronom personnel. Un substantif, répétition du premier mot qui, dans le texte, a désigné l'autre, rend l'objet un peu perdu au texte qui tantôt s'y enroule, tantôt s'en détache.

L'écrivain s'était présenté, dans le second paragraphe, en augure de ses rêves, créateur des *fantômes du futur luxe nocturne*. Le conflit des fictions — raconter sa puissance créatrice ou raconter, comme convenu, la vie de deux *vagabonds* — produit une col-

lusion : le *pauvre frère*, s'échappant de son propre rêve, aura, des fantômes prévus, le masque, l'allure, la morbidité hagarde. Telle est la créature. Les deux regards convergent : celui que *je*, (éveillé, étendu) porte sur *il* et celui que *il* (endormi) porte sur lui-même. Le spectacle est le même. Mais c'est aussi que le sommeil de l'un coïncide avec l'éveil de l'autre. De leur accord débouche l'identité de l'existence et du cauchemar : l'une réfléchit l'autre et l'autre reproduit l'une. Telle est aussi l'union des deux personnages : celle du spectacle qu'ils ont, dans les instants respectifs où ils voient les mêmes fantômes.

* * *

*J'avais en effet, en toute sincérité d'esprit, pris
l'engagement de le rendre à son état primitif
de fils du soleil, — et nous errions, nourris du vin
des cavernes et du biscuit de la route, moi pressé
de trouver le lieu et la formule.*

Le quatrième et dernier paragraphe ne prolonge pas le fil narratif. On cesse de raconter, pour expliquer, fonction tardive. Là plus que jamais, le sujet renvoie à lui-même : la cause n'apparaît pas sans l'agent qui la constitue. Et même, l'agent et la cause s'identifient dans la première partie de la phrase. Les exégètes se sont plutôt fixés sur *fils du soleil* que sur *état primitif*. La phrase exprime l'équivalence des deux : l'état qualifié de *primitif* et l'état *de fils du soleil* sont un seul et même état, lié au second personnage par un adjectif possessif.

On ne sait jusqu'à quel point la majuscule mise à tort, me semble-t-il, au mot *soleil* implique la nécessité d'explication, et l'explication elle-même, des mots *fils du soleil*. Sans majuscule, *soleil* attire moins l'attention, soulève moins les questions. Car pourquoi tant de recherches, si détachées du texte, pourquoi des recours aux religions lointaines, s'il ne s'agit que de comprendre ? On ne peut dire que le sens de cette phrase fasse difficulté. Le pléonasme de *rendre* et de *primitif* est assez fort pour qu'à *fils du soleil*, on sache mieux encore que cet état, ignoré, refoulé par celui qui le possède, est un état d'homme supérieur, élu, souve-

rain, à qui ne conviennent ni la vie normale ni la déchéance dont le troisième paragraphe donne l'idée. Rien du syntagme n'est étrange : *fil*s se met aisément dans le paradigme de *frère*, la relation des deux mots détermine une famille spirituelle et apparente le mieux du monde les deux *vagabonds* ; *soleil* est en contraste avec la *nuit*, avec l'atmosphère qui baignait le troisième paragraphe. Assez de relations existent donc dans le texte lui-même pour qu'on ne doive chercher ailleurs. Le soleil et ses généalogies reviennent dans assez de religions pour qu'il soit impossible d'en désigner une, encore plus de déterminer, à cette occasion, une initiation précise de l'auteur et de dépasser le constat, raisonnable et suffisant, de connotation religieuse. Peut-être suffit-il même de parler de connotation métaphysique, au sens propre de l'adjectif, sens où l'idée de parenté (de filiation) de l'homme et des éléments naturels est métaphysique.

Dans la seconde partie de la phrase, le duel s'étire, comme si l'état de l'autre suffisait à l'apparier à celui qui écrit, relevait sa dignité dont l'idée était à ce point refoulée, jusque-là, qu'elle paraissait en contradiction avec celle d'un compagnonnage, d'une complicité. Duel, aussi, dans les mots : deux compléments doubles à *nourris*, deux à *trouver*. Pourtant la responsabilité du sujet apparaît encore : comme il s'était lié à la cause (*J'avais en effet,...*), il se relie à l'immanence, dans les derniers mots du texte, ne gardant au duel (*nous*) que l'occupation matérielle (*nourris...*).

Les deux paires de mots, l'une attachée à *nourris*, l'autre à *pressé*, l'une à *nous* et l'autre à *moi*, résument la distribution des valeurs : du côté de *nous*, la simple métaphore (de l'eau et, par exemple, des racines, des fruits secs) ; du côté de *moi*, le signifié inaliénable ou, si l'on veut, le pur signifiant : *lieu* et *formule* ne sont pas traduisibles, comme le seraient *vin des cavernes* et *biscuit de la route*. Ce sont des îles où l'écrivain se relègue.

* * *

Le nom propre relève de la dénotation sans relever du sens ; il est privé de valeur sémantique et ne comporte qu'un référent. L'idée qu'il puisse se charger de connotations (être à la mode, désuet, mal sonnant, ancien, difficile à dire, porté par d'autres,

etc.) complique quelque peu cet état. De noms propres, en tout cas, pas la moindre trace dans *Vagabonds*. La critique qui tente d'en retrouver voudrait retrouver un roman perdu. Le poème en prose prend aux autres genres, telle forme, telle autre : celle du récit, par exemple. Mais la fonction poétique est compromise au moment où trop de formes concourent à définir, en elle, un genre connu. L'anonymat devient alors, comme dans *Vagabonds*, un auxiliaire de cette fonction.

Mon propos, dans cette courte étude, était d'envisager la liaison d'un thème, d'un genre littéraire et d'une fonction poétique. Tous trois se sont retrouvés dans l'anonymat du second de ces *vagabonds*. La question « qui est l'autre ? » est un leurre de la critique. Plus encore que l'autobiographie, le poème en prose ou le « fragment », n'a comme référent général et personnel que celui qui l'écrit. La deuxième ou la troisième personne y sont des révélateurs, des déclinaisons de la première. Leur affleurement thématique ne dissout rien de la liaison unissant l'écrivain au texte. Par l'effacement du second personnage, par le mépris dont il est l'objet, *Vagabonds* met en évidence les mécanismes de désincarnation et d'expulsion de celui qui n'est plus qu'un pronom ou un *pitoyable frère*, innommable : l'autre.

Hommage à Gustave Vanwelkenhuyzen (*)

Allocution de M. Paul DELSEMME

Il y a un an, nous pouvions encore imaginer sous les couleurs d'une fête la cérémonie au cours de laquelle Gustave Vanwelkenhuyzen recevrait des mains de ses amis et de ses admirateurs le volume publié en son honneur. Aujourd'hui, nos pensées sont en deuil, et le livre, le beau livre suscité par la sympathie qu'inspirait l'homme et par le respect que commandait son œuvre, est pareil à un orphelin.

Vous êtes venus, nombreux, communier dans le souvenir du disparu. Permettez-moi, au nom des organisateurs de cette réunion, de vous remercier d'être là, pour former avec nous, autour de Madame Gustave Vanwelkenhuyzen et de ses enfants, le cercle de l'amitié.

C'est en 1946 que, amené à lui par une recherche d'histoire littéraire, j'entrai en contact avec Gustave Vanwelkenhuyzen. Je n'oublierai jamais cette après-midi passée à son domicile, autour d'un goûter préparé par son épouse et servi par ses deux fils, adolescents timides, néanmoins pleins d'attentions, appelés à briller une vingtaine d'années plus tard l'un dans la science juridique, l'autre dans l'art médical. Pour doubler mon plaisir — je lui prêtai du moins cette intention délicate, conforme à sa nature —, mon hôte avait convié à notre réunion Georges Rouzet,

(*) Textes des discours prononcés le 12 janvier 1977, à la Bibliothèque royale Albert 1^{er}, à l'occasion de la présentation du volume *Regards sur les lettres françaises de Belgique*.

très féru de Léon Bloy et tout heureux d'évoquer la personnalité anecdotique de cet « insurgé de lettres ». Il fut aussi question de Joris-Karl Huysmans, de Verlaine et, par courtoisie à mon égard, de Charles Morice, auquel je venais de consacrer une étude. J'avais subi avec satisfaction l'épreuve, si épreuve il y avait eu. Ce jour-là, Gustave Vanwelkenhuyzen me fit l'honneur de me donner son amitié ; il me la garda toujours, parfaite dans son accomplissement, exacte aux rendez-vous de la vie.

La fidélité était l'une de ses vertus, la principale peut-être : fidélité à l'égard des siens et de ses amis, fidélité à l'égard de ses maîtres, au premier rang desquels il plaçait Gustave Charlier, fidélité à l'égard des institutions où il avait étudié — l'Athénée communal de Schaerbeek, l'Université libre de Bruxelles —, fidélité à l'égard de ses admirations littéraires, fidélité à l'égard de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, où il siégea pendant vingt-sept ans, académicien assidu, coopératif. Cette constance du sentiment, cette mémoire du cœur explique la valeur exemplaire de sa vie et de son œuvre, l'unité de l'une, la cohésion de l'autre. Si de rares et discrètes confidences laissaient entendre qu'il souffrait d'être écartelé entre les tâches professionnelles et la littérature, jamais son métier n'eut à pâtir d'un sentiment de frustration : professeur à l'Athénée royal d'Ixelles, ensuite inspecteur de l'enseignement moyen et normal, il fut un fonctionnaire impeccable, par respect du devoir, par fidélité aux engagements. Disciple de Gustave Charlier, il l'entoura d'une affection filiale, qu'il lui témoigna plus particulièrement, plus sensiblement, en appliquant sans défaillance, contre vents et marées, la méthode qu'il avait reçue de lui et dont il avait éprouvé l'efficacité au cours de ses recherches personnelles. Son maître l'avait orienté vers l'histoire des lettres françaises de Belgique : comme s'il en avait reçu l'ordre, il s'établit sur ce domaine, le cultiva avec amour, traçant chaque jour son sillon.

Ce qui, après la fidélité, me frappait le plus en lui, c'est le contraste entre son apparence fragile et l'énergie de sa volonté. Il m'arrivait souvent de l'imaginer dans ses pérégrinations d'inspecteur de l'enseignement, obligé de se rendre par tous les temps dans les coins les plus reculés du pays, passant des heures dans les trains et les salles d'attente, sous la protection de cette pelisse

dont il disait qu'elle l'avait empêché de mourir de froid, et je tremblais pour sa santé, et je m'émerveillais que, au retour de ses périples, il reprît en main l'étude littéraire entamée. La ténacité était un aspect de son courage.

Si la fidélité et la ténacité constituaient les traits marquants de son caractère, la gentillesse était la dominante de sa nature. Partie intégrante de sa personnalité, elle faisait le charme des contacts qu'on avait avec lui. En 1967, dans l'*Hommage à Marcel Thiry*, il inséra une *Petite variation sur la notion de gentillesse*. C'est un thème sur lequel il pouvait broder sans effort, en connaissance de cause. « La vraie gentillesse, écrivait-il, la seule digne de ce nom, ne se conçoit que naturelle, sincère, gratuite. » Telle était sa propre gentillesse. Il la manifestait de toutes les façons : par l'intérêt qu'il portait aux soucis et aux travaux d'autrui, par la courtoisie de ses propos, par l'effort qu'il consentait pour agréer le point de vue opposé au sien, par la sourdine qu'il mettait à ses indignations... Car il arrivait à cet homme tranquille de s'indigner. Mais, pour autant qu'il m'en souvienne, qu'il s'agît du sort réservé dans l'enseignement aux écrivains classiques et à la littérature belge de langue française ou de l'interprétation abusive d'œuvres qui font partie du patrimoine littéraire, il gardait toujours le sens de la mesure, par respect de l'interlocuteur et de lui-même ; seul un léger haussement de ton décelait son irritation.

Le portrait que je viens d'esquisser de l'homme que j'ai connu se fonde presque uniquement sur des intuitions. Discret, pudique, Gustave Vanwelkenhuyzen se livrait peu. Il fallait le deviner pour le comprendre. Si je l'ai mal deviné, si je l'ai mal compris, que sa mémoire me le pardonne.

Allocution de M. Roland MORTIER

Mesdames, Messieurs,
Chère Madame Vanwelkenhuyzen,

Ce qui ne peut manquer de frapper tout observateur quelque peu attentif de l'œuvre importante laissée par Gustave Vanwelkenhuyzen, c'est son extraordinaire *rectitude*. Rectitude d'orientation et de méthode qui correspond d'ailleurs très exactement à la rectitude de son caractère et de sa vie. Cette œuvre critique immense, qui occupe quatorze pages dans la bibliographie exhaustive établie avec un soin diligent par M. René Fayt, concerne de façon presque exclusive nos lettres françaises de Belgique dans leurs rapports avec la littérature française en général. Nul historien littéraire avant lui, fût-ce même son maître Gustave Charlier, dont il révérait la mémoire, n'avait concentré ses recherches sur cet objet avec une passion aussi jalouse et une attention aussi absorbante. D'ores et déjà, il est permis d'affirmer que nos lettres belges lui doivent, dans une large mesure, pour tout ce qui concerne les époques naturaliste et symboliste, leur illustration et leur consécration.

Le jeune chercheur issu de l'Université libre de Bruxelles, où l'exemple de Gustave Charlier l'avait définitivement marqué, se doutait-il déjà, lorsqu'il présentait en 1929 à l'Académie le fruit de ses recherches sur l'influence du naturalisme français en Belgique de 1875 à 1900, qu'il était entré en littérature française de Belgique un peu comme d'autres entrent en religion ? Le cher Gustave Vanwelkenhuyzen n'est, hélas, plus là pour répondre à cette question indiscrète, mais ce qui reste, et qui témoigne pour lui, ce sont les innombrables travaux accumulés pendant l'espace de quarante-cinq ans qui sépare 1930 de 1975, dans lesquels se résume l'essentiel de sa vie, une vie vouée à un labeur incessant, à une curiosité toujours en éveil, à un amour discret et profond de la « chose littéraire ».

À travers toute cette œuvre et tout au long de cette vie, Gustave Vanwelkenhuyzen est resté fidèle à la méthode historique esquissée dans l'introduction à son premier ouvrage. On pourrait la définir comme l'étude de la répercussion des œuvres à travers le médium de la presse littéraire et des témoignages contemporains. Il ne s'agit pas exactement de « courbes d'opinion », puisque la réaction de cette presse oriente et précède souvent celle du grand public, mais d'une histoire de la destinée des œuvres livrées à elles-mêmes dans un contexte culturel différent, des résistances qu'elles y trouvent, des échos qu'elles y suscitent. Et ces échos, précisément, nous font passer dans bien des cas d'une histoire purement externe à une incitation à la créativité (je songe ici à l'invitation lancée par Huysmans à Lemonnier, et reprise au bond par celui-ci) : l'histoire littéraire, lorsqu'elle est bien conçue, n'est pas simplement un sondage du passé et de ses errements ; elle débouche aussi sur l'affirmation d'une vitalité toujours entretenue, d'une continuité faite de relais et de dépassements.

L'enquête de Gustave Vanwelkenhuyzen, dès son premier ouvrage, aboutissait déjà à ce double résultat : une évocation des tendances modernistes dans les milieux littéraires belges de la fin du XIX^e siècle, et d'autre part, l'établissement plus exact des liens entre des œuvres issues d'un même courant, dans un même champ linguistique, mais marquées par un environnement socio-historique différent.

Dans le cas de la Belgique, comme dans celui de beaucoup de littératures européennes mineures, le romantisme s'était prolongé indûment, et le seul chef-d'œuvre qu'il ait laissé, *La Légende d'Ulenspiegel*, n'avait obtenu ni le succès, ni le statut critique qui lui revenaient de droit et que la postérité devait lui restituer. Le réalisme s'y délayait en observation bienveillante ou attendrie de la vie quotidienne bourgeoise. C'est du côté des revues d'art qu'allait surgir la revendication d'une esthétique nouvelle, mieux adaptée à la réalité sociale : lorsqu'en 1877 le journal *L'Artiste* passa aux mains de Théodore Hannon, il surmonta son frontispice de la devise : « Naturalisme, modernité ». Il arrivera bien des fois encore, en Belgique, que le monde artistique devance celui des lettres dans la découverte de nouvelles perspectives.

Dans *L'Actualité*, hebdomadaire que dirige Camille Lemonnier, c'est J.-K. Huysmans qui prend sur lui de défendre Zola contre ses détracteurs et de faire le bilan de son œuvre jusqu'à *L'Assommoir*.

Le contact ainsi établi entre Paris et Bruxelles va se développer en une collaboration assez régulière, qui à son tour favorisera la diffusion de l'esthétique naturaliste en Belgique. En 1883 paraît le premier roman qui s'en réclame ouvertement. Il s'agit d'*Un coin de la vie de misère*, de cet écrivain méconnu qui signait Paul Heusy, et dont mon ami Paul Delsemme vient d'éclairer admirablement la biographie dans une remarquable contribution aux *Mélanges Gustave Vanwelkenhuyzen* dont nous fêtons aujourd'hui la sortie.

Lemonnier ne tarde pas à adopter, lui aussi, les vues littéraires et morales de l'école de Médan, à la grande indignation d'une critique scandalisée, où l'on voit se rejoindre ces frères ennemis que sont alors la presse libérale et la presse catholique.

Sous l'impulsion de Max Waller, les « Jeune Belgique » feront un bout de chemin avec Zola et son groupe, mais, prisonniers de leurs soucis formalistes, ils finiront par lui préférer le clinquant et le maniérisme d'un Cladel.

Avec les *Kermesses* d'Eekhoud, avec le *Happe-chair* de Lemonnier, l'impact du naturalisme atteint son point culminant, mais il ne tarde pas à décliner devant la vogue croissante du roman russe ou anglais, plus teinté de spiritualisme.

Tandis qu'Eekhoud et Lemonnier se cherchent des voies plus personnelles, tandis qu'on s'indigne devant les audaces de *La Terre*, seuls les socialistes anarchisants de l'admirable *Société Nouvelle* restent fidèles au maître contesté.

La pénétration de l'esthétique naturaliste a donc été, chez nous, une querelle d'opinion autant qu'une question littéraire. Si les plus grands des nôtres, un Lemonnier, un Eekhoud, manquaient de la puissance visionnaire et du sens épique qui animait *Les Rougon-Macquart*, l'exemple de Zola leur a permis, pourtant, de sortir du médiocre réalisme petit-bourgeois où notre littérature tendait à s'empêtrer. Le naturalisme, en les libérant, leur a permis d'être pleinement eux-mêmes, en fonction de leur vision du monde et de leur problématique individuelle.

C'est ainsi que je me permettrais de tracer le double bilan de ce livre important, dont le champ d'investigation allait rester longtemps le terrain de chasse favori de notre critique.

Au plan méthodologique, il écartait avec une ferme lucidité les problèmes d'analyse interne (extérieurs à son enquête) et les jugements de valeur (dont il constatait avec une surprise amusée qu'ils continuaient à diviser la critique à un demi-siècle de distance). L'histoire littéraire, si elle se voulait interprétative dans le chef de Gustave Vanwelkenhuyzen, se refusait énergiquement à devenir normative : elle se cantonnait en toute logique dans le champ de recherche qu'elle s'était tracé. Il ne serait ni cohérent, ni sage de lui en faire reproche.

* * *

Par le biais de Zola, de Huysmans, de Claudel, Gustave Vanwelkenhuyzen avait été amené insensiblement à se tourner vers les émetteurs français de ce qui était, à la fin du siècle dernier, la littérature vivante et l'esthétique d'avant-garde.

Approfondissant son enquête dans un champ plus resserré, mais moins spécifique, Gustave Vanwelkenhuyzen va donner alors une étude qu'on peut qualifier sans hésitation de « définitive » sur *J.-K. Huysmans et la Belgique*, accueillie en 1935 dans la collection du « Mercure de France », à Paris.

Que le plus flamand des romanciers français ait beaucoup donné à ses confrères belges, mais que son œuvre ait aussi bénéficié de leur apport dans une importante mesure, voilà ce qui se dégage avec netteté des dix chapitres de ce livre où tous les aspects de la question sont abordés avec un soin minutieux et une abondante moisson de documents souvent inédits.

Car tous les écrivains français n'ont, heureusement, pas manifesté à l'égard de la Belgique ce mélange d'ironie méprisante et d'acrimonie bilieuse qui a inspiré successivement un Voltaire, un Baudelaire, un Mirbeau.

Dans le cas de Huysmans (comme plus tard dans celui de Claudel), c'est par le biais de la peinture que le contact s'établit et qu'une réaction esthétique se précise, mais aussi cette dichotomie si fréquente entre l'admiration pour la splendeur passée

et l'ennui suscité par une ville provinciale, « terre promise des bières fortes et des filles, Chanaan des priapées et des saouleries », selon l'expression de Huysmans, toujours hyperbolique et perpétuellement grincheux.

Cette mauvaise humeur amuse ses amis belges plutôt qu'elle ne les irrite, et Huysmans sera tout heureux que l'imprimeur Callewaert accepte de publier son roman *Marthe* (1876).

À l'expérience un peu décevante d'une ville fort bourgeoise, se superposera une imagerie diabolique issue de la peinture flamande, un mélange de satanisme et de truculence qui lui fera aimer les audaces d'un Félicien Rops et lui inspirera les pages sulfureuses de *Certains* sur le peintre de la Luxure et de la Mort.

À ses jeunes amis belges, Huysmans apprendra à liquider les dernières survivances romantiques, à supprimer de leur vocabulaire des mots devenus désuets, comme « muse », « vampire », « proie », « lyre », « âme ». Mieux que par la théorie ou par le manifeste, c'est en sabrant dans le manuscrit de Théo Hannon qu'il leur impose une esthétique nouvelle, âpre et tendue, grinçante et sans ornements.

Dès lors, Hannon devient un ami, un confident. Huysmans lui fait part, en 1883, de son intention d'écrire « un roman très étrange, clérical vaguement, pédéraste un peu, un roman à un seul personnage » : on aura, je pense, reconnu la trame d'*A rebours*. Mais l'évolution ultérieure de Hannon vers la gaudriole, la parodie et les couplets pour revues devait mettre fin à cette période d'intimité.

En revanche, Huysmans se rapprochera de Camille Lemonnier, lequel a laissé de lui un portrait inoubliable de vie et de pénétration. Gustave Vanwelkenhuyzen éclaire cette amitié littéraire de façon pertinente et la suit jusqu'à son déclin, qui se fit sans éclat et sans rupture. Lemonnier avait peu de goût pour les œuvres de Huysmans postérieures à sa conversion, et Huysmans en était venu à tenir son correspondant belge pour « le déménageur de la littérature française », tout comme il appelait le style coruscant cher à nos écrivains « fin de siècle », et que Gide définira « le style belge » : « cette épizootie de la prose belge ».

Autant que les correspondants belges de J.-K. Huysmans, ses critiques retiennent l'attention de Gustave Vanwelkenhuyzen, et

il en est du premier ordre : Émile Verhaeren, Edmond Picard, Jules Destrée, et ce Francis Nautet à qui Gustave Vanwelkenhuyzen a rendu en 1931 l'hommage qui lui revenait en qualité de créateur de l'histoire des lettres françaises de Belgique.

Quant à l'action de Huysmans dans les milieux de jeunes à la recherche d'un modernisme catholique, et qui vont de Thomas Braun à Firmin Vanden Bosch, Gustave Vanwelkenhuyzen montre avec doigté combien elle fut profonde, et pour quelques-uns : déterminante.

En fait, bien plus que les distances géographiques, politiques et historiques, c'est l'unité du domaine littéraire français, au-delà de ses diversités régionales, qui ressort avec force de ces savantes mises au point.

Mais il semble que cet homme paisible, ce chercheur discret, ait été fasciné par les natures explosives et violentes, par les destins hors du commun, par les écrivains au verbe rutilant ou à la sensibilité d'écorché vif. C'est ainsi qu'en 1961 il consacra tout un volume à *L'histoire d'un livre* : « *Un Mâle* » de Camille Lemonnier. Peut-être cachait-il derrière ces préférences littéraires quelque secrète propension à un romantisme tantôt enclin à la fougue, tantôt empreint d'une mélancolie en demi-teinte. Ce n'est certes pas un hasard si le critique se tourne vers trois écrivains en perpétuelle rupture avec la société, trois *Insurgés de Lettres* pour reprendre le titre du livre qu'il publie en 1953 aux éditions de La Renaissance du Livre : Paul Verlaine, Léon Bloy et, bien sûr, J.-K. Huysmans.

En donnant, dès 1945, un *Paul Verlaine en Belgique*, Gustave Vanwelkenhuyzen était entré très avant dans la familiarité du « pauvre Lélian », ce grand poète à la destinée si lamentable et au caractère si faible, ce douloureux artiste qui s'identifiait tristement au sort du pauvre Gaspard Hauser, celui que les hommes n'ont pas trouvé malin, ni les femmes trouvé beau, et qui s'interroge anxieusement :

Suis-je né trop tôt ou trop tard ?
 Qu'est-ce que je fais en ce monde ?
 Ô vous tous, ma peine est profonde :
 Priez pour le pauvre Gaspard !

La destinée littéraire de Verlaine apparaît à Gustave Vanwelkenhuyzen comme l'absorption d'une œuvre dans une légende, et l'irréversible abandon de la grâce poétique. Déchéance qui n'est pas le fait d'une inspiration de plus en plus impudique, mais d'un élan qui retombe, d'un souffle qui s'épuise, grignoté par le prosaïsme et par une auto-complaisance souvent voisine de la niaiserie. Misère d'un poète que la gloire atteint au moment même où le génie le trahit, et qui n'a jamais été aussi grand qu'aux heures trop rares où s'établissait en lui le merveilleux, le miraculeux accord de l'art le plus subtil et de la nature dans toute sa vérité.

Les études sur Léon Bloy, dans le même volume, font de Gustave Vanwelkenhuyzen un des premiers grands exégètes de ce forcené de l'invective, de ce virtuose de l'insulte qui s'est proposé lui-même à la postérité comme « le mendiant ingrat ». Il s'en fallut de peu que *Le Désespéré* ne parût en Belgique, à la suite d'une intervention de Bloy auprès de Jules Destrée, devant la dérobade de son éditeur parisien P.-V. Stock. À défaut de le publier intégralement, Waller en inséra quelques-uns des passages les plus corrosifs dans sa *Jeune Belgique*. Quant à Verhaeren, il salua en Bloy un frère en sincérité, en violence, en puissance abrupte ; mais tout ceci n'empêcha pas le bouillant Léon Bloy de dénoncer la Belgique comme « le chef-lieu de l'hypocrisie, de l'avarice, de l'imbécillité catholique .. cette banlieue de Sodome » et de proclamer que « la bassesse belge est unique ». Il est vrai que la critique ne visait pas ceux qui, d'emblée, avaient reconnu son talent, et Gustave Vanwelkenhuyzen excuse ces outrances en faisant état des exigences propres au style pamphlétaire. Ne pourrait-on penser, aussi, à une sorte de *topos* de la grossièreté belge dans la littérature française du XIX^e siècle ? Nul n'aurait été plus qualifié, pour constituer ce curieux dossier, que l'historien que nous célébrons, mais il aimait trop, sans doute, la France et la Belgique pour exhumer ces textes accablants.

Toujours à propos de Léon Bloy, Gustave Vanwelkenhuyzen rapporte par le menu ce que fut sa collaboration au journal *Le Gil Blas* et comment il s'accommoda, parfois avec beaucoup d'habileté et même de ruse, d'une fonction de journaliste qu'il devait résumer lapidairement plus tard dans le titre de la brochure « Léon Bloy devant les cochons ».

Vociférateur, écrivain rugisseur (selon la cinglante formule de Jules Renard), Léon Bloy se brouilla successivement avec ses amis, ses protecteurs et ses intimes les plus proches. Huysmans ne devait pas faire exception à cette règle. La mort de Villiers de l'Isle-Adam, et les circonstances pénibles qui l'entourèrent, furent l'occasion d'une rupture que tout rendait inéluctable : Bloy était irrité par la tutelle littéraire que son aîné exerçait sur lui. Quelques années plus tard, il assouvissait sa vindicte dans les pages atroces de *L'Incarnation de l'Adverbe* et de *L'Expiation de Jocrisse*.

Dans l'étude consacrée à Huysmans et Henri Kistemaekers, Gustave Vanwelkenhuyzen s'étonne du peu d'attention que l'on a généralement accordé aux rapports des écrivains avec leurs éditeurs. Ceux de l'atrabilaire Joris-Karl avec le célèbre éditeur bruxellois (spécialisé d'ailleurs dans les *curiosa*) montrent combien cette étude peut dépasser le simple niveau anecdotique, et déboucher sur une sociologie de l'écrivain.

Autre aspect des relations privilégiées de Huysmans avec notre pays : son admiration pour la peinture dite « primitive », où il découvre « le ciel et l'enfer de l'art ».

On le voit, l'historien littéraire ne laisse rien dans l'ombre, jusqu'aux faiblesses humaines qui sont aussi celles des écrivains, et dont la révélation est un peu la rançon de la gloire. Mais l'œuvre, bien souvent, s'en éclaire et s'en allège encore. Quel est le vrai Verlaine : le personnage un peu veule, un peu vaniteux, orateur au-dessous du médiocre, qui monnaie sa gloire de Bruges à Liège et de Bruxelles à Anvers ? ou l'admirable poète des *Chevaux de bois* ? L'un et l'autre, sans doute, même si — selon l'expression de Rimbaud —, au niveau le plus élevé, « Je » est nécessairement « un autre ».

Gustave Vanwelkenhuyzen a rapporté par le menu, avec une sollicitude attentive, mais toujours sans animosité, les liens de Verlaine avec la Belgique, les amis dévoués qu'il y compta, les déboires qu'il y connut, depuis le lamentable épisode de « l'Hôtel de la Ville de Courtrai » jusqu'aux pénibles conférences d'un orateur inaudible, à la tenue souvent imprésentable. Et cela nous a valu, sur le thème *Verlaine en Belgique* (Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1945), un livre émouvant, chaleureux et qui, au-delà d'un

destin pitoyable, nous fait entrer dans l'intimité d'un grand poète qui sut tirer, de ses faiblesses mêmes, la matière d'une œuvre immortelle.

En étudiant les relations de Verlaine avec la Belgique et avec ses écrivains de langue française, Gustave Vanwelkenhuyzen ne s'était éloigné que fort peu d'un domaine qui restait son terrain de chasse favori, mais il y revenait résolument en 1959 avec une série de six études groupées sous le titre général de *Vocations littéraires* (Genève, Droz). Il s'agit, en effet, des débuts littéraires de Lemonnier, d'Eekhoud, de Verhaeren, de Maeterlinck ; d'une amitié exemplaire, celle de Verhaeren et de Rodenbach, avec pour arrière-plan l'histoire de quatre importantes revues qui ont servi de tremplin à bien des jeunes talents.

Il faut lire ces minutieuses enquêtes, établies avec un soin irréprochable, fondées sur une connaissance impeccable des sources (journaux, correspondances, textes rares, inédits), pour prendre conscience avec netteté de l'infinie patience et de la rigoureuse exigence qu'elles présupposent. Chaque alinéa, chaque ligne, chaque note condense le fruit de longues recherches sur des pistes souvent décevantes, mais aussi la somme de trésors soudain mis au jour par l'infatigable limier.

Car il y a un peu du détective dans l'historien littéraire tel que l'était Gustave Vanwelkenhuyzen : un même souci du détail révélateur, fût-il infinitésimal, une même volonté de vérité cachée, une même horreur des idées toutes faites, des propos en l'air, des cultes mythifiants. L'écrivain, pour lui, reste un homme et cette face n'a pas à être oblitérée au nom d'une trompeuse piété.

Le débat est ancien, et Diderot l'ouvrait déjà au début de son *Neveu de Rameau*, en opposant sur ce sujet explosif un écrivain pour qui le génie a tous les droits, et un interlocuteur qui prend, pour une fois, le parti de l'humanité moyenne.

« Lequel des deux préféreriez-vous ? » demande Diderot, « qu'il eût été un bon homme, identifié avec son comptoir ou avec son aune, faisant régulièrement tous les ans un enfant légitime à sa femme, bon mari, bon père, bon oncle, bon voisin, honnête commerçant, mais rien de plus ; ou qu'il eût été fourbe, traître, ambitieux, envieux, méchant, mais auteur d'*Andromaque*, de *Britannicus*, d'*Iphigénie*, de *Phèdre*, d'*Athalie* ? ». À quoi Rameau rétor-

quait : « Mais si la nature était aussi puissante que sage, pourquoi ne les a-t-elle pas faits aussi bons qu'elle les a faits grands ? ».

Dilemme insoluble, mais fondamental. Gustave Vanwelkenhuyzen, qui aimait et admirait ses auteurs, ne se croyait pas tenu de les considérer en archanges ou en saints. Il lui est arrivé d'arracher quelques plumes à de prétendus archanges, et certains de ses amis lui en ont tenu rigueur. Malentendu radical, et dont je sais combien il a souffert.

Car il n'était pas de ceux pour qui l'histoire littéraire se ravale à une petite histoire anecdotique et cancanière. Il ambitionnait d'éclairer pour mieux connaître, persuadé qu'il n'est pas d'amour durable, d'admiration solide, qui n'aient d'abord été soumis à l'épreuve de la vérité, de *toute* la vérité.

Ni Van Lerberghe, ni Huysmans, ni Verlaine, ni Lemonnier ne sont sortis diminués de ces patients travaux, et, à moins de s'en tenir à une doctrine impressionniste esthétisante qui fait de l'œuvre un absolu coupé de toute référence, la connaissance du fait littéraire y gagne en densité, en richesse, en humanité surtout.

Il y a, chez tout historien littéraire, une sorte d'ascétisme de la vérité qui confine à l'ascétisme des contemplatifs, une humilité authentique qui soumet les constructions les plus séduisantes à l'épreuve des faits, et qui conduit à remettre perpétuellement en question l'acquis laborieusement édifié.

Gustave Vanwelkenhuyzen avait, tout à la fois, ce tranquille courage et cette humilité ascétique. Il était de ceux qui fuient la facilité et qui préfèrent le solide au brillant. Loin de chercher à étonner, ou à surprendre, ou à séduire, il s'effaçait derrière ses écrivains favoris, tenant pour son devoir majeur de les servir, non de se servir d'eux.

Ainsi se rejoignent jusqu'à s'identifier une œuvre, une vie, un homme. Cette œuvre durera au-delà même du souvenir que garderont de ce noble et honnête homme tous ceux qui l'ont connu. Elle est à l'image de ses vertus : discrétion, générosité, désintéressement, amour du vrai ; et c'est d'elles aussi qu'elle tient sa singularité et son caractère irremplaçable.

Grande et chère ombre, je ne suis pas sûr d'avoir rendu justice à la totalité de vos publications, d'avoir fait le tour de tous les problèmes que vous avez abordés.

D'autres s'acquitteront mieux que moi de ce devoir de piété.

Mais qu'une chose soit certaine : la mort ne vous a pas éloigné irrémédiablement de nous. Votre œuvre est là pour en témoigner, et la silhouette longiligne de son auteur, son sourire un peu timide, sa voix grave, son infinie courtoisie, tout cela continuera à vivre dans nos mémoires, comme une présence, comme un exemple.

Allocution de M. Jacques DETEMMERMAN

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,
Madame,

Quand, alléguant une compétence à laquelle seule la bienveillance de mes interlocuteurs a donné quelque réalité, il m'a été suggéré de parler de Gustave Vanwelkenhuyzen éditeur de textes, je me suis senti dans un grand embarras car j'ai eu l'impression, tout d'abord, d'être obligé de faire fi de l'essence même du travail que constitue l'édition, labeur qui s'accomplit dans la pénombre.

Naguère, dans une notice biographique qu'il a consacrée à l'helléniste Alphonse Willems, Monsieur Maurice Leroy faisait remarquer que le nom de cet éminent spécialiste d'Aristophane n'apparaissait presque jamais dans les appareils critiques. Et d'en donner aussitôt la raison : en bon philologue, Willems s'était toujours efforcé d'expliquer les passages difficiles par une connaissance parfaite de la langue et des réalités grecques. Ce faisant, il balayait d'innombrables corrections qui ne prouvaient que l'ingéniosité de ses prédécesseurs. De ce travail, il ne reste qu'un texte rétabli et l'intervention judicieuse du philologue condamne celui-ci à l'occultation de son propre nom. J'ai cru voir dans cet effacement le signe distinctif du philologue, et plus encore, de l'éditeur, en même temps que l'indice d'une grande modestie face à l'œuvre d'autrui.

De cette attitude, il résulte que peu d'activités, dans une partie même du monde littéraire, sont davantage reconnues que l'édition. On y voit un travail marginal offrant peu de difficultés et, parfois, peu d'intérêt ; ou la manifestation d'une tournure d'esprit singulière qui condamne l'œuvre à n'être qu'un prétexte à scolies. Les faits ne sont pas réductibles à ces idées simplistes et il se trouve, en réalité, que la tâche de l'éditeur est ardue, vaste et

complexe car elle refuse précisément de se laisser ramener à quelques principes dont l'application presque mécanique assurerait la réussite de l'entreprise.

Avant toute chose, il s'agit de découvrir les textes. Que de longues et obscures recherches insoupçonnées par le profane ! Rien ne semble plus voyageur que les manuscrits, et ce ne sont pas les océans qui les arrêtent... Quelques grandes bibliothèques possèdent des catalogues, mais tous sont incomplets. Nombreux aussi sont les dossiers mal inventoriés ou égarés au milieu d'une masse d'autres.

Que dire des collections privées ? Les correspondances, souvent morcelées, sont leur refuge favori. Pour parvenir à débusquer les documents, il faut, le plus souvent, par de patientes recherches, les suivre à travers les catalogues de vente, et espérer que les précieuses feuilles n'aient pas finalement disparu dans quelque désastre ou que des héritiers désinvoltes n'aient pas commis d'irréparables dégâts.

Ici, rien ne se fait sans la patience et l'intuition. Mais ne nous y trompons pas : l'intuition n'apparaît, comme une sorte de don, que chez ceux qui ont longuement réfléchi sur un problème.

Toutes ces difficultés surmontées, l'éditeur pourra entamer le déchiffrement et, à voir certaines écritures, on peut dire que l'entreprise commence souvent par une épreuve. L'étape suivante sera celle de la présentation. Chaque œuvre, chaque correspondance appellent un traitement particulier qui conciliera, autant qu'il est possible, la lisibilité et la fidélité. Presque inévitablement, il faudra intervenir à des degrés divers : résolution des abréviations, retouches à l'orthographe et à la ponctuation... Autre problème : livrera-t-on le texte intégral au lecteur ? Les correspondances sont souvent riches en redites, et les répétitions lassent. Opérera-t-on des coupures (que l'on aura soin de signaler) ? Il est rare qu'un texte mutilé suscite l'enthousiasme des spécialistes.

La consultation des correspondances éditées par Gustave Vanwelkenhuyzen montre avec quel soin il s'acquittait de ce travail, toujours désireux de conserver aux lettres leur allure personnelle, tout en épargnant au lecteur les menues négligences de l'écrivain.

L'édition n'est pas seulement une technique, elle devient un art et une science au moment d'annoter les textes afin d'en

éclairer toutes les allusions. Il est évident que l'éditeur doit connaître dans les moindres recoins l'époque où vécut l'écrivain auquel il s'est attaché, et aucun moment de l'histoire n'est aisé à connaître. Les plus lointains nous ont laissé moins de documents et le philologue doit travailler sur une matière quantitativement réduite ; les plus récents décourageraient plutôt le chercheur par l'abondance et la dispersion des documents conservés. L'éditeur d'un texte antique n'a guère à espérer découvrir des inédits importants, mais il aura à dominer parfaitement sa matière ainsi que l'apport parfois énorme de ses devanciers afin d'ajouter à leurs découvertes les fruits de ses propres efforts ; Georges Roth, Jean Bonnerot, Georges Lubin avaient, eux, à explorer le terrain mal connu que constituaient les correspondances de Diderot, de Sainte-Beuve et de Sand.

Pour mener sa tâche à bien, l'éditeur doit aussi établir minutieusement la biographie de son auteur, ce qui ne va pas sans problèmes puisque l'on attend de la correspondance des renseignements nouveaux et que ceux-ci peuvent venir contredire des données qui paraissaient solidement établies.

Les plus grandes difficultés, ou assurément les plus agaçantes, naissent souvent du texte lui-même. Une correspondance n'est presque jamais conservée dans sa totalité. Ajoutons que les réponses font très souvent défaut. Quand, d'un dialogue, une seule voix nous parvient, l'allusion a tôt fait de se transformer en énigme. Lorsque Huysmans écrit : « J'ai des choses à faire pour un livre de Raffaelli et une revue anglaise... », il est assez facile d'identifier le premier ouvrage, mais que de recherches avant de découvrir que l'auteur d'*A Rebours* avait promis une nouvelle à l'*Universal Review* ! Qu'est-ce que *Le Père Peinard* auquel Albert Mockel fait une rapide allusion dans une lettre à Gide ? Un journal montmartrois que seuls les historiens des mouvements anarchistes connaissent encore. Les écrivains naturalistes et symbolistes avaient beaucoup vu et lu davantage encore. Leur correspondance en témoigne. Les manifestations de la vie culturelle, les personnes et les lectures, évoquées en passant, sont sources d'innombrables problèmes. Van Lerberghe, pour n'en prendre qu'un, a été un redoutable virtuose de l'allusion effleurée. Qui est le « seigneur des ors et des pierreries » ? Il faut non seule-

ment découvrir qu'il s'agit de Mallarmé, ce qui ne se laisse pas facilement déduire du contexte, mais que la précieuse formule est tirée de la dédicace d'un recueil de René Ghil. Et quand il écrit à Mockel : « Combien de fois n'ai-je pas chanté l'inoubliable phrase :

*Wenn ich in deine Augen seh'
So schwindet all mein Leid und Weh...* »,

il est permis de ne pas découvrir sur le champ que les vers sont de Heine et que, mis en musique, ils ouvrent la quatrième pièce du recueil *Dichterliebe* de Schumann.

Des difficultés de ce genre sont fréquentes. On voudra bien reconnaître qu'il faut, pour en venir à bout, une culture sérieuse, une réelle familiarité avec les « instruments de travail » et une patience digne d'envie. Le lecteur qui ne verra que quelques lignes au bas d'une page sera loin de soupçonner le travail qu'elles auront coûté.

Mais, tous ces obstacles vaincus, le travail n'est pas terminé. Le document épistolaire lui-même est d'un maniement délicat. L'auteur y travestit maintes fois les faits, consciemment ou non. Après le destinataire, le lecteur pourrait devenir une nouvelle dupe. C'est merveille de voir comment Gustave Vanwelkenhuyzen a décelé les coups de pouce à la réalité, vérifié les dates par des recoupements, entendu les aveux cachés.

Il semblerait, à première vue, que Gustave Vanwelkenhuyzen n'ait abordé l'édition que tardivement. C'est vrai si l'on s'en tient aux trois volumes, *Lettres inédites de Huysmans à Camille Lemonnier*, *Lettres de Huysmans à Jules Destrée* et surtout l'importante *Correspondance Gide-Mockel*, ouvrages parus respectivement en 1957, 1967 et 1975. Il convient toutefois de nuancer. Dès ses premiers travaux, Gustave Vanwelkenhuyzen, toujours à la recherche du document révélateur, a accordé une place importante aux lettres inédites retrouvées au cours de ses enquêtes. Son *J.-K. Huysmans et la Belgique*, le *Verlaine*, les *Insurgés de lettres* (triptyque consacré à Verlaine, Léon Bloy et Huysmans) et l'*Histoire d'un livre: « Un Mâle » de Camille Lemonnier* y font volontiers appel.

Parmi les quelque 130 articles, plusieurs sont entièrement consacrés à l'édition et à l'exégèse de lettres ou de textes. Songeons à *Fernand Severin et Maurice Dullaert*, à *Mallarmé et la Belgique*, à *Émile Verhaeren et Georges Rodenbach*...

Les lettres de Huysmans à Lemonnier confirment ce que l'on savait de leur auteur dont le tempérament nerveux se trahit par les brusqueries de l'écriture, les indignations éclatantes, l'attrait pour le rare et l'étrange. Les « épistoles » à Destrée sont d'un ton plus familier. On y perçoit cet abandon discret qu'un maître peut s'accorder quand il écrit à un cadet. L'ensemble des 43 lettres conservées retrace un double itinéraire spirituel qui ne pouvait que déboucher sur une rupture. Le renoncement au monde chez Huysmans et l'engagement politique chez Destrée dénouèrent ce qu'avaient tissé l'amour de l'art et la quête de la beauté.

Ces itinéraires divergents se retrouvent dans la correspondance échangée par Gide et Mockel. Les deux écrivains s'étaient connus dès l'aurore de leur carrière. Gide publia dans *La Wallonie*, Mockel et lui échangèrent fréquemment leurs impressions, puis leurs relations s'espacèrent progressivement et ce, dans la mesure, dirait-on, où Gide accédait à une gloire littéraire de plus en plus souveraine, tandis que Mockel, victime d'un idéal paralysant, ne donnait pas au lecteur l'œuvre que celui-ci était en droit d'attendre.

Dans le genre plus court qu'est l'étude, c'est, à mon sentiment, dans les monographies qu'il a consacrées à Van Lerberghe que Vanwelkenhuyzen a pratiqué avec le plus de bonheur l'édition et l'analyse. On ne sait trop ce qu'il faut le plus admirer dans ces derniers travaux : l'érudition, magistrale mais jamais envahissante, ou la finesse avec laquelle le commentateur pénètre dans une âme pudiquement repliée sur elle-même. *Solyane*, commentée avec sagacité, n'est plus seulement une œuvre mal dégagée de l'influence de Mallarmé, mais un poème qui se révèle déjà riche des thèmes de *La Chanson d'Ève* et qui apparaît comme l'expression littéraire de la double hantise de son auteur : l'impossible amour et l'impossible perfection. *Charles Van Lerberghe et Marie Bashkirtseff* nous dévoile le poète épris d'une ombre en même temps que d'une jeune femme bien réelle, le culte de l'une dissimulant une amitié amoureuse vouée à l'autre. *Le dernier amour*

de Charles Van Lerberghe, enfin, montre tout ce qu'une curiosité pleine d'exigence, mais aussi de délicatesse, peut tirer d'un texte dont l'intérêt purement littéraire est assez réduit.

Pour être discret, le rôle de l'éditeur de textes n'en est pas moins fondamental, car sans texte sûr, il n'y a pas de bonne critique. La révélation des correspondances, elle, a considérablement enrichi la littérature, et les pages ainsi portées à la connaissance du public sont parfois apparues si importantes qu'on n'imagine plus certains écrivains privés de cette part intime de leur œuvre. Lire une correspondance, c'est être le témoin d'une vie privée, sans doute, mais c'est surtout être le témoin privilégié de la création artistique, avec son cortège de joies et de peines. L'écrivain est aussi un miroir de son temps. Voilà pourquoi Balzac, Flaubert, Gide sont désormais inséparables de leurs lettres. C'est avec elles qu'ils affronteront les générations futures. Ni eux ni leurs lecteurs ne seront lésés.

Gustave Vanwelkenhuyzen a consacré un nombre important de ses travaux à l'édition. Cette activité minutieuse était, pour lui, une manière de servir la littérature sans vain tapage car son honnêteté foncière l'empêchait d'édifier des théories aussi flamboyantes que faciles. Il dédaignait ces éclats sans lendemain qui plaisent tant aux esprits vite grisés et enclins à prendre les mots pour des faits. Fidèle à un idéal fondé sur l'adhésion à des valeurs comme l'objectivité et la cohérence, il a bâti une œuvre dont la rigueur garantit la durée. Par là, Gustave Vanwelkenhuyzen a bien mérité de la littérature.

Remerciements de Madame VANWELKENHUYZEN

Mesdames, Messieurs,

Puisque celui qui est aujourd'hui l'objet de votre hommage nous a quittés déjà, l'honneur me revient de vous en remercier.

Et tout d'abord les souscripteurs qui ont marqué leur estime aux auteurs des *Mélanges* et leur sympathie à celui qu'ils honorent.

Ils savent que leur confiance a été aussi bien placée dans les auteurs que dans l'éditeur. Monsieur De Rache a déployé le soin et le talent, qu'il a mis si souvent au service des poètes, pour faire de cet ouvrage érudit un objet d'art.

Je ne saurais nommer chacun des auteurs qui ont apporté leur contribution à ces *Regards sur les lettres françaises de Belgique*. J'aurais l'air de réciter un palmarès où chaque lauréat mériterait le prix d'excellence. Qu'un nom seulement soit rappelé en cet instant, celui de Robert Guiette, et le titre de son essai : *De Georges Eekhoud à l'illustrateur des « Kermesses »*. Robert Guiette vient de nous quitter. Il était souffrant depuis longtemps, mais continuait à travailler, à répondre aux lettres de ses amis. Il y a cinq ans, alors qu'il se remettait lentement d'une première atteinte cardiaque et que mon mari se rétablissait après un grave accident, il lui écrivait sur un ton de souriante ironie : « ... et moi non plus je ne fais pas de visites, à plus tard donc le duo des lamentations. Mais, comme vous le voyez, je puis répondre aux lettres, à la vôtre d'abord. Vous remercier de votre amitié et vous dire la mienne. Ce sera bien amusant de se raconter, après, par où l'on a passé ».

La mort ne leur a pas laissé le temps de s'amuser...

Que tous les auteurs sachent, en tout cas, combien leurs travaux auraient été appréciés par celui à qui ils les ont dédiés. Pour la première fois, sans doute, un recueil est composé d'études toutes consacrées à des auteurs français de notre pays, ces auteurs que Gustave Vanwelkenhuyzen connaissait si intimement qu'ils

avaient fini par lui former comme un groupe d'amis très chers. Et c'est pourquoi, entre autres raisons, ces études seront lues avec un fervent intérêt par les siens.

Qu'il me soit permis aussi de rappeler les liens d'amitié qui unissaient Gustave Vanwelkenhuyzen à ceux qui viennent de parler de lui et de son œuvre avec tant de pertinence.

Le temps paraît loin déjà où Monsieur Delsemme vint, pour la première fois, chez nous. C'était pour parler de pédagogie et (déjà) d'un enseignement nouveau du français... Mais il fut beaucoup question de Théodore de Wyzewa et de J.-K. Huysmans qui occupaient alors le devant de la scène. Et on repara souvent de ceux-là et d'autres...

C'est chez le professeur Gustave Charlier que nous avons fait la connaissance de Monsieur Mortier, tout jeune professeur à l'U.L.B. — si jeune, si jeune — que, vingt ans plus tard, mon mari allait accueillir à l'Académie. En mai 1973, quelque temps après l'accident qui l'avait cloué durant des mois à la clinique, mon mari prenait part au Colloque international sur le Symbolisme, qui avait lieu à l'U.L.B. Et je n'oublierai jamais avec quelle déférente sollicitude Monsieur Mortier suivit cette reprise de contact avec le public — qui combla d'ailleurs nos souhaits.

Si l'on voulait entreprendre une défense et illustration de la jeunesse érudite de notre temps, on en trouverait ici même un visage exemplaire. Monsieur Detemmerman sait bien ce dont il parle quand il commente les qualités d'éditeur de correspondances de Gustave Vanwelkenhuyzen. Frais émoulu de l'Université, il l'avait élu comme mentor lorsqu'il entreprit, en collaboration avec Monsieur Robert Debever, l'édition des lettres de Van Lerberghe à Mockel. Et c'est ce jeune disciple qui a eu, le premier, l'idée de rendre au vieux maître ce touchant hommage. Il a pris la part la plus ingrate et la plus lourde à la réalisation du beau volume qui nous est présenté aujourd'hui.

Enfin, parlant au nom de mon mari, je ne saurais manquer de dire ce que me rappelle, par sa seule présence, Monsieur René Fayt : jeune et chaleureux, il a prêté sa force, son alacrité, son entrain au patient et probe historien des lettres quand, parfois, sous l'effet de la fatigue, l'œil ou la main le trahissait. Il l'a secondé dans mille menues, fastidieuses et indispensables beso-

gnes. Ainsi Gustave Vanwelkenhuyzen a-t-il pu poursuivre les recherches qui le passionnaient, avec le même soin, la même rigueur, jusqu'à l'heure où la mort lui a fait tomber la plume des doigts.

Mes enfants et mes amis craignaient pour moi l'émotion de cette journée. Il y aura, dans quelques jours, un an que mon mari est mort. Eh bien, cette journée-ci est une belle journée car vous l'avez fait revivre et il me semble le voir ici même, ému, très fier, très confus dans sa timidité et sa modestie, mais très heureux, et vous disant, d'une voix plus sonore et mieux assurée que la mienne : merci !



Les 80 ans de Marcel Thiry. Chaudfontaine, 13 mars 1977.

Les 80 ans de Marcel Thiry

Que Marcel Thiry ait eu 80 ans en mars dernier était une chose presque incroyable pour ceux qui connaissaient sa jeunesse, sa vie toujours féconde et ses projets. Le 13 mars, ses amis ont fêté Marcel Thiry au cours d'un déjeuner à Chaudfontaine. Ils ne savaient certes pas qu'une semaine plus tard, il serait durement frappé par la maladie. ni qu'au moment où ce Bulletin serait sous presse, il nous aurait quittés. Nous ne pouvions modifier cette livraison pratiquement terminée — sauf ces quelques lignes d'introduction — mais il nous a semblé qu'en publiant tels quels les souvenirs du 13 mars, nous rendions à Marcel Thiry un moment de cette vie continuée qu'il décrivait jadis dans une nouvelle intitulée « Distances ».

Allocution de Maurice PIRON, Directeur de l'Académie

Cher Marcel Thiry,

Nous voici réunis autour de vous pour célébrer un anniversaire que l'on dit être votre quatre-vingtième. J'admire que la langue française connaisse dans son système de numération un léger accident de parcours qui peut sembler, en l'occurrence, un bonheur d'expression. Interrompant la série des quarante, cinquante, soixante, bronchant devant septante ou soixante-dix, nonante ou quatre-vingt-dix, elle se retrouve quasi unanime pour préférer quatre-vingts à huitante. Et j'avoue qu'il eût été beau d'entonner aujourd'hui le chant de votre huitantaine. Mais c'est la forme de quatre-vingts qui vous convient le mieux. Vous avez trop scruté la valeur fiduciaire du langage, vous savez trop ce qu'il entre de mystérieuse connivence dans ce que les linguistes (et vous en êtes un) appellent le signifiant, pour ne pas sentir dans quatre-vingts l'heureux multiple de vingt.

C'est donc le quatrième anniversaire de vos vingt ans que nous fêtons en ce 13 mars, voué à l'agneau prépaschal et au soleil printanier.

Vous avez eu vingt ans — la première fois — en 1917. Année mémorable : l'année du grand chambardement pour ceux qui, comme vous, à ce moment de la première guerre mondiale, étaient au front russe. Ce fut pour vous l'année où commença l'Aventure. L'aventure sous le signe de la guerre et du voyage (faut-il rappeler votre tour du monde dans le corps des autos-canon ?), prélude à une autre aventure et qui, celle-là, n'allait plus vous quitter : l'aventure de la poésie. « Toi qui pâlis au nom de Vancouver » : ce premier vers du premier de vos grands recueils, ce n'est pas par hasard, je crois, qu'il coiffe l'ensemble poétique que Seghers nous a livré il y a deux ans (remarquez que je parle d'un ensemble, non d'une somme, car, en poésie, vous êtes toujours en avance d'un recueil sur vos œuvres complètes). Non, le beau sonnet dont je viens de rappeler le début, s'il évoque l'aventurier trop sage qui est passé à côté de l'Aventure, annonce la revanche de l'Aventure compensatrice, celle que la poésie va pleinement récupérer. Mais la poésie, ne l'avez-vous pas dit en une formule inoubliable ?, c'est l'art de « changer une émotion en durée ». Votre émotion, votre expérience de la vie, qu'elle soit sentimentale, professionnelle ou intellectuelle, se trouve unifiée, magnifiée dirais-je même, par le goût du risque. Depuis votre engagement à 19 ans dans l'armée pour défendre la Belgique envahie, jusqu'à votre engagement à 70 ans passés dans la politique active pour défendre la Wallonie menacée, en passant par les aléas du négoce et du monde des affaires, vous êtes celui qui a su risquer, je veux dire jouer avec le risque pour se jouer de lui. Et pas seulement au grand jeu de hasard de l'existence humaine, mais encore au grand jeu de la création littéraire où votre art adore courir les dangers : il suffit de voir comment votre poésie triomphe des feintes allures de prose qu'elle adopte si volontiers. Je me souviens d'un débat organisé, il y a bien longtemps déjà, par l'association des romanciers liégeois et qui opposait aux sages abonnés de la sécurité littéraire les novateurs audacieux dont vous étiez. Votre intervention se terminait par cette phrase de l'Évangile que vous appliquiez aux options de l'art : « Celui qui veut sauver sa vie

la perdra et celui qui veut la perdre la sauvera ». Inutile de préciser de quel côté se portait votre choix. « Cosmonaute lyrique », comme dit Marcel Lobet, vous avez assumé en poésie « l'aventure moderne de l'homme », depuis l'astrale automobile jusqu'aux réacteurs et aux galaxies. Il faut être un poète comme vous pour sauver son art en l'exposant ainsi à des périls aussi volontaires.

Un de vos recueils s'intitule « Vie-Poésie ». À ce titre couplé je verrais fort bien s'en ajouter un autre : « Aventure-Jeunesse ». Car l'aventure de vie et de poésie dont je viens de parler, comment la concevoir si la jeunesse n'est pas de la partie ? Je ne sais si ce mot est un mot-thème ou un mot-clé de votre œuvre. Ce que je sais, c'est que c'est une réalité qui s'y trouve présente et comme partout diffuse.

En 1940, quelques jours avant l'invasion nazie, vous publiez chez votre ami Georges Thone, votre complice de l'*Action wallonne*, une brochure de démystification au titre curieux, mais révélateur : *Hitler n'est pas « jeune »*. En 1960, vingt ans plus tard — ah ! toujours ces vingt ans ! — vous lancez votre *Lettre aux jeunes Wallons pour une opposition wallonne*. Quand vous célébrez le bonheur, l'amour, la femme, c'est toujours l'image de la jeunesse aux bras nus éternels qui revient en filigrane. Ce leit-motiv fait partie de votre être profond. Les années peuvent s'ajouter aux années : chez vous, Marcel Thiry, la jeunesse demeure invincible.

Et c'est de quoi nous nous réjouissons aujourd'hui en contemplant la réussite d'une vie de quatre-vingts ans, qui ne cesse d'être exemplaire : vie d'écrivain dans toute sa plénitude, à la fois poète, romancier, nouvelliste, essayiste, polémiste ; vie de penseur et d'homme d'action ; vie de grand citoyen et de grand artiste ; vie d'homme toujours égal à lui-même.

Le propre de toute jeunesse est de regarder vers l'avenir. Quand je vous ai annoncé récemment la petite fête de ce jour, comme vous n'osiez pas m'opposer un refus, vous m'avez dit : « C'est en tout cas un coup que je ne vous ferai plus ». Je n'en suis pas bien sûr ou plutôt, ce n'est pas à nous que vous ferez le coup du cinquième anniversaire de vos vingt ans — la plupart d'entre nous seront alors gisants sous la lame — mais les plus jeunes pourraient bien avoir la chance de voir le Grand Possible

se réaliser au bénéfice de votre personne. Votre dernier poème, paru il y a quelques jours dans *Marginales*, la revue de notre confrère Ayguesparse, portait en exergue une phrase de Robert Vivier, votre frère en poésie : « Le temps finit toujours par réaliser nos rêves ». Qui sait si un nouveau docteur Cham, avec la collaboration efficace de quelque biologiste — et nous savons qu'il en existe dans votre entourage — ne vous fera pas franchir le cap du XXI^e siècle ? Ce serait la juste performance qui récompenserait l'un des grands représentants de la littérature fantastique en le faisant passer du plan de l'imaginaire à celui d'un réel plus fantastique encore...

Mais laissons là ces rêves. Point n'est besoin d'invoquer la muse du roman d'anticipation pour nous satisfaire du présent merveilleux que nous offre le XX^e siècle où nous sommes. Un XX^e siècle dont on peut déjà escompter qu'il restera, en poésie française, le siècle d'Apollinaire et de Valéry, d'Aragon et d'Éluard, de Supervielle et de Saint-John Perse, de Senghor et de Thiry.

Je sais, mon cher ami, que vous allez protester et nous remercier de ce que vous appellerez sans doute un excès d'amitié. N'est-ce pas nous plutôt qui devrions vous remercier ? La vie n'offre que rarement des occasions comme celle d'aujourd'hui, et elle ne les offre qu'à des privilégiés, dont nous avons conscience d'être.

*Avoir connu Marcel Thiry
Avoir été de ses amis...*

Je n'irai pas plus loin, rassurez-vous, dans cette forme d'inter-textualité qui, en rappelant l'un de vos prestigieux poèmes, tournerait trop facilement à ma confusion. Car, au surplus, cette petite fête doit rester une fête de l'amitié, une fête du cœur. Il y a longtemps, cher Marcel Thiry, que l'on vous admire. Il était temps que l'on vous dise aussi que nous vous aimons vraiment beaucoup.

Réponse de Marcel THIRY

Mes chers amis,

Vous me permettrez de vous appeler tous ainsi sans autre protocole et sans distinguer, ni ministre, pût-il même se prévaloir de la carte de visite prestigieuse et exceptionnelle de ministre révoqué, ni bourgmestres, ni présidents, bien que j'en voie autour de moi de nombreux et aux titres très considérables (n'est-ce pas, mon cher Joseph Hanse ?), ni directeur, vice-directeur ou secrétaire perpétuel.

Ainsi, mes chers amis, Maurice Piron, qui a une mémoire remarquable, s'est souvenu de la conversation où j'avais faiblement tenté de lui représenter les obstacles que la raison me paraissait élever devant ce projet, pour moi si magnifique, qu'il avait conçu avec mon cher Charles Bertin. Je m'étais efforcé de lui représenter, sans grand espoir de succès, le grand nombre d'occasions où j'avais déjà été comblé des faveurs de l'amitié. C'est alors qu'il eut cette parole qui a réduit au silence mes objections : « Laisse-nous faire ! Cela nous fait tant de plaisir, et quatre-vingts ans, cela n'arrive qu'une fois ! »

J'ai bien dû reconnaître, mon cher Maurice, que tu avais raison sur ce dernier point, du moins si l'on admet les précédents historiques. Et je n'ai pu que te confirmer la promesse que je ne recommencerai pas. Quand j'ai réfléchi par la suite à notre conversation, je me suis aperçu — et cela me paraît, hélas ! significatif de la condition de l'octogénaire — que l'argument dont je m'étais servi pour m'innocenter de l'être est exactement celui que l'enfant pris en faute trouve naturellement pour se défendre : « Je ne le ferai plus ! » Et aussi : « Je ne l'ai pas fait exprès ! »...

Et, en effet, en ce qui me concerne, je puis vous assurer que je ne me suis pas dépensé en grandes démarches pour obtenir

mes quatre-vingts ans. J'aurais peut-être pu ; j'avais des amis assez haut placés qui auraient peut-être pu m'y aider. Mais je n'ai pas pensé à faire ces démarches. Cela signifie-t-il que je me plains de les avoir obtenus, ces quatre-vingts ans ? Certainement pas. Je crois qu'il y aurait là une double ingratitude. Ingratitude d'abord à l'égard d'une nature qui m'a laissé ce qu'elle a bien voulu me laisser : ce n'est peut-être pas beaucoup, mais j'y attache personnellement un certain prix. Mais, surtout, ingratitude vis-à-vis de vous tous, toutes et tous, à qui je dois l'accompagnement magnifique que vous avez donné à cet acheminement vers ma quatre-vingtième année.

C'est bien là, entre autres choses, ce que je tentais de t'objecter, mon cher Maurice : je te rappelais que j'avais été littéralement comblé par les manifestations d'amitié que m'a prodiguées l'Académie, que ce soit il y a dix ans pour un autre anniversaire où cette amitié s'était montrée particulièrement délicate et sensible ; que ce soit lors de ma sortie de charge, quand j'ai vu processionner vers notre « monticule de la chèvre » une caravane d'académiciens que j'aurais pu prendre pour des rois mages ; que ce soit tout récemment encore quand certains d'entre vous ont bien voulu se joindre à la ville de Liège et au grand Liège pour une célébration qui n'était pas sans analogie avec celle-ci.

Votre intention d'aujourd'hui me touche d'autant plus qu'elle n'a pas de caractère officiel et que ce sont des amis qui, à ce seul titre, ont voulu se confondre dans cette printanière coalition : amis littéraires, qu'ils soient de l'Académie ou qu'ils n'en soient pas encore ; amis plus jeunes comme le poète de « Neige, été », l'abbé René Lejeune, qui porte si bien son nom ; amis politiques, et les Dames... Je n'oublierai pas les Dames. Le bonheur veut qu'elles soient là aussi. Le bonheur veut qu'il y ait ainsi avec nous aujourd'hui des puissances de tous les cultes auquel j'aurai sacrifié dans ma vie. Bruxellois et Bruxelloises, Wallonnes et Wallons, Liégeois et Liégeoises, et, aussi, une grande flamande, chère Suzanne, qui perpétuez si hautement le prestige et la gloire de la littérature française issue de Flandre.

Comment reconnaître le bienfait de cette journée ? Je sais bien, chers amis, quel prix a pour chacun de vous une journée

de dimanche. J'apprécie, sachez-le, le sacrifice que vous m'avez consenti aujourd'hui. Bienfait ajouté à tous ceux que j'ai rappelés incomplètement tout à l'heure et qui me furent prodigués par ce que je me risquerai d'appeler les deux pouvoirs : le littéraire, le politique, — ces deux pouvoirs auxquels j'ai donné ma foi il y a plus d'un demi siècle et qui m'en ont récompensé avec tant de largesse.

Je crains d'être ramené, mon cher Maurice, à revenir sur la promesse que je te faisais tout à l'heure. Je t'avais dit : « Je ne le ferai plus » ! Et voici qu'au contraire, je sens que ce qu'il faut vous dire à tous, mes chers amis, c'est : « J'essayerai de continuer »... Je ne prendrai pas, rassurez-vous, l'engagement de souscrire un nouveau bail de quatre-vingts ans. Mais je vous dis que tant que le chemin voudra bien de moi, je continuerai ce chemin avec vous. Ce chemin qui est notre chemin à tous, puisque servant tous la littérature française de quelque manière, nous nous y retrouvons unis par un lien spirituel dont je sens aujourd'hui toute la force...

Oui, prenez-en votre parti, mes chers amis, je continuerai encore un peu. C'est du moins ce que je vais essayer avec vous et grâce à vous toutes et à vous tous.

Je lève mon verre à votre santé et vous dis profondément merci. Merci !

Chronique

Séances mensuelles de l'Académie

Au début de la séance mensuelle du 8 janvier 1977, M. Marcel Lobet, directeur pour 1976, a passé la présidence au nouveau directeur pour 1977, M. Maurice Piron, qui avait à ses côtés M^{me} Louis Dubrau, vice-directeur.

L'Académie a constitué parmi ses membres les jurys chargés d'attribuer les prix de l'année. Elle a entendu une communication de M. Georges Sion, rentré récemment d'une mission et d'une tournée de conférences au Zaïre, au Rwanda et au Burundi.

Le vendredi 11 février à 11 heures, l'Académie a organisé son traditionnel et amical cocktail de presse, où les écrivains couronnés en 1975 se retrouvent avec les membres de l'Académie et les journalistes.

Au cours de sa séance mensuelle du 12 février, l'Académie a entendu une communication de M^{me} Jeanine Moulin : *Le rôle de l'intelligence dans le théâtre de Fernand Crommelynck*. Le texte en paraît dans ce Bulletin. L'Académie a également attribué, sur proposition de la Commission consultative du Fonds National de la Littérature, des subventions à des revues et des aides à l'édition de manuscrits.

Le samedi 21 février a eu lieu la séance publique où M. Marcel Lobet a reçu M. Mircea Eliade qui succédait à la Princesse Bibesco. Les deux discours paraissent dans cette livraison.

Réunie en séance mensuelle le 12 mars, l'Académie a entendu une communication de M. Joseph Hanse : *Modifications orthographiques et tolérances grammaticales*. Le texte figure au présent sommaire.

L'Académie a en outre choisi deux thèmes de Concours pour 1979. Pour la section de littérature, on demande une étude critique sur

l'œuvre de M^{me} de La Fayette; pour la section de philologie, on demande une étude sur la correspondance littéraire et artistique de Jules Destrée.

L'Académie, enfin, a attribué le prix Félix Denayer à M. Gaston Compère pour son recueil de poèmes *Écrits de la caverne*.

OUVRAGES PUBLIÉS

PAR

l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises

BRUXELLES, PALAIS DES ACADÉMIES

- ACADÉMIE. — *Table Générale des Matières du Bulletin de l'Académie*, par René Fayt. Années 1922 à 1970. 1 vol. in-8° de 122 pages. — 1972 150 fr.
- ACADÉMIE. — *Le centenaire d'Émile Verhaeren*. Discours, textes et documents (Luc Hommel, Léo Collard, duchesse de La Rochefoucauld, Maurice Garçon, Raymond Queneau, Henri de Ziegler, Diego Valeri, Maurice Gilliams, Pierre Nothomb, Lucien Christophe, Henri Liebrecht, Alex Pasquier, Jean Berthoin, Édouard Bonnefous, René Fauchois, J. M. Culot) 1 vol. in-8° de 89 p. — 1956 150,—
- ACADÉMIE. — *Le centenaire de Maurice Maeterlinck*. Discours, études et documents (Carlo Bronne, Victor Larock, duchesse de La Rochefoucauld, Robert Vivier, Jean Cocteau, Jean Rostand, Georges Sion, Joseph Hanse, Henri Davignon, Gustave Vanwelkenhuyzen, Raymond Poulliart, Fernand Desonay, Marcel Thiry). 1 vol. in-8° de 314 p. — 1964 400,—
- ACADÉMIE. — *Galerie des portraits*. Recueil des 74 notices biographiques et critiques publiées de 1928 à 1972 dans l'*Annuaire* sur Franz Ansel, l'abbé Joseph Bastin, Julia Bastin, Alphonse Bayot, Charles Bernard, Giulio Bertoni, Émile Boisacq, Thomas Braun, Ferdinand Brunot, Ventura Garcia Calderon, Joseph Calozet, Henry Carton de Wiart, Gustave Charlier, Jean Cocteau, Colette, Albert Counson, Léopold Courouble, Henri Davignon, Auguste Doutrepoint, Georges Doutrepoint, Hilaire Duesberg, Louis Dumont-Wilden, Georges Eekhoud, Max Elskamp, Servais Étienne, Jules Feller, Georges Garnir, Iwan Gilkin, Valère Gille, Albert Giraud, Edmond Glesener, Arnold Goffin, Albert Guislain, Jean Haust, Luc Hommel, Jakob Jud, Hubert Krains, Arthur Langfors, Henri Liebrecht,

- Maurice Maeterlinck, Georges Marlow, Albert Mockel, Edouard Montpetit, Pierre Nothomb, Christofer Nyrop, Louis Piérard, Charles Plisnier, Georges Rency, Mario Roques, Jacques Salverda de Grave, Fernand Severin, Henri Simon, Paul Spaak, Hubert Stiernet, Lucien-Paul Thomas, Benjamin Vallotton, Émile van Arenbergh, Firmin van den Bosch, Jo van der Elst, Gustave Vanzype, Ernest Verlant, Francis Vielé-Griffin, Georges Virrès, Joseph Vrindts, Emmanuel Walberg, Brand Whitlock, Maurice Wilmotte, Benjamin Mather Woodbridge, par 43 membres de l'Académie. 4 vol. 14 × 20 de 470 à 500 pages, illustrés de 74 portraits. Chaque volume 400,—
- ACTES du Colloque Baudelaire, Namur et Bruxelles 1967, publiés en collaboration avec le Ministère de la Culture française et la Fondation pour une Entraide Intellectuelle Européenne (Carlo Bronne, Pierre Emmanuel, Marcel Thiry, Pierre Wigny, Albert Kies, Gyula Illyès, Robert Guiette, Roger Bodart, Marcel Raymond, Claude Pichois, Jean Follain, Maurice-Jean Lefebve, Jean-Claude Renard, Claire Lejeune, Edith Mora, Max Milner, Jeanine Moulin, José Bergamin, Daniel Vouga, François Van Laere, Zbigniew Bienkowski, Francis Scarfe, Valentin Kataev, John Brown, Jan Vladislav, Georges-Emmanuel Clancier, Georges Poulet). 1 vol. in-8° de 248 p. — 1968 250,—
- ANGELET Christian. — *La poésie de Tristan Corbière*. 1 vol. in-8° de 145 p. — 1961 200,—
- BAYOT Alphonse. — *Le Poème moral*. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200. 1 vol. in-8° de 300 p. — 1929 300,—
- BERVOETS Marguerite. — *Œuvres d'André Fontainas*. 1 vol. in-8° de 238 p. — 1949 280,—
- BEYEN Roland. — *Michel de Ghelderode ou la hantise du masque*. Essai de biographie critique. 1 vol. in-8° de 540 p. — 1971 Réimp. 1972 480,—
- BIBLIOGRAPHIE des écrivains français de Belgique. 1881-1960.
Tome 1 (A-Des) établi par Jean-Marie CULOT. 1 vol. in-8° de VII-304 p. — 1958 200,—
Tome 2 (Det-G) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jean WARMOES, sous la direction de Roger BRUCHER. 1 vol. in-8° de XXXIX-219 p. — 1966 300,—
Tome 3 (H-L) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne BLOGIE, sous la direction de Roger BRUGER. 1 vol. in-8° de XIX-310 p. — 1968 300,—

- Tome 4 (M-N) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne BLOGIE et R. Van de SANDE, sous la direction de Roger BRUCHER. I vol. in-8°, 468 p. — 1972 350,—
- BIBLIOGRAPHIE de Franz Hellens, par Raphaël De Smedt. Extrait du tome 3 de la Bibliographie des Écrivains français de Belgique. I br. in-8° de 36 p. — 1968 60,—
- BODSON-THOMAS Annie. — *L'Esthétique de Georges Rodenbach*. I vol. 14 × 20 de 208 p. — 1942 250,—
- BOUMAL Louis. — *Œuvres* (publiées par Lucien Christophe et Marcel Paquot). Réédition, I vol. 14 × 20 de 211 p. — 1939 250,—
- BRAET Herman. — *L'accueil fait au symbolisme en Belgique, 1885-1900*. I vol. in-8° de 203 p. 250,—
- BRONCKART Marthe. — *Études philologiques sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin*. I vol. in-8° de 306 p. — 1933 350,—
- BRUCHER Roger. — Maurice Maeterlinck. *L'œuvre et son audience*. Essai de bibliographie 1883-1960. I vol. in-8° de 146 p. — 1972 (épuisé) 180,—
- BUCHOLE Rosa. — *L'Évolution poétique de Robert Desnos*. I vol. 14 × 20 de 328 p. — 1956 350,—
- CHAINAYE Hector. — *L'Ame des choses*. Réédition I vol. 14 × 20 de 189 p. — 1935 200,—
- CHAMPAGNE Paul. — *Nouvel essai sur Octave Pirmex*. I. *Sa vie*. I vol. 14 × 20 de 204 p. — 1952 250,—
- CHARLIER Gustave. — *Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850)*. I. *La Bataille romantique*. I vol. in-8° de 423 p. — 1931 480,—
- CHARLIER Gustave. — *Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850)*. II. *Vers un Romantisme national*. I vol. in-8° de 546 p. — 1948 480,—
- CHARLIER Gustave. — *La Trage-Comédie Pastoralle (1594)*. I vol. in-8° de 116 p. — 1959 160,—
- CHRISTOPHE Lucien. — *Albert Giraud. Son œuvre et son temps*. I vol. 14 × 20 de 142 p. — 1960 200,—
- Pour le Centenaire de COLETTE*, textes de Georges Sion, Françoise Mallet-Joris, Pierre Falize, Lucienne Desnoues et Carlo Bronne, I plaquette de 57 p., avec un dessin de Jean-Jacques Gailliard. 80,—
- COMPÈRE Gaston. — *Le Théâtre de Maurice Maeterlinck*. I vol. in-8° de 270 p. — 1955 (épuisé) 300,—
- CULOT Jean-Marie. — *Bibliographie d'Émile Verhaeren*. I vol. in-8° de 156 p. — 1958 200,—

- DAVIGNON Henri. — *L'Amitié de Max Elskamp et d'Albert Mockel* (Lettres inédites). 1 vol. 14 × 20 de 76 p. — 1955. 100,—
- DAVIGNON Henri. — *Charles Van Lerberghe et ses amis*. 1 vol. in-8° de 184 p. — 1952 220,—
- DAVIGNON Henri. — *De la Princesse de Clèves à Thérèse Desqueyroux*. 1 vol. 14 × 20 de 237 p. — 1963 250,—
- DEFRENNE Madeleine. — *Odilon-Jean Périer*. 1 vol. in-8° de 468 p. — 1957 480,—
- DE REUL Xavier. — *Le roman d'un géologue*. Réédition (Préface de Gustave Charlier et introduction de Marie Gevers). 1 vol. 14 × 20 de 292 p. — 1958 320,—
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour. I. Cassandre*. 1 vol. in-8° de 282 p. — Réimpression, 1965 320,—
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour. II. De Marie à Genève*. 1 vol. in-8° de 317 p. — Réimpression, 1965 350,—
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour. III. Du poète de cour au chantre d'Hélène*. 1 vol. in-8° de 415 p. — 1959. 450,—
- DE SPRIMONT Charles. — *La Rose et l'Épée*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 126 p. — 1936 150,—
- DOUTREPONT Georges. — *Les Proscrits du Coup d'État du 2 décembre 1851 en Belgique*. 1 vol. in-8° de 169 p. — 1938. 200,—
- DUBOIS Jacques. — *Les Romanciers français de l'Instantané au XIX^e siècle*. 1 vol. in-8° de 221 p. — 1963 250,—
- ÉTIENNE Servais. — *Les Sources de « Bug-Jargal »*. 1 vol. in-8° de 159 p. — 1923 220,—
- FRANÇOIS Simone. — *Le Dandysme et Marcel Proust* (De Brummel au Baron de Charlus). 1 vol. in-8° de 115 p. — 1956. (épuisé) 160,—
- GILLIS Anne-Marie. — *Edmond Breuché de la Croix*. 1 vol. 14 × 20 de 170 p. — 1957 220,—
- GILSOUL Robert. — *La Théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours*. 1 vol. in-8° de 418 p. — 1936 480,—
- GILSOUL Robert. — *Les influences anglo-saxonnes sur les Lettres françaises de Belgique de 1850 à 1880*. 1 vol. in-8° de 342 p. — 1953 380,—
- GIRAUD Albert. — *Critique littéraire*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 187 p. — 1951 220,—
- GUIETTE Robert. — *Max Elskamp et Jean de Bosschère*. Correspondance. 1 vol. 14 × 20 de 64 p. — 1963 100,—
- GUILLAUME Jean S.J. — *La poésie de Van Lerberghe*. Essai d'exégèse intégrale. 1 vol. in-8° de 247 p. — 1962 (épuisé) 300,—

- GUILLAUME Jean S.J. — *Essai sur la valeur exégétique du substantif dans les « Entrevisions » et « La Chanson d'Ève » de Van Lerberghe*. 1 vol. in-8° de 303 p. — 1956 350,—
- GUILLAUME Jean S.J. — *Le mot-thème dans l'exégèse de Van Lerberghe*, 1 vol. in-8° de 108 p. — 1959 150,—
- GUILLAUME Jean S.J. — « *Les Chimères* » de Nerval. Édition critique. 1 vol. in-8° de 172 p. avec 12 pl. h.-texte 220,—
- HAUST Jean. — *Médecinaire Liégeois du XIII^e siècle et Médecinaire Namurois du XIV^e* (manuscrits 815 et 2700 de Darmstadt). 1 vol. in-8° de 215 p. — 1941 280,—
- HEUSY Paul. — *Un coin de la Vie de misère*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 167 p. — 1942 200,—
- HOUSSA Nicole. — *Le souci de l'expression chez Colette*. 1 vol. 14 × 20 de 236 p. — 1958 250,—
- « *La Jeune Belgique* » (et « *La Jeune revue littéraire* »). *Tables générales des matières*, par Charles Lequeux (Introduction par Joseph Hanse). 1 vol. in-8° de 150 p. — 1964 200,—
- JAMMES Francis et BRAUN Thomas. — *Correspondance* (1898-1937). Texte établi et présenté par Daniel Laroche. Introduction de Benoît Braun. 1 vol. in-8° de 238 p. — 1972 300,—
- KLINKENBERG Jean-Marie. — *Style et Archaïsme dans la légende d'Ulenspiegel de Charles De Coster*, 2 vol., in-8°, 425 p. + 358 p., 1973 650,—
- LECOCQ Albert. — *Œuvre poétique*. Avant-propos de Robert Silvercruys. Images d'Auguste Donnay. Avec des textes inédits. 1 vol. in-8° de 336 p. 480,—
- LEMONNIER Camille. — *Paysages de Belgique*. Réédition. Choix de pages. Préface par Gustave Charlier. 1 vol. 14 × 20 de 135 p. — 1945 (épuisé) 180,—
- MAES Pierre. — *Georges Rodenbach (1855-1898)*. Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. 14 × 20 de 352 p. — 1952 380,—
- MARET François. — *Il y avait une fois*. 1 vol. 14 × 20 de 116 p. — 1943 160,—
- MICHEL Louis. — *Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse*. 1 vol. in-8° de 432 p. — 1935 480,—
- MORTIER Roland. — *Le Tableau littéraire de la France au XVIII^e siècle*, 1 vol. de 14 × 20 de 145 p. — 1972 180,—
- MOULIN Jeanine. — *Fernand Crommelynck*, textes inconnus et peu connus, étude critique et littéraire, 332 p. in-8°, plus iconographie — 1974 320,—

- NOULET Émilie. — *Le premier visage de Rimbaud*, nouvelle édition revue et complétée, 1 vol. 14 × 20, 335 p. — 1973 . 300,—
- OTTEN Michel. — *Albert Mockel. Esthétique du Symbolisme*. 1 vol. in-8° de 256 p. — 1962 320,—
- PAQUOT Marcel. — *Les Étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière*. 1 vol. in-8° de 224 p. 280,—
- PICARD Edmond. — *L'Amiral*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 95 p. — 1939 150,—
- PIRMEZ Octave. — *Jours de Solitude*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 351 p. — 1932 400,—
- POHL Jacques. — *Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique*. — 1 vol. in-8° de 248 p. — 1962 300,—
- REICHERT Madeleine. — *Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt*. 1 vol. in-8° de 248 p. — 1933 320,—
- REIDER Paul. — *Mademoiselle Vallantin*. Réédition. (Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen). 1 vol. 14 × 20 de 216 p. — 1959 250,—
- REMACLE Madeleine. — *L'élément poétique dans « A la recherche du Temps perdu » de Marcel Proust*. 1 vol. in-8° de 213 p. — 1954 280,—
- RENCHON Hector. — *Études de syntaxe descriptive*. Tome I : *La conjonction « si » et l'emploi des formes verbales*. 1 vol. in-8° de 200 p. — 1967. Réimpression en 1969 280,—
- Tome II : *La syntaxe de l'interrogation*. 1 vol. in-8° de 284 p. — 1967. Réimpression en 1969 350,—
- ROBIN Eugène. — *Impressions littéraires* (Introduction par Gustave Charlier). 1 vol. 14 × 20 de 212 p. — 1957 . . 280,—
- RUELLE Pierre. — *Le vocabulaire professionnel du houilleur borain*. 1 vol. in-8° de 200 p. — 1953 280,—
- SANVIC Romain. — *Trois adaptations de Shakespeare : Mesure pour Mesure, Le Roi Lear, La Tempête*. Introduction et notices de Georges Sion. 1 vol. in-8° de 382 p. 450,—
- SCHAEFFER Pierre-Jean. — *Jules Destrée*. Essai biographique. 1 vol. in-8° de 420 p. — 1962 480,—
- SEVERIN Fernand. — *Lettres à un jeune poète*, publiées et commentées par Léon Kochnitzky. 1 vol. 14 × 20 de 312 p. — 1960 180,—
- SOREIL Arsène. — *Introduction à l'histoire de l'Esthétique française* (troisième édition revue et augmentée). 1 vol. in-8° de 172 p. — 1966 220,—
- SOSSET L. L. — *Introduction à l'œuvre de Charles De Coster*. 1 vol. in-8° de 200 p. — 1937 250,—

- TERRASSE Jean. — *Jean-Jacques Rousseau et la quête de l'âge d'or*. I vol. in-8° de 319 p. — 1970 400,—
- THOMAS Paul-Lucien. — *Le Vers moderne*. I vol. in-8° de 274 p. — 1943 300,—
- VANDRUNNEN James. — *En pays wallon*. Réédition. I vol. 14 × 20 de 241 p. — 1935 200,—
- VANWELKENHUYZEN Gustave. — *L'influence du naturalisme français en Belgique*. I vol. in-8° de 339 p. — 1930 380,—
- VANWELKENHUYZEN Gustave. — *Histoire d'un livre: « Un Mâle », de Camille Lemonnier*. I vol. 14 × 20 de 162 p. — 1961 220,—
- VANZYPE Gustave. — *Itinéraires et portraits*. Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen. I vol. 14 × 20 de 184 p. — 1969 200,—
- VERMEULEN François. — *Edmond Picard et le réveil des Lettres belges (1881-1898)*. I vol. in-8° de 100 p. — 1935 140,—
- VIVIER Robert. — *L'originalité de Baudelaire* (réimpression revue par l'auteur, suivie d'une note). I vol. in-8 de 296 p. 1965 350,—
- VIVIER Robert. — *Et la poésie fut langage*. I vol. 14 × 20 de 232 p. — 1954. Réimpression en 1970 280,—
- VIVIER Robert. — *Traditore*. I vol. in-8 de 285 p. — 1960. 350,—
- « LA WALLONIE ». — *Table générale des matières* (juin 1886 à décembre 1892) par Ch. LEQUEUX. — I vol. in-8° de 44 p. — 1961 95,—
- WARNANT Léon. — *La Culture en Hesbaye liégeoise*. I vol. in-8° de 255 p. — 1949 300,—
- WILLAIME Élie. — *Fernand Severin. — Le poète et son Art*. I vol. 14 × 20 de 212 p. — 1941 250,—

VIENT DE PARAÎTRE

- PIELTAIN Paul. — *Le Cimetière marin de Paul Valéry* (essai d'explication et commentaire). I vol. in 8° de 324 p. — 1975 400,—

En outre, la plupart des communications et articles publiés dans ce Bulletin depuis sa création existent en tirés à part.

Le présent tarif annule les précédents.